

Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal



Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
**Pridesoft
Mobile**
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur  Google play

SANTE PUBLIQUE	06	INFRASTRUCTURE	01	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	01
EDUCATION	08	SOCIAL	05	TRANSPORT	01
ADMINISTRATION	30	ECONOMIE	03	RURAL	10

N° 2555

10 Mai 2022

10 May 2022

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél.(*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres)(*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference	176/22/D/N/MINESEC/DRFM/SDB/SMP Lire
Titre/objet	DECISION N° 176/22/D/N/MINESEC/DRFM/SDB/SMP./DECLARANT INFRUCTUEUX LA DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/MINESEC/CIPM/2021 DU 15/12/2021 POUR AU GARDIENNAGE DES LOCAUX DU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

2

Reference	00016/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE DE PRESSE N° 00016/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA RELATIF A LA PUBLICATION DE LA DECISION N° 000060/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 28 AVRIL 2022 PORTANT RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00002/AONO/MPT/CIPM/2022 DU 23 FEVRIER 2022 RELATIF A L'ACQUISITION DE LOGICIELS DE SECURITE AU MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

3

Reference	000037/D/MINDDEVEL/SG/DAG/SDB/SMP Lire
Titre/objet	DECISION N°_000037/D/MINDDEVEL/SG/DAG/SDB/SMP DU_09 MAI 2022PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE DE MOBILIER DE BUREAU AU MINISTÈRE DE LA DÉCENTRALISATION ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

4

Reference	N°003/DM/CAY5/SG/SMP/2022 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°003/DM/CAY5/SG/SMP/2022PORTANT ANNULATION DE LA DEMANDE DE COTATION N°005/DC/CAY5/CIPM/2022 DU 21/04/2022 POUR LA DISTRIBUTION DE DENRÉES ALIMENTAIRES À L'OCCASION DE LA 50E ÉDITION DE LA FÊTE NATIONALE DU 20 MAI 2022 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ V.MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ VFINANCEMENT : BUDGET DE LA CAY5 – EXERCICE 2022
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

5

Reference	004/A/R-AD/D-M°BYO/C-BKM/SG/SIGAMP/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	ADDITIF N° 004/A/R-AD/D-M°BYO/C-BKM/SG/SIGAMP/CIPM/2022 DU 06 MAI 2022 PORTANT MODIFICATION DU NOMBRE OFFRES A REMETTRE DANS LE CADRE DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES CI-APRES : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°010/AONO/C .BANKIM/SG/CIPM/2022 DU 18/04/2022 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE NYAMBOYA (PREMIERE PHASE) DANS LA COMMUNE DE BANKIM ;
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference	13/DC/CAN1er/CIPM/2022 DU 05/05/2022 Lire
Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N° 13/DC/CAN1ER/CIPM/2022 DU 05/05/2022 RELATIVE A L'EQUIPEMENT DE L'HOTEL DE VILLE DE NGAOUNDERE 1ER DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1ERFINANCEMENT : FEICOM/COMMUNE
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	02-06-2022

7

Reference	05/DM/C/PTA/2022 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°05/DM/C/PTA/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/CPTA/CIPM/2022 DU 07 FEVRIER 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LA LOCALITE DE : OURO SAMBODANS LA COMMUNE DE PITO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE).
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

8

Reference	N°07/DM/C-PTA/2022 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°07/DM/C-PTA/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/DAONO/C-PTA/CIPM/2022 DU 15 FEVRIER 2022 POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DE QUARANTE-CINQ (45) LAMPADAIRES SOLAIRES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE PITO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DUNORD,FOURNITURE ET POSE DE CINQ (05) LAMPADAIRES SOLAIRES A DJALINGO MAIGARI ;FOURNITURE ET POSE DE CINQ (05) LAMPADAIRES SOLAIRES A BADJOUA CENTRE ;FOURNITURE ET POSE DE CINQ (05) LAMPADAIRES SOLAIRES A BAROUNA ;FOURNITURE ET POSE DE CINQ (05) LAMPADAIRES SOLAIRES A OUMOUA ;FOURNITURE ET POSE DE CINQ (05) LAMPADAIRES SOLAIRES A BANAYE ;FOURNITURE ET POSE DE QUATRE (4) LAMPADAIRES SOLAIRES À NDEGA ;FOURNITURE ET POSE DE QUATRE (4) LAMPADAIRES SOLAIRES À DJIDDE ;FOURNITURE ET POSE DE QUATRE (4) LAMPADAIRES SOLAIRES À TORROYE ;FOURNITURE ET POSE DE QUATRE (4) LAMPADAIRES SOLAIRES À LANGUI SAKLOUNA ;FOURNITURE ET POSE DE QUATRE (4) LAMPADAIRES SOLAIRES À OURO BOCKI BE
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

9

Reference	.038/DP/J12/SAEF Lire
Titre/objet	DECISION PREFECTORALE 038/DP/J12/SAEF PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE,N°002/AONO/J12/SAEF/CDPM/2022 DU 14/03/2022 POUR LA POURSUITE DLES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SOCIALES DE LA MEFOU ET AKONO ET LOGEMENT D'ASTREINTE, REGION DU CENTRE (PHASE III)
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

10

Reference	N° 002/DC/CB/SG/2022 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 002/DC/CB/SG/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE A LA COMMUNE DE BIBEY.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

11	Reference	ADDITIF N°01 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004 /AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022 DU 20/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA LIGNE ÉLECTRIQUE MT/BT D'AKOAZOLE À MANENGOMBO DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINEE 2022 ADDITIF N°01 OBJET : LE PRÉSENT ADDITIF PORTE SUR LA MODIFICATION DE CERTAINES QUANTITÉS DU DÉTAIL QUANTITATIF ET ESTIMATIF SUITE À LA HAUSSE CONSTATÉE DES PRIX DE CERTAINS MATÉRIAUX ET ÉQUIPEMENTS SUR LE MARCHÉ.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

12	Reference	ADDITIF N° 01 A/S 007/AONO/CUD/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 01 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 20 AVRIL 2022 RELATIF A L'AMENAGEMENT ET L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DE LA VILLE DE DOUALA LE MAIRE DE LA VILLE DE DOUALA, COMMUNIQUE AU TITRE DE L'ADDITIF N° 01 QUE LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS INITIALEMENT PRÉVUE LE 10 MAI 2022 EST REPORTÉE AU 24 MAI 2022. LE RESTE SANS CHANGEMENT. /-
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

13	Reference	006/A/R-AD/D-M°BYO/C-BKM/SG/SIGAMP/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 006/A/R-AD/D-M°BYO/C-BKM/SG/SIGAMP/CIPM/2022 DU 06 MAI 2022 PORTANT MODIFICATION DU NOMBRE OFFRES A REMETTRE DANS LE CADRE DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES CI-APRES : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0014/AONO/C.BANKIM/SG/CIPM/PCCM/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 27/04/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTURE ET/OU BET EN VUE DU CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SEIZE (16) LOGEMENTS DE TYPE T3 DANS LA COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

14	Reference	05/AONO/C/KK/ST/SG/CIPM-AG/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES N°05/AONO/C/KK/ST/SG/CIPM-AG/2022 DU 22/04/2022 POUR L'ACQUISITION D'UNE BENNE DANS LA COMMUNE DE KAI-KAI, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	12-05-2022

15	Reference	008/DA/DG/CM-SCDP/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N° 008/DA/DG/CM-SCDP/2022
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

16	Reference	04/DM/C/PTA/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°04/DM/C/PTA/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES PASSEES APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/CPTA/CIPM/2022 DU 07 FEVRIER 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUXMINI ADDUCTIONS D'EAU POTABLE EQUIPEES DE POMPE A ENERGIE SOLAIRE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE PITO A DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORDLOT N° 1 : CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE EQUIPEE DE POMPE A ENERGIE SOLAIRE A DOLLERE; LOT N° 2 : CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE EQUIPEE DE POMPE A ENERGIE SOLAIRE A BADJOUMA RADIER
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

17	Reference	06/DM/C-PTA/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°06/DM/C-PTA/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AAONO/C-PTA/CIPM/2022 DU 15 FEVRIER 2022 POUR LES TRAVAUX DECONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE DE TYPE 2 A TORROYE, DANS LA COMMUNE DE PITO A, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

18	Reference	03 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE NO 03 PUBLICATION OF RESULTS FOR OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO003/ONIT/KAC/KACITB/2022 OF 01/04/2022 FOR THE CONSTRUCTION OF A LOW COST HOUSE AT AKWA I , KOMBO ABEDIMO MUNICIPALITY. THE MAYOR OF KOMBO ABEDIMO COUNCIL [CONTRACTING AUTHORITY] HEREBY INFORMS THE FOLLOWING CONTRACTOR WHO TENDER FOR THE ABOVE PROJECT THAT BIDS HAVE BEEN AWARDED AS FOLLOWS;
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

19	Reference	03784/22/DG/DAG/DAMP/SMP/AA Lire
	Titre/objet	DECISION N°03784/22/DG/DAG/DAMP/SMP/AA DU 06/05/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°036/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 01/03/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN CYLINDRE COMPLET DE PRESSE DE 18" POUR L'USINE D'ÉGRENAGE DE GAROUA 3
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

20	Reference	037/DP/J12/SAEF Lire
	Titre/objet	DECISION PREFECTORALE 037/DP/J12/SAEF PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE, N°001/AONO/J12/SAEF/CDPM/2022 DU 14/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES : TRONCON 1 : CARREFOUR NGON – BILIK I ; TRONCON 2 : CARREFOUR ELIG EDOA – NKOUMADJAP – ELIG ESSAMA DANS LES ARRONDISSEMENTS D'AKONO, NGOUMOU ET DE MBANKOMO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

21	Reference	004 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE NO 04 PUBLICATION OF RESULTS FOR OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO004/ONIT/KAC/KACITB/2022 OF 01/04/2022 FOR THE CONSTRUCTION OF A LOW COST HOUSE AT AKWA II, KOMBO ABEDIMO MUNICIPALITY. THE MAYOR OF KOMBO ABEDIMO COUNCIL [CONTRACTING AUTHORITY] HEREBY INFORMS THE FOLLOWING CONTRACTOR WHO TENDER FOR THE ABOVE PROJECT THAT BIDS HAVE BEEN AWARDED AS FOLLOWS;
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

22	Reference	00000114/D/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP Lire
	Titre/objet	DECISION N°00000114/D/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP DU 18 AVRIL 2022PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°007/DC/MINEPAT/CIPM/2022 DU 14 MARS 2022, EN VUE DE L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE AU MINEPAT, EN PROCÉDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

23	Reference	001/2022/DC/C-KALFOU /CDPMMD-AG Lire
	Titre/objet	«AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 001/2022/DC/C-KALFOU /CDPMMD-AG DU 26/04/2022 POUR L'EQUIPEMENT EN MATEREL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE LOKORO, ARRONDISSEMENT DE KALFOU, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	18-05-2022

24	Reference	N°003/C/CAY5/SG/SMP/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT ANNULATION DE LA DEMANDE DE COTATION N°005/DC/CAY5/CIPM/2022 DU 21/04/2022 POUR LA DISTRIBUTION DE DENRÉES ALIMENTAIRES À L'OCCASION DE LA 50E ÉDITION DE LA FÊTE NATIONALE DU 20 MAI 2022 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

25	Reference	ADDITIF N°02 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° __005__ /AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022 DU 20/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA LIGNE ÉLECTRIQUE MT/BT DE NDONKO À NYEP DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL 2022 ADDITIF N°02OBJET : LE PRÉSENT ADDITIF PORTE SUR LA MODIFICATION DE CERTAINES QUANTITÉS DU DÉTAIL QUANTITATIF ET ESTIMATIF SUITE À LA HAUSSE CONSTATÉE DES PRIX DE CERTAINS MATÉRIAUX ET ÉQUIPEMENTS SUR LE MARCHÉ.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

26	Reference	ADDITIF N°03 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006 /AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022 DU 20/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NYEP DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL 2022. ADDITIF N°03OBJET : LE PRÉSENT ADDITIF PORTE SUR LA MODIFICATION DE CERTAINS CRITÈRES ÉLIMINATOIRES SUR L'OFFRE TECHNIQUE AU NIVEAU DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES ET DU RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRE.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

27	Reference	00016/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE DE PRESSE N° 00016/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA RELATIF A LA PUBLICATION DE LA DECISION N° 000060/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 28 AVRIL 2022 PORTANT RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00002/AONO/MPT/CIPM/2022 DU 23 FEVRIER 2022 RELATIF A L'ACQUISITION DE LOGICIELS DE SECURITE AU MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

28	Reference	ADDITIF N°04 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007 /AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022 DU 20/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NYEP DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BIP MINEDUB 2022. ADDITIF N°04 OBJET : LE PRÉSENT ADDITIF PORTE SUR LA MODIFICATION DE CERTAINS CRITÈRES ÉLIMINATOIRES SUR L'OFFRE TECHNIQUE AU NIVEAU DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES ET DU RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRE.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

29	Reference	005/A/R-AD/D-M°BYO/C-BKM/SG/SIGAMP/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 005/A/R-AD/D-M°BYO/C-BKM/SG/SIGAMP/CIPM/2022 DU 06 MAI 2022 PORTANT MODIFICATION DU NOMBRE OFFRES A REMETTRE DANS LE CADRE DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES CI-APRES : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 011/AONO/C .BANKIM/SG/CIPM/2022 DU 18/04/2022 POUR LA REALISATION DE LA NOTICE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (NIES) RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE NYAMBOYA DANS LA COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

30	Reference	ADDITIF N°01 A/S 006/AMI/CUD/2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°01 APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 006/AMI/CUD/2022 DU 08 AVRIL 2022 RELATIF A L'EVALUATION EX-POST DU PROJET DRAINAGE PLUVIAL (PDP) DE DOUALA

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

31

Reference	002/C/CAN2/SG/UPE/2022 du 10/05/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUÉ N°002/C/CAN2/SG/UPE/2022 DU 10/05/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03 /AONO/CAN-2/CDPM/2022 DU 04 AVRIL 2022 POUR LA FOURNITURE D'UNE NIVELEUSE AU PROFIT DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2ÈME, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL, EN PROCÉDURE D'URGENCE.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

32

Reference	003/2022/D/MINADER-MINEPIA/SG/PCP-ACEFA/CN/CNA/RPM Lire
Titre/objet	DECISION N° 003/2022/D/MINADER-MINEPIA/SG/PCP-ACEFA/CN/CNA/RPM DU 29 AVRIL 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ N° 003/2022/M/AOIR/MINADER- MINEPIA/PCP-ACEFA/CSPM ISSU DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 005/2021/AOIR/MINADER-MINEPIA/PCP-ACEFA/CSPM DU 30 NOVEMBRE 2021 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGÉ DE LA RÉALISATION DE L'ÉVALUATION À MI-PARCOURS DU PROGRAMME DE CONSOLIDATION ET DE PÉRENNISATION DU CONSEIL AGROPASTORAL (PCP-ACEFA).
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

33

Reference	003/DM/CAN2/SG/UPE/2022 du 10/05/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N°003/DM/CAN2/SG/UPE/2022 DU 10/05/2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

34

Reference	040DP/J12/SAEF Lire
Titre/objet	DECISION PREFECTORALE 040DP/J12/SAEF PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE, N°004/AONO/J12/SAEF/CDPM/2022 DU 14/03/2022POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU CES DE ZOOUATOUPSI DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

35

Reference	00015/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE DE PRESSE N° 00015/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA RELATIF A LA PUBLICATION DE LA DECISION N° 000059/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 28 AVRIL 2022 PORTANT RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00001/AONO/MPT/CIPM/2022 DU 23 FEVRIER 2022 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE ET MIGRATION DES SYSTEMES D'EXPLOITATION DES SERVEURS AU MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

36	Reference	01/DM/C/PTA/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°01/DM/C/PTA/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES PASSEES APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C-PTA/CIPM/2022 DU 01 FEVRIER 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE PITO, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD;> LOT N°01 : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE BE ;> LOT N°02 : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE MBARA;> LOT N°03 : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE MBOURA;> LOT N°04 : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE DJIPPORE POUTCHI.
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A

37	Reference	07/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°07/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2022 DU 10 MAI 2022 POUR LA PRODUCTION DES AGENDAS ET DES CALENDRIERS DE L'AGENCE, EXERCICE 2022.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	06-06-2022

38	Reference	08/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2022, DU 10 MAI 2022, POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE DE L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), EN TROIS (03) LOTS DISTINCTS. FINANCEMENT : BUDGET ANTIC, EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	09-06-2022

39	Reference	N°033/C/J12/SAEF DU 09/05/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°033/C/J12/SAEF DU 09/05/2022 PORTANT PUBLICATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE, N°004/AONO/J12/SAEF/CDPM/2022 DU 14/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU CES DE ZOUATOUPSI DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

40	Reference	03796/22/DG/DAG/DAMP/SPM/AA Lire
	Titre/objet	DECISION N°03796/22/DG/DAG/DAMP/SPM/AA DU 06/05/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°023/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 16/02/2022 POUR LA FOURNITURE DES TUYAUTERIES HYDRAULIQUE DE LA PRESSE LIFT BOX 20"X54» À L'USINE D'ÉGRENAGE DE GUIDER
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

41	Reference	196/22/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG/ Lire
	Titre/objet	DECISION N° 196/22/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG/ DU 05 MAI 2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

42

Reference [002/DM/CAN2/SG/UPE/2022 du 10/05/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°002/DM/CAN2/SG/UPE/2022 DU 10/05/2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

43

Reference [001](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE NO 01 PUBLICATION OF RESULTS FOR OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO001/ONIT/KAC/KACITB/2022 OF 01/04/2022 FOR THE CONSTRUCTION OF A LANDING WHARF AT MBENMONG BEACH , KOMBO ABEDIMO MUNICIPALITY. THE MAYOR OF KOMBO ABEDIMO COUNCIL [CONTRACTING AUTHORITY] HEREBY INFORMS THE FOLLOWING CONTRACTOR WHO TENDER FOR THE ABOVE PROJECT THAT BIDS HAVE BEEN AWARDED AS FOLLOWS;

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

44

Reference [N°031/C/J12/SAEF DU 09/05/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°031/C/J12/SAEF DU 09/05/2022PORTANT PUBLICATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE,N°002/AONO/J12/SAEF/CDPM/2022 DU 14/03/2022 POUR LA POURSUITE DLES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SOCIALES DE LA MEFOU ET AKONO ET LOGEMENT D'ASTREINTE, REGION DU CENTRE (PHASE III)

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

45

Reference [14/AC/CAN1er/CIPM/2022 DU 05/05/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N° 14/AC/CAN1ER/CIPM/2022 DU 05/05/2022 POUR L'ACQUISITION D'UN (01) VEHICULE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE POUR LECOMPTÉ DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1ERFINANCEMENT : BUDGET FEICOM/COMMUNE D'ARONDISSEMENT DE NGAOUNDERE EXERCICE 2022

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 02-06-2022

46

Reference [02/AD/BC/BS/MEZAM/NWR/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AWARD DECISION NO. 02 /AD/BC/BS/MEZAM/NWR/2022OF 22/04/2022BEARING ON THE AWARD OF JOBBING ORDER RELATING TO CONSULTATION N°004/RQ/ BC/BCITB/2022 OF29/03/2022FOR "THE FIGHT AGAINST ANTI-STATE SENTIMENTS AND ENHANCEMENT OF PEACE VIA THE PROVISION OF BASIC AGRICULTURAL INPUTS TO SOME BALI MUNICIPAL YOUTH FARMING GROUPS

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

47

Reference [09/AONO/CAN 1ER/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09/AONO/CAN 1ER/CIPM/2022 DU POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES : CAREFFOUR (MARZA-NGAOUNDAY-LAIGA)- EP LAÏGA-PONT MADJIR-NATIONALE N°1 SUR 8KM, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA, (EN PROCEDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 03-06-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

48

Reference	15/AC-DC/CMO/SG/SIGAMP/2022 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°15/AC-DC/CMO/SG/SIGAMP/2022 DU 06 MAI 2022 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE REBOISEMENT DE 3 HA DE LA FORET COMMUNALE DE DOUBBI ET DE 6 HA DE LA FORET COMMUNALE DE GOULOU, COMMUNE DE MAYO-OULO, DEPARTEMENT DU MAYO-LOUTI, REGION DU NORD.
Nature de prestation	Travaux
Date de cloture	26-05-2022

49

Reference	003/DC/C-DARAK/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/C-DARAKICIPM/2022 DU 25/04/2022POUR L'EQUIPEMENT EN 347 TABLES BANCS ET 02 BUREAUX DE MAITRE DE CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE DARAK, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD.
Nature de prestation	Fournitures
Date de cloture	23-05-2022

50

Reference	N°0759-022/C/MSP/HGY/CIPM/ 22 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°0759-022/C/MSP/HGY/CIPM/ 22PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°004/AONO/HGY/CIPM/22 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE YAOUNDÉ.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

51

Reference	N° 003/DC/CAY5/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION NATIONAL OUVERT N° 003/DC/CAY5/CIPM/2022 DU 06 MAI 2022POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) VEHICULES PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE CLIMATISES DE 09 CV A LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	02-06-2022

52

Reference	COMMUNIQUE Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

53

Reference	00012/C/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°00012/C/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP DU 18 AVRIL 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N°007/DC/MINEPAT/CIPM/2022 DU 14 MARS 2022, EN VUE DE L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE AU MINEPAT, EN PROCEDURE D'URGENCE.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

54	Reference	53/22/C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 53/22/C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP- PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/MINESEC/CIPM/2021 DU 15/12/2021
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

55	Reference	010/ASMI/CUD/SG/DECI/SDCIU/2022 DU 10/05/2022 Lire
	Titre/objet	MANIFESTATION D'INTERET N°010/ASMI/CUD/SG/DECI/SDCIU/2022 DU 10/05/2022 RELATIF À LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DIVERS AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2022
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	07-07-2022

56	Reference	004 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°004 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PROPOSITIONS N°003/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2021 DU 11 MAI 2021 RELATIVE A LA SELECTION D'UN CABINET POUR LA REALISATION DE L'AUDIT FINANCIER ET COMPTABLE DU PROJET DE REFORMES DU SECTEUR DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (PRSTIC) DESORMAIS APPELE PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE AU CAMEROUN (PATNUC), POUR TOUTE LA PERIODE DU PPA V2250-CM ET EVENTUELLEMENT POUR LA PREMIERE ANNEE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

57	Reference	03/DM/C/PTA/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°03/DM/C/PTA/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CPTA/CLPM/2022 DU 01 FEVRIER 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE DE DOULOUMI DANS LA COMMUNE DE PITO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

58	Reference	ADDITIF N°008 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°008 DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/DAONO/PU/RS/DVNT/C-AMBAM/SG/SCODELMAP/SIGAMP/2022 DU 25/03/2022 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE UNITE DE PRODUCTION ET DE FABRIQUE DES BRIQUES DE TERRE A AMBAM, POUR LE COMPTE DU MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL (MINDDEVEL). COMMUNE D'AMBAM. DEPARTEMENT DE LA VALUE DU NTEM. REGION DU SUD
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

59	Reference	10/AONO/CAN1er/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 10/AONO/CAN1ER/CIPM/2022 DU 05-05-2022 RELATIF TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE AUTOUR DE L'HOTEL DE VILLE ET AMENAGEMENTS EXTERIEURS, DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE I. (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	03-06-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

60	Reference	ADDITIF RECTIFICATIF N°01 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°01« AVIS D'APPEL D'OFFRES N°000001/AONO/J/CRPM/2022 DU 13 AVRIL 2022EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EQUIPEMENT DE LA DELEGATION REGIONALE DE L'ELEVAGE, DES PECHEES ET DES INDUSTRIES ANIMALES DU CENTRE »
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

61	Reference	11/AONO/CAN1er/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT ° 11/AONO/CAN1ER/CIPM/2022 DU 05/05/2022 RELATIF AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE EN TERRE DANS CERTAINSQUARTIERS DE LA VILLE, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1,DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	03-06-2022

62	Reference	ADDITIF RECTIFICATIF N°01 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°01 « AVIS D'APPEL D'OFFRES N°000001/AONO/J/CRPM/2022 DU 13 AVRIL 2022EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EQUIPEMENT DE LA DELEGATION REGIONALE DE L'ELEVAGE, DES PECHEES ET DES INDUSTRIES ANIMALES DU CENTRE »
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

63	Reference	005/AONO/C-KALFOU/CIPM-TBEC/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C-KALFOU/CIPM-TBEC/2022 DU 26/04/ 2022 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE LOKORO, DEPARTEMENT DU MAYO DANAY –REGION DE L'EXTRÊME-NORD FINANCEMENT : MINEPAT EXERCICE 2022, IMPUTATTION:
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	18-05-2022

64	Reference	001/C/CAN2/SG/UPE/2022 du 10/05/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ N°001/C/CAN2/SG/UPE/2022 DU 10/05/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/CAN-2/CDPM/2022 DU 04 AVRIL 2022 POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE ET INSTALLATION DE 30 LAMPADAIRES SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES DANS CERTAINES LOCALITÉS (ENTRÉE ANCIEN GUINNESS-CARREFOUR FOWE, CARR CENTRAL BAR-ENTRÉE-EEC EDIAKAP) DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2ÈME, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL, EN PROCÉDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

65	Reference	08/DM/C-PTA/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°08/DM/C-PTA/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AAONO/CPTA/CIPM/2022 DU 15 FEVRIER 2022 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN AU MARCHÉ DE PITO, COMMUNE DE PITO, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

66

Reference [02/DM/C/PTA/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°02/DM/C/PTA/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES PASSEES APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C-PTA/CIPM/2022 DU 01 FEVRIER 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE PITOÀ, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD;> LOT N°01 : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NDEGA;> LOT N°02 : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE KIRIRAMBO;

Nature de prestation Travaux

Date de cloture N/A

67

Reference [012/DM/C/SG/MO/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°012/DM/C/SG/MO/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES PUBLICS

Nature de prestation Travaux

Date de cloture N/A

68

Reference [03787/22/DG/DAG/DAMP/SMP/AA](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°03787/22/DG/DAG/DAMP/SMP/AA DU 06/05/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°037/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 01/03/2022 POUR LA FOURNITURE DE DEUX SUPPRESSEURS (BLOWER) DE TYPE 718 URAI OU EQUIVALENT POUR LE TRANSPORT PNEUMATIQUE DES GRAINES DES USINES DE HOME ET TOUBORO

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

69

Reference [001/DM/CAN2/SG/UPE/2022 du 10/05/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°001/DM/CAN2/SG/UPE/2022 DU 10/05/2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

70

Reference [DECISION N° 061/D/MEAO/DG/Bhc/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°067/D/MEAO/DG/BHC/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/MEAOTOG/CIPM/2022 DU 18/02/2022, POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU À LA MISSION D'ÉTUDE POUR L'AMÉNAGEMENT DE L'Océan (MEAO), (LOT 2).

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

71

Reference [006/AONO/MINEFOP/CIPM/2022 DU 05 MAI 2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/MINEFOP/CIPM/2022 DU 05 MAI 2022 POUR LA FOURNITURE DES KITS DE FORMATION PROFESSIONNELLE AU MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (DEUX LOTS) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEFOP, EXERCICE 2022

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 14-06-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

72

Reference	06/AONO/ANTIC/DG/CIPM/CCCM-BEC/2022 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC CONCOURS N°06/AONO/ANTIC/DG/CIPM/CCCM-BEC/2022 DU 10 MAI 2022 POUR LES ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIEGE DE L'A.N.T.I.C. (AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION)
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	08-07-2022

73

Reference	000029/C/MINDDEVEL/SG/DAG/SMP Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°_000029/C/MINDDEVEL/SG/DAG/SMP DU _09 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000006/AONO/MINDDEVEL/CIPM/2022 DU 31 MARS 2022 POUR LA FOURNITURE DE MOBILIER DE BUREAU AU MINISTÈRE DE LA DÉCENTRALISATION ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

74

Reference	003/C/CAN2/SG/UPE/2022 du 10/05/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUÉ N°003/C/CAN2/SG/UPE/2022 DU 10/05/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/CAN-2/CDPM/2022 DU 04 AVRIL 2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'AXE PONT ESSOUA-TERRE ROUGE (1.05) KM DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2ÈME, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL, EN PROCÉDURE D'URGENCE.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

75

Reference	008/AONR/MINAC/CIPM/2022 DU 05/05/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 008/AONR/MINAC/CIPM/2022 DU 05/05/2022 POUR LE RECRUTEMENT, EN PROCEDURE D'URGENCE, D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES (BET) ET/OU D'UNE MAITRISE D'OEUVRE POUR L'EVALUATION DES TRAVAUX RESTANTS A REALISER A L'INSTITUT NATIONAL DES ARTS ET DE LA CULTURE DE BINGUELA.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	06-06-2022

76

Reference	000009/AOIO/CAMWATER/DG/CIPM/2022 10 MAI 2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°000009/AOIO/CAMWATER/DG/CIPM/2022 10 MAI 2022 POUR L'ELABORATION D'UN MODELE TECHNICO-ECONOMIQUE DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE EN MILIEU URBAIN ET LA CONDUITE DE LA MISE A JOUR DE L'ETUDE TARIFAIRE MAITRE D'OUVRAGE : DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER FINANCEMENT : FONDS PROPRES CAMWATER EXERCICE : 2022
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	21-06-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

77

Reference	000005/AONO/MPT/CIPM/2022 DU 27 AVRIL 2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000005/AONO/MPT/CIPM/2022 DU 27 AVRIL 2022 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE REFECTION DES BUREAUX DE POSTE DE NDELELE, YAGOUA, NKONGSAMBA, DOUALA BONABERI, TCHOLLIRE, LAGDO, MBOUDA, FOUMBAN, AMBAM, LOLODORF, BAFIA, YOKO, BATCHENGA ET MBANDJOCK.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	29-05-2022

78

Reference	010/AONO/CAY1ER /CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/CAY1ER /CIPM/2022 DU 27/04/2022 RELATIF A LA FOURNITURE DE SEPT (07) VEHICULES POUR LE COMPTE DE LA MAIRIE DE YAOUNDE 1ER EN PROCEDURE D'URGENCE
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	02-06-2022

79

Reference	15/DC/CAN1/SG/CIPM/2022 DU 05 MAI 2022 Lire
Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N° 15/DC/CAN1/SG/CIPM/2022 DU 05 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE PASTORAL A ENERGIE SOLAIRE A MARMA, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE DEPARTEMENT DE VINA, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : EXERCICE 2022
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	02-06-2022

80

Reference	12/DC/CAN1/SG/2022 DU 05 MAI 2022 Lire
Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N° 12/DC/CAN1/SG/2022 DU 05 MAI 2022 RELATIVE AU REBOISEMENT DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE 1ER (EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT: MINFOF EXERCICE 2022
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	02-06-2022

81

Reference	57/22/C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 57/22/C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG. /-PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 07/AONO/MINESEC/CIPM/2022 DU 18 FEVRIER 2022
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

82

Reference	°032/C/J12/SAEF DU 09/05/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°032/C/J12/SAEF DU 09/05/2022PORTANT PUBLICATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE,N°003/AONO/J12/SAEF/CDPM/2022 DU 14/03/2022POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

83	Reference	16/DC/CAN1er/CIPM/2022 DU 05 MAI 2022 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N° 16/DC/CAN1ER/CIPM/2022 DU 05 MAI 2022 RELATIVE AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN ESPACE VERT SUR LE SITE DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BEKA HOSSERE, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE(EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	02-06-2022

84	Reference	N°030/C/J12/SAEF DU 09/05/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°030/C/J12/SAEF DU 09/05/2022PORTANT PUBLICATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE,N°001/AONO/J12/SAEF/CDPM/2022 DU 14/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES : TRONCON 1 : CARREFOUR NGON – BILIK I ; TRONCON 2 : CARREFOUR ELIG EDOA – NKOUMADJAP – ELIG ESSAMA DANS LES ARRONDISSEMENTS D'AKONO, NGOUMOU ET DE MBANKOMO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

85	Reference	N°0760-022/D/MSP/HGY/CIPM/22 Lire
	Titre/objet	DECISION N°0760-022/D/MSP/HGY/CIPM/22 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°004/AONO/HGY/CIPM/22 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE YAOUNDE.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

86	Reference	N°039/DP/J12/SAEF Lire
	Titre/objet	DECISION PREFECTORALE N°039/DP/J12/SAEF PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE, N°003/AONO/J12/SAEF/CDPM/2022 DU 14/03/2022POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

87	Reference	001/AONO/CO/J03.04/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/CO/J03.04/CIPM/2022 DU 04 MAI 2022, POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION ET AMENAGEMENT DE L'ANCIEN BATIMENT DE LA MAIRIE D'OKOLA DANS LE DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	01-06-2022

88	Reference	0012/AOIO/PAK/CIPM/2022 DU 05/05/2022 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°0012/AOIO/PAK/CIPM/2022 DU 05/05/2022 POUR LE CONSEIL STRATEGIQUE DU PORT AUTONOME DE KRIBI DANS LA DEFINITION DES MODELES DE GESTION DES VOIRIES ET RESEAUX DIVERS (VRD) AU PORT DE KRIBI.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	09-06-2022



RESUME DES CONSULTATIONS

89

Reference	010/AONO/DG/CSI/CIPM-SCDP/2022 DU 06/05/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/DG/CSI/CIPM-SCDP/2022 DU 06/05/2022 RELATIF A L'INTERCONNEXION ET AU CÂBLAGE INFORMATIQUE DES GUERITES DES DEPÔTS SCDP DE NSAM-YAOUNDE, DE BAFOUSSAM ET DE BESSENGUE-DOUALA.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2022
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	26-05-2022

90

Reference	013/AOIO/PAK/CIPM/2022 DU 05/05/2022 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°0013/AOIO/PAK/CIPM/2022 DU 05/05/2022 POUR LA REALISATION DE LA MISSION D'ASSISTANCE A LA STRUCTURATION ET A LA MISE EN OEUVRE DU PROJET D'IMPLANTATION D'UNE CENTRALE THERMIQUE AU PORT DE KRIBI.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	09-06-2022

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

DECISION N° 176/22/D/N/MINESEC/DRFM/SDB/SMP./-DECLARANT INFRUCTUEUX LA DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/MINESEC/CIPM/2021 DU 15/12/2021 POUR AU GARDIENNAGE DES LOCAUX DU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

- Ø Vu La loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques;
- Ø Vu La loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;
- Ø Vu le décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
- Ø Vu le décret n°22018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Ø Vu Le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 portant réaménagement du gouvernement ;
- Ø Vu Le décret n°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Ø Vu La circulaire n°0000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et les autres entités publiques pour l'exercice 2022;
- Ø Vu le procès-verbal n°008/MINESEC/CIPM/2022 du 03 Février 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère des Enseignements Secondaires.

DECIDE

Article 1^{er} : La Demande de Cotation susvisée, est déclarée **infructueuse**.

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 28 Avril 2022

Le MINISTRE

NALOVA LYONGA

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 00016/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA RELATIF A LA PUBLICATION DE LA DECISION N° 000060/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 28 AVRIL 2022 PORTANT RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00002/AONO/MPT/CIPM/2022 DU 23 FEVRIER 2022 RELATIF A L'ACQUISITION DE LOGICIELS DE SECURITE AU MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS COMMUNIQUE :

Le soumissionnaire dont le nom figure dans le tableau ci-dessous, est déclaré adjudicataire de la lettre commande, objet de la consultation susvisée.

N°	Adjudicataire	Montant TTC	Délai d'exécution
1	ETS DECO TRADING GROUP BP 3465 YAOUNDE	34.582.500 FCFA	Soixante (60) jours.

Ce soumissionnaire est par conséquent prié de se présenter d'urgence, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics) pour les formalités de signature dudit contrat./-

YAOUNDE le 28 Avril 2022

Le MINISTRE

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

**DECISION N° 000037/D/MINDDEVEL/SG/DAG/SDB/SMP DU 09 MAI 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU
MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE DE MOBILIER DE BUREAU AU MINISTÈRE DE LA
DÉCENTRALISATION ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Décentralisation et du Développement Local,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'État et des autres Entités Publiques ;

Vu la loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n°2018/449 du 1er août 2018 portant organisation du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés

Publics, modifié et complété par le décret n°2012/076 du 8 mars 2012 ;

Vu le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 portant régime fiscal et douanier applicable aux marchés publics ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011

portant organisation du Gouvernement ;

Vu l'arrêté n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG)

applicables aux Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°03/CAB /PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des

Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°02/CAB /PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°03/CAB /PM du 31 janvier 2011 précisant les modalités de gestion des changements des conditions économiques

des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°01/CAB/PR du 19 juin 2012 relative aux modalités de passation et de contrôle des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'État et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2022 ;

Considérant les nécessités de service,

D E C I D E :

Article 1^{er} : Est, à compter de la date de signature de la présente décision, attribué à CONFORT'HOUSE Sarl, BP : 13959 Yaoundé Tél : 222 303 413/699 911 398, le Marché relatif à la fourniture du mobilier de bureau au Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, pour un montant Toutes Taxes Comprises, de Quatre-vingt-douze millions, mille trois cent soixante-quinze (92 001 375) francs CFA.

Article 2 : La prestation de référence sera exécutée dans un délai de soixante (60) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage de la prestation.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. / -

YAOUNDE le 9 Mai 2022

Le MINISTRE

ELANGA OBAM GEORGES

COMMUNE DE YAOUNDE V

DECISION MUNICIPALE N°003/DM/CAY5/SG/SMP/2022 PORTANT ANNULATION DE LA DEMANDE DE COTATION N°005/DC/CAY5/CIPM/2022 DU 21/04/2022 POUR LA DISTRIBUTION DE DENRÉES ALIMENTAIRES À L'OCCASION DE LA 50E ÉDITION DE LA FÊTE NATIONALE DU 20 MAI 2022 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ V. MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ V. FINANCEMENT : BUDGET DE LA CAY5 – EXERCICE 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;

Vu la Loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat ;

Vu la Loi 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la Loi N° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;

Vu le Décret N° 2010/1734/PM du 1er juin 2010 fixant le plan comptable sectoriel des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret N° 2010/1735/PM du 1er juin 2010 fixant la nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 93/321 du 25 Novembre 1993 portant création des Communes Urbaines et Rurales ;

Vu l'Arrêté N° 000292/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé V, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu la Circulaire N° 005/C/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 relative à l'application du nouveau Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n° 00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE :

Article 1er : La Demande de Cotation N°005/DC/CAY5/CIPM/2022 du 21/04/2022 pour la *distribution de denrées alimentaires à l'occasion de la 50^e édition de la Fête Nationale du 20 Mai 2022* dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé V, est annulée à compter de la signature de la présente Décision.

Article 2 : La présente décision sera publiée partout où besoin sera, suivant la procédure en vigueur.

YAOUNDE le 10 Mai 2022

Le MAIRE

BALA Augustin

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU CENTRE

ADDITIF RECTIFICATIF N°01 « AVIS D'APPEL D'OFFRES N°000001/AONO/J/CRPM/2022 DU 13 AVRIL 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EQUIPEMENT DE LA DELEGATION REGIONALE DE L'ELEVAGE, DES PECHEES ET DES INDUSTRIES ANIMALES DU CENTRE »

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Cautionnement Provisoire
	Au lieu de ... Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres. Le montant de cette caution de soumission est fixé à huit cent mille (800 000) francs CFA. Ce cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.
	Lire plutôt Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres. Le montant de cette caution de soumission est fixé à cinq cent mille (500 000) francs CFA. Ce cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.
2	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... 14.1 – Critères éliminatoires - dossier administratif incomplet ou pièce(s) non conforme(s) ; - fausse (s) déclaration (s) ou pièce (s) falsifiée (s) ; - omission d'un prix pour un poste quantifié du détail quantitatif et estimatif ; - non-respect de plus de deux (02) sur les sept (07) critères techniques essentiels. 14.2 – Critères essentiels - présentation générale de l'offre ; - accès à une ligne de crédits et autres ressources financières ; - références de l'entreprise ; - chiffre d'affaires de l'entreprise ; - personnels de l'entreprise ; - matériels de l'entreprise ; - preuves d'acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP paraphés et signés avec la mention « lu et approuvé »). <i>N.B : Toute offre n'ayant pas obtenu cent pour cent (100%) d'avis favorables (oui) pour les critères éliminatoires et au moins soixante-quinze pour cent (75%) d'avis favorables (oui) pour les critères essentiels sera éliminée.</i>

2 Critères d'évaluation

Lire plutot

Les offres techniques seront évaluées selon le système binaire (oui /non) sur la base des critères ci-après :

- Présentation générale de l'offre

- Reliure, intercalaires de couleur aussi bien dans l'original que dans les copies

- Présence de toutes les pièces requises

- Respect de l'ordre prescrit pour la présentation des documents

- Clarté des documents (lisibles/illlisibles)

- Caractéristiques techniques et qualité du matériel (joindre les prospectus et les photos légendées)
- Un (01) Ensemble bureaux (Bureau avec retour de rangement + 1 caisson à 3 tiroirs ;
- Fauteuil Directeur ;
- porte insonorisée ;
- Salon en cuir 7 places avec guéridon en vitre ;
- Réfrigérateur de bureau 150 Litres ;
- Réfrigérateur de bureau 120 Litres ;
- Bureaux secrétaires ;
- Meuble pour ordinateurs avec étagère ;
- Fauteuil secrétaire en simili cuir ;
- Chaises visiteurs Opéra avec accoudoir ;
-) Ecran plat LED TV 40 pouces ;
- Meubles TV pour écrans plats avec porte DVD et boîtier Décodeur TV ;
- Poste récepteur Radio ;
- Tissu rideaux lourds + voilage ;
- accessoires et pose des rideaux ;
- moquette type Orléans ;
- Aspirateurs ;
- Cafetière ;
- Microondes ;
- Bureau sous-directeur avec retour, avec caisson à 3 tiroirs muni d'un sous-main en simili cuir encastré ;
- Fauteuil sous-directeur ;
- classeurs 4 battants vers le haut, 4 étagères vers le bas, 4 battants en bois + 4 battants) ;
- chaises de réunion ;
- table de conférence de 25 places ;
- téléviseur écran plat 60" ;
- vidéo projecteurs ;
- Salon en Tissu 7 places avec guéridon en vitre.

3 Autres

Au lieu de ...

N/A

Lire plutot

LA SUITE DANS LE FICHIER D'ORIGINE....

YAOUNDE le 10 Mai 2022

Le GOUVERNEUR

NASERI PAUL BEA

COMMUNE DE NGAOUNDÉRE 1ER

DEMANDE DE COTATION N° 13/DC/CAN1ER/CIPM/2022 DU 05/05/2022 RELATIVE A L'EQUIPEMENT DE L'HOTEL DE VILLE DE NGAOUNDERE 1ER DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1ER FINANCEMENT : FEICOM/COMMUNE

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er Autorité Contractante, lance une consultation en vue d'une demande de cotation relative à l'équipement de l'hôtel de ville de Ngaoundéré 1er, dans la Commune l'Arrondissement de Ngaoundéré

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations, objet de la présente consultation, est de **50 000 000 (Cinquante millions) francs CFA TTC**

3. Allotissement

La livraison se fera en un seul lot.

4. Participation et origine

La participation à cette Consultation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou société de fourniture agréées, de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la fourniture desdits matériels et remplissant les conditions reprises dans le Règlement de la consultation.

ADMINISTRATION AU NOM DE LAQUELLE SERA CONCLU LE MARCHE

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés de la COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1er, les marchés de fourniture d'équipements seront conclus entre les Adjudicataires et le Maître d'Ouvrage, pour le compte de la COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1er

5. Financement

Les équipements objet de la présente Consultation sont financées par le Fonds Spécial d'équipement et d'Intervention Intercommunal/Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er exercice 2022.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de Consultation peut être retiré à la COMMUNE DE NGAOUNDERE dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **35 000 (trente-cinq mille) francs CFA** à la Recette Municipale D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1er au titre des frais de dossier.

7. Remises des offres

Les offres rédigées en langue française ou anglaise seront remises en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), ainsi que le dossier administratif pour le compléter de l'EXERCICE 2022 et la déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous pli fermé à la Commune d'Arrondissement de NGAOUNDERE 1er logée à la délégation Régionale CAMTEL/Adamaoua., au plus tard **le 02/06/2022 à 14 heures** précises et devront porter la mention suivante :

*AVIS DE CONSULTATION N° /AC/CAN1er/CIPM/2022 DU RELATIVE A L'EQUIPEMENT DE L'HOTEL DE
VILLE DE NGAOUNDERE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations est fixé à **deux (03) mois**.

DELAI DE REPONSE DES SOUMISSIONNAIRES :

Il est accordé aux soumissionnaires désireux de participer à cet avis de consultation un délai de vingt et un jours (21) à compter de la date de publication de cet avis dans le JDM, dans la presse ou par affichage,

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de **1 000 000 (Un million) francs CFA** délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministre Chargé des Finances.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente Demande de cotation sera déclarée irrecevable.

Les chèques bancaires certifiés ne seront pas acceptés.

10. Recevabilité des Offres

Les offres seront présentées en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies. Elles seront contenues dans deux (02) enveloppes fermées et scellées, comprenant :

Enveloppe A : Pièces administratives

- une déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe ;
- une expédition des actes constitutifs de la société ou une copie légalisée du registre de commerce ;
- une attestation de non exclusion de l'entreprise, délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- une attestation de non-faillite délivrée par la Chambre de Commerce ou du Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'Entreprise ;
- Attestation de Non Redevance en cours de validité, délivrée par un Inspecteur des Impôts du ressort ,
- une attestation de soumission délivrée par la CNPS ;
- une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;
- une attestation du plan de localisation ;
- une attestation de localisation le cas échéant ;
- une quittance d'achat du Dossier de Consultation.

N.B. : Toutes les pièces énumérées ci-dessus devront dater de moins de trois mois et être signées par l'autorité compétente des administrations concernées.

Enveloppe B : Offre financière

- La soumission suivant le modèle fourni dans la présente Consultation ;
- Les caractéristiques du bois et type de table/bancs proposé ;
- Le bordereau descriptif et quantitatif ;

Chacune des enveloppes A et B contenant l'original et les copies sera fermée et scellée.

Les deux (02) enveloppes seront placées dans une grande enveloppe elle-même fermée et scellée portant la mention suivante :

*AVIS DE CONSULTATION N° /AC/CAN1er/CIPM/2022 DU 05/05/2022 RELATIVE A L'EQUIPEMENT DE
L'HOTEL DE VILLE DE NGAOUNDERE 1er, DANS LA COMMUNE
D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1er
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

11. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en un seul temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de N'Gaoundéré 1er, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés aux date, heure et lieu précisés dans l'Avis de Consultation. Il sera dressé un procès-verbal à l'ouverture des plis.

Le dépouillement aura lieu **le 02/06/2022 à 15 heures** précises la Commune de Ngaoundéré 1er sis à la Délégation Régionale CAMTEUAdamaoua.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée même en cas de groupement.

12. Critères d'évaluation**1- EVALUATION DES OFFRES**

La Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er procédera par la suite à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant :

- A) examen de la conformité des pièces administratives et des offres financières du point de vue des délais et des spécifications techniques ;
- B) vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- C) élaboration d'un tableau des offres,

2- Principaux critères d'élimination

Ces critères sont les suivants ;

- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de la caution de soumission ;
- N'avoir pas satisfait à au moins quatre des cinq critères essentiels ;
- Pièce non-conforme et non régularisée dans un délai de 48 heures ;
- Non-exécution ou abandon d'un marché au cours des trois dernières années par le fait de l'entreprise.

3- Principaux critères de qualification

Le système de notation est binaire les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

- Présentation de l'offre
- Références du soumissionnaire dans le domaine de la prestation ;

13. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **soixante jours (60)** jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

DUREE DE LA RECEVABILITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant **90 (quatre-vingt-dix) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie de Ngaoundéré 1er les jours ouvrables ou auprès des Services du Maître d'Ouvrage ou appeler au numéro téléphone suivant : 699 17 02 22/698 14 33 00.

NGAOUNDERE le 5 Mai 2022

Le MAIRE

IBRAHIMA

COMMUNE DE PITOA

DECISION MUNICIPALE N°05/DM/C/PTA/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/CPTA/CIPM/2022 DU 07 FEVRIER 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LA LOCALITE DE : OURO SAMBODANS LA COMMUNE DE PITOA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE PITOA, AUTORITE CONTRACTANTE,**

Vu la Constitution ;

Vu la Loi 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°0051/D/MINMAP du 19 février 2015 constatant à titre transitoire la composition des commissions Internes de passation des marchés auprès de certaines Communes ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Lettre circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu l'avis d'avis d'appel d'offres susmentionné

Vu la proposition d'attribution n°02/CIPM/PCI/PITOA signée en date du 10 mars 2022 du président de la Commission Interne de passation des Marchés auprès de la Commune de Pitoa après examen du rapport de la sous-commission d'analyse ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE

Article 1er: La Lettre Commande, objet du dossier d'appel d'offres national ouvert N°06/DAONO/C-PTA/CiPM/2022 du 07 février 2022 relatif aux travaux de construction d'un forage équipé de pompe à motricité humaine dans la localité de OURO SAMBO est compter de la date de signature de la présente décision attribuée ainsi qu'il suit :

N° lot	Nature des travaux	Adjudicataire	Montant TTC en Franc CFA	Délai d'exécution
1	Construction d'un forage équipé de pompe à motricité humaine dans la localité de OURO SAMBO	ETS YADJOLDE BP : GAROUA; TEL: 696 021 750	Sept millions sept soixante-neuf mille cent trente huit (7 769 138)	Trois (03) mois

Article 2 : L'entreprise susvisée ne pourra exécuter lesdits marchés qu'après signature des documents contractuels y relatifs, le délai d'exécution court dès notification de l'ordre de service.

Article 3: La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

GAROUA le 14 Mars 2022

Le MAIRE

OUSMANOU AMAN SA'ALY

COMMUNE DE PITOA

**DECISION MUNICIPALE N°07/DM/C-PTA/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE
COMMANDE PASSEE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°07/DAONO/C-PTA/CIPM/2022 DU 15 FEVRIER 2022 POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DE
QUARANTE-CINQ (45) LAMPADAIRES SOLAIRES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE
PITOA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DUNORD, FOURNITURE ET POSE DE CINQ (05)
LAMPADAIRES SOLAIRES A DJALINGO MAIGARI ;FOURNITURE ET POSE DE CINQ (05) LAMPADAIRES
SOLAIRES A BADJOUMA CENTRE ;FOURNITURE ET POSE DE CINQ (05) LAMPADAIRES SOLAIRES A
BAROUNA ;FOURNITURE ET POSE DE CINQ (05) LAMPADAIRES SOLAIRES A OUMOYA ;FOURNITURE
ET POSE DE CINQ (05) LAMPADAIRES SOLAIRES A BANAYE ;FOURNITURE ET POSE DE QUATRE (4)
LAMPADAIRES SOLAIRES À NDEGA ;FOURNITURE ET POSE DE QUATRE (4) LAMPADAIRES SOLAIRES
À DJIDDE ;FOURNITURE ET POSE DE QUATRE (4) LAMPADAIRES SOLAIRES À TORROYE ;FOURNITURE
ET POSE DE QUATRE (4) LAMPADAIRES SOLAIRES À LANGUI SAKLOUNA ;FOURNITURE ET POSE DE
QUATRE (4) LAMPADAIRES SOLAIRES À OURO BOCKI BE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE PITOA, AUTORITE CONTRACTANTE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation Marchés Publics ;

Vu le Décret n°0051/D/MINMAP du 19 février 2015 constatant à titre transitoire la composition des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics .

Vu la Lettre circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu l'avis d'avis d'appel d'offres national ouvert N°07/AAONO/C-PTA/CIPM/2022 DU 15 février 2022 pour la fourniture et la pose de quarante-cinq (45) lampadaires solaires dans certaines localités de la Commune de Pitoa, Département de la Bénoué, Région du Nord,

FOURNITURE ET POSE DE CINQ (05) LAMPADAIRES SOLAIRES A DJALINGO MAIGARI ;

FOURNITURE ET POSE DE CINQ (05) LAMPADAIRES SOLAIRES A BADJOUMA CENTRE ;

FOURNITURE ET POSE DE CINQ (05) LAMPADAIRES SOLAIRES A BAROUNA ;

FOURNITURE ET POSE DE CINQ (05) LAMPADAIRES SOLAIRES A OUMOUA ;

FOURNITURE ET POSE DE CINQ (05) LAMPADAIRES SOLAIRES A BANAYE ;

FOURNITURE ET POSE DE QUATRE (4) LAMPADAIRES SOLAIRES A NDEGA ;

FOURNITURE ET POSE DE QUATRE (4) LAMPADAIRES SOLAIRES A DJIDDE ;

FOURNITURE ET POSE DE QUATRE (4) LAMPADAIRES SOLAIRES A TORROYE ;

FOURNITURE ET POSE DE QUATRE (4) LAMPADAIRES SOLAIRES A LANGUI SAKLOUNA ;

FOURNITURE ET POSE DE QUATRE (4) LAMPADAIRES SOLAIRES A OURO BOCKI BE ;

Vu la proposition d'attribution n°07/CIPM/PCI/PITOA signée en date du 21 mars 2022 du Président de la Commission Interne de passation des Marchés auprès de la Commune de Pitoa après examen du rapport de la sous-commission d'analyse ,

Considérant les nécessités de service.

DECIDE

Article 1er: La Lettre Commande, objet du dossier d'appel d'offres national ouvert N°07/DAONO/C-PTA/CIPM/2022 du 15 février 2022 relatif à la fourniture et la pose de quarante-cinq (45) lampadaires solaires dans certaines localités de la Commune de Pitoa, Département de la Bénoué, Région du nord,

FOURNITURE ET POSE DE CINQ (05) LAMPADAIRES SOLAIRES A DJALINGO MAIGARI ;

FOURNITURE ET POSE DE CINQ (05) LAMPADAIRES SOLAIRES A BADJOUMA CENTRE ;

FOURNITURE ET POSE DE CINQ (05) LAMPADAIRES SOLAIRES A BAROUNA ;

FOURNITURE ET POSE DE CINQ (05) LAMPADAIRES SOLAIRES A OUMOUA ;

FOURNITURE ET POSE DE CINQ (05) LAMPADAIRES SOLAIRES A BANAYE ;

FOURNITURE ET POSE DE QUATRE (4) LAMPADAIRES SOLAIRES A NDEGA ;

FOURNITURE ET POSE DE QUATRE (4) LAMPADAIRES SOLAIRES A DJIDDE ;

FOURNITURE ET POSE DE QUATRE (4) LAMPADAIRES SOLAIRES A TORROYE ;

FOURNITURE ET POSE DE QUATRE (4) LAMPADAIRES SOLAIRES A LANGUI SAKLOUNA ;

FOURNITURE ET POSE DE QUATRE (4) LAMPADAIRES SOLAIRES A OURO BOCKI BE, est

pour compter de la date de signature de la présente décision attribuée ainsi qu'il suit :

N° lot	Nature des travaux	Adjudicataire	Montant TTC en Franc CFA	Délai d'exécution

unique	Fourniture et la pose de quarante-cinq (45) lampadaires solaires dans certaines localités de la Commune de Pitoa, Département de la Bénoué, Région du Nord, FOURNITURE ET POSE DE CINQ (05) LAMPADAIRES SOLAIRES A DJALINGO MAIGARI ; FOURNITURE ET POSE DE CINQ (05) LAMPADAIRES SOLAIRES A BADJOUMA CENTRE; FOURNITURE ET POSE DE CINQ (05) LAMPADAIRES SOLAIRES A BAROUNA; FOURNITURE ET POSE DE CINQ (05) LAMPADAIRES SOLAIRES A OUMOUA; FOURNITURE ET POSE DE CINQ (05) LAMPADAIRES SOLAIRES A BANAYE ; FOURNITURE ET POSE DE QUATRE (4) LAMPADAIRES SOLAIRES À NDEGA; FOURNITURE ET POSE DE QUATRE (4) LAMPADAIRES SOLAIRES A DJIDDE ; FOURNITURE ET POSE DE QUATRE (4) LAMPADAIRES SOLAIRES À TORROYE; FOURNITURE ET POSE DE QUATRE (4) LAMPADAIRES SOLAIRES A LANGUI SAKLOUNA; FOURNITURE ET POSE DE QUATRE (4) LAMPADAIRES SOLAIRES A OURO	ETS HIAS CORPORATION, Téléphone 699 56 10 36	Vingt-deux millions huit cent quatre-vingt-neuf mille quatre cent quarante-deux (22 889 442)	Trois (03) n
--------	--	--	--	--------------

Article 2: L'entreprise susvisée ne pourra exécuter lesdits marchés qu'après signature des documents contractuels y relatifs ; le d'exécution court dès notification de l'ordre de service.

Article 3: La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

GAROUA le 24 Mars 2022

Le MAIRE

OUSMANOU AMAN SA'ALY

PRÉFECTURE MEFOU ET AKONO

DECISION PREFECTORALE 038/DP/J12/SAEF PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE, N°002/AONO/J12/SAEF/CDPM/2022 DU 14/03/2022 POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SOCIALES DE LA MEFOU ET AKONO ET LOGEMENT D'ASTREINTE, REGION DU CENTRE (PHASE III)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO

COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°2021/026 du 16 Décembre 2021 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour le compte de l'exercice 2022;

Vu la loi N°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques;

Vu la Loi N°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques ;

Vu la Loi N°98/013 du 14 Juillet 1998 relative à la concurrence ;

Vu le décret N°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de **Madame ZONGO née NYAMBONE Antoinette Justine** aux fonctions de Préfet du Département de la Mefou et Akono ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le décret N°2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des Chefs des circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;

Vu le décret N°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et ses modificatifs subséquents;

Vu l'arrêté préfectoral N°142/AP/J12/SAEF du 04 avril 2019 constatant la composition de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Mefou et Akono ;

Vu l'arrêté N°003/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le Cahier de Clauses Administratives Générales, applicables aux Marchés Publics de travaux ;

Vu la décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents des Commissions

Départementales de Passation des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2022 ;

Vu la lettre-circulaire N°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/J12/SAEF/CDPM/2022 du 14 Mars 2022, en procédure d'urgence, pour la poursuite des travaux de construction de la délégation départementale des Affaires Sociales de la Mefou et Akono et logement d'astreinte, Région du Centre (phase iii);

Vu la proposition d'attribution N°004/L/J12/CDPM du 25 Avril 2022 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Mefou et Akono;

Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

Article 1er: Le soumissionnaire, **ETS ANCA DECOR**, BP : 13 059 Yaoundé, téléphone : 699 99 01 58, est autorisé à exécuter le projet, en **procédure d'urgence, pour la poursuite des travaux de construction de la délégation départementale des Affaires Sociales de la Mefou et Akono et logement d'astreinte, Région du Centre (phase iii)**, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **19.999.990 (dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix) francs CFA** et un délai d'exécution **de trois (03) mois** calendaires.
ZONGO NYAMBONE Antoinette Justine

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

COMMUNE DE BIBEY**DECISION MUNICIPALE N° 002/DC/CB/SG/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE A LA COMMUNE DE BIBEY.**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Vu la Constitution

Vu la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019, portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu Le décret no 95/O82 du 24 Avril 1995 portant création de la Commune Rurale de Bibey ;

Vu le décret n°2018 /366 du 20 Juin 2018 portant Code des marches publiques

Vu l'arrêté no 205/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions départementales de passation des marchés publics

Vu l'arrêté n° 0098/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Bibey, Département de la Haute-Sanaga, Région du Centre

Vu **L'avis d'appel d'offre no 001/DDC/BIBEY/CIPM//2022 du 29 Mars 2022 pour les travaux de construction de quatre forages équipés en PMH dans les localités d'elinga chefferie, village mbgoum, école publique de mimbanga et carrefour mbeli dans la Commune de Bibey.**

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise ETS EASY BUY, BP 18 485 DOUALA est déclaré adjudicataire du susdit appel d'offre pour un montant HT de 29 440 000 (**vingt-neuf millions quatre cent quarante milles) FCFA.TTC 35 107 200(trente-cinq millions cent sept mille deux cent) FCFA**

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et Communiquée partout où besoin sera. /-

BIBEY le 4 Mai 2022

Le MAIRE

SAVOM Martin

COMMUNE D'AKOEMAN

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007 /AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022 DU 20/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NYEP DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BIP MINEDUB 2022 ADDITIF N°04 OBJET : LE PRÉSENT ADDITIF PORTE SUR LA MODIFICATION DE CERTAINS CRITÈRES ÉLIMINATOIRES SUR L'OFFRE TECHNIQUE AU NIVEAU DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES ET DU RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... 12 : PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES b) Offre technique ° Note technique inférieure à 80 % ; ° Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; ° Absence de l'attestation de l'ordre pour les Ingénieurs de Génie Civil
	Lire plutot b) Offre technique ° Note technique inférieure à 80 % ; ° Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

2	Autres
	Au lieu de ... PIECE N°3 : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRE ARTICLE 5 LES PRINCIPAUX CRITERES D'ELIMINATOIRES b) Offre Technique ° Note technique inférieure à 80 % ; ° Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; ° Absence de l'attestation de l'ordre pour les Ingénieurs de Génie Civil

2	Autres
	Lire plutôt PIECE N°3 : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRE ARTICLE 5 LES PRINCIPAUX CRITERES D'ELIMINATOIRES b) Offre Technique ° Note technique inférieure à 80 % ; ° Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

AKOEMAN le 9 Mai 2022

Le MAIRE

MBARGA MBIDA JOSEPH

COMMUNE DE BANKIM

ADDITIF N° 005/A/R-AD/D-M°BYO/C-BKM/SG/SIGAMP/CIPM/2022 DU 06 MAI 2022 PORTANT MODIFICATION DU NOMBRE OFFRES A REMETTRE DANS LE CADRE DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES CI-APRES : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/AONO/C .BANKIM/SG/CIPM/2022 DU 18/04/2022 POUR LA REALISATION DE LA NOTICE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (NIES) RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE NYAMBOYA DANS LA COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Recevabilité des Offres
	Au lieu de ... Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous double enveloppe dont : ● L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) et l'Offre technique (Volume 2) ● L'enveloppe B contenant l'Offre financière (Volume 3). Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A et B), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.
	Lire plutot Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous double enveloppe dont : ● L'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) et l'Offre technique (Volume 2) ● L'enveloppe B contenant l'Offre financière (Volume 3) ; ● L'enveloppe C contenant une copie de l'Offre financière (Volume 3) séparé et scellée servant d'offre témoin destinée à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics pour conservation marqué comme telle. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparée par des intercalaires de couleur identique. Le reste sans changement./-

BANKIM le 6 Mai 2022

Le ADJOINT AU MAIRE

NGGON Madeleine Epse Nkal

COMMUNE D'AKOEMAN

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006 /AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022 DU 20/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NYEP DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL 2022 ADDITIF N°03OBJET : LE PRÉSENT ADDITIF PORTE SUR LA MODIFICATION DE CERTAINS CRITÈRES ÉLIMINATOIRES SUR L'OFFRE TECHNIQUE AU NIVEAU DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES ET DU RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... 12 : PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES b) Offre technique ° Note technique inférieure à 80 % ; ° Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; ° Absence de l'attestation de l'ordre pour les Ingénieurs de Génie Civil
	Lire plutot b) Offre technique ° Note technique inférieure à 80 % ; ° Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
2	Autres
	Au lieu de ... PIECE N°3 : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRE LES PRINCIPAUX CRITERES D'ELIMINATOIRES b) Offre Technique ° Note technique inférieure à 80 % ; ° Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; ° Absence de l'attestation de l'ordre pour les Ingénieurs de Génie Civil
	Lire plutot PIECE N°3 : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRE b) Offre Technique ° Note technique inférieure à 80 % ; ° Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

AKOEMAN le 9 Mai 2022

Le MAIRE

MBARGA MBIDA JOSEPH

COMMUNE DE KAI-KAI

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°05/AONO/C/KK/ST/SG/CIPM-AG/2022 DU 22/04/2022 POUR L'ACQUISITION D'UNE BENNE DANS LA COMMUNE DE KAI-KAI, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 27 100 02641328 524511 821.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'acquisition **D'UNE BENNE DANS LA COMMUNE DE KAI-KAI**, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême Nord ; Le Maire de la commune de KAI-KAI, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent l'acquisition **D'UN CAMION BENNE dans la Commune de KAI-KAI**

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel : 100 000 000

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, installées au Cameroun et ayant une expérience dans le domaine.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres National sont financés par le Budget d'Investissement Publics du MINDDEVEL de l'Exercice 2022 sur la ligne budgétaire **56 27 100 02641328 524511 821.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être consulté, dès publication du présent Avis, auprès du maitre d'Ouvrage, du Secrétaire Général et du Chef service Technique de la Commune de KAI-KAI.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré au Secrétariat Général ou au Services Techniques de la Commune de KAI-KAI, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **cent milles (100 000) francs CFA** à la Recette Municipale de la Commune de KAI-KAI, B.P. 64 YAGOUA. Tel : 699 09 09 48.

9. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais et en **Sept (07)** exemplaires dont **Un (01) original** et **Six (06) copies** marquées comme tels seront déposées au Secrétariat Général ou au Services Techniques de la Commune de KAI-KAI, B.P. 64 YAGOUA le **12/05/2022 à 13 heures** précises sous enveloppe fermée, scellée et cachetée adressée à Monsieur le Maire de la Commune de KAI-KAI, Maître d'Ouvrage avec la mention :

**AVIS DE CONSULTATION N°005/AONO/C/KK/ST/SG/CIPM-AG/2022 POUR L'ACQUISITION D'UNE BENNE
DANS LA COMMUNE DE KAI-KAI, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD..**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Délai d'exécution : 60 jours

11. Cautionnement Provisoire

La caution de soumission d'un montant de Deux Millions 2 000 000) FCFA délivrée par un établissement bancaire de premier ordre.

12. Recevabilité des Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) seul temps dans la salle de la Commission Interne de Passation des Marchés Placées auprès de la Commune de KAI-KAI. L'ouverture des offres administratives et financières aura lieu le

12/05/2022 à 14 heures précises, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés. Ladite Commission procédera à l'ouverture des offres en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

v 1^{ère} étape : Examen de la conformité des pièces administratives (Volume 1)

Sous peine d'élimination, le Dossier Administratif doit contenir toutes les pièces authentiques et conformes énumérées dans le présent règlement de consultation.

Toutes les pièces requises doivent être datées de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Toute fausse déclaration ou présentation de pièce falsifiée ou scannée sont des motifs de rejet de l'offre sans préjudice des poursuites pénales éventuelles.

Seules les offres présentant un dossier administratif conforme seront évaluées financièrement.

En cas de groupement, produire un accord notarié.

La soumission devra être timbrée et indiquer la période de garantie et le lieu de la livraison.

2^{ème} étape : Evaluation de l'offre financière (Volume 2)

● Critères Eliminatoires

- Offre financière incomplète ;
- Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié

15. Attribution

N/D

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de KAI-KAI, B.P. 64 YAGOUA. Tel : 690 06 72 89.

KAI-KAI le 22 Avril 2022

Le MAIRE

BACHIRE ADOGAYE

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

DECISION D'ATTRIBUTION N° 008/DA/DG/CM-SCDP/2022[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)/Maître d'Ouvrage,

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des Entreprises publiques ;

Vu la loi N°2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;

Vu le Décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu la Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu la Résolution N°01/05 du 02 février 2021 portant désignation du Président, des membres et du secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n°007/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2022 du 04 avril 2022 relatif aux travaux de mise en conformité des postes de transformation électrique de la SCDP ;

Considérant la Proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la SCDP ;

DECIDE :

Article 1 : L'entreprise ci-après est désignée adjudicataire du marché relatif aux travaux de mise en conformité des postes de transformation électrique de la SCDP.

Adjudicataire	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution
BNG Sarl BP: 3929 Yaoundé Tel: 222 01 73 78	50 996 511	Six (06) mois

Article 2 : Le Directeur Général de ladite entreprise est prié de se présenter à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour recevoir notification de la présente décision ainsi que du projet de Marché y relatif.

DOUALA le 5 Mai 2022

Le DIRECTEUR

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

COMMUNE DE PITOA

DECISION MUNICIPALE N°04/DM/C/PTA/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES PASSEES APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/CPTA/CIPM/2022 DU 07 FEVRIER 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX MINI ADDUCTIONS D'EAU POTABLE EQUIPEES DE POMPE A ENERGIE SOLAIRE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE PITOA DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD LOT N° 1 : CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE EQUIPEE DE POMPE A ENERGIE SOLAIRE A DOLLERE; LOT N° 2 : CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE EQUIPEE DE POMPE A ENERGIE SOLAIRE A BADJOURA RADIER

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE PITOA, AUTORITE CONTRACTANTE,**

Vu la Constitution ;

Vu la Loi 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°0051/D/MINMAP du 19 février 2015 constatant à titre transitoire la composition des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Lettre circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu l'avis d'avis d'appel d'offres susmentionné

Vu la proposition d'attribution n°04/CIPM/PCI/PITOA signée en date du 10 mars 2022 du président de la Commission Interne de passation des Marchés auprès de la Commune de Pitoa après examen du rapport de la sous-commission d'analyse ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE

Article 1er: Les Lettres Commandes, objet du dossier d'appel d'offres national ouvert N°05/DAONO/C-PTA/CIPM/2022 du 07 février 2022 relatif aux travaux de construction de deux mini adductions d'eau potable équipées de pompe à énergie solaire dans certaines localités de la Commune de Pitoa département de la Bénoué, région du nord

Lot n° 1 : construction d'une mini adduction d'eau potable équipée de pompe à énergie solaire à Dolléré ;

Lot n° 2 : construction d'une mini adduction d'eau potable équipée de pompe à énergie solaire à Badjouma Radier, sont pour compter à partir de la date de signature de la présente décision attribuées ainsi qu'il suit ;

N° lot	Nature des travaux	Adjudicataire	Montant TTC en Franc CFA	Délai d'exécution
1	construction d'une mini adduction d'eau potable équipée de pompe à énergie solaire à Dolléré	ETS YADJOULE BP : GAROUA; TEL: 696 021 750	Vingt-deux millions neuf cent quatre-vingt-huit mille cent trois (22 988 103)	Trois (03) mois
2	construction d'une mini adduction d'eau potable équipée de pompe à énergie solaire à Badjouma Radier		Vingt-deux millions neuf cent quatre-vingt-huit mille cent trois (22 988 103)	Trois (03) mois

Article 2 : L'entreprise susvisée ne pourra exécuter lesdits marchés qu'après signature des documents contractuels y relatifs dans un délai d'exécution court dès notification de l'ordre de service.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

GAROUA le 14 Mars 2022

Le MAIRE

OUSMANOU AMAN SA'ALY

COMMUNE DE PITOA

DECISION MUNICIPALE N°06/DM/C-PTA/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AAONO/C-PTA/CIPM/2022 DU 15 FEVRIER 2022 POUR LES TRAVAUX DECONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE DE TYPE 2 A TORROYE, DANS LA COMMUNE DE PITOA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE PITOA, AUTORITE CONTRACTANTE,**

Vu la Constitution ;

Vu la Loi 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°0051/D/MINMAP du 19 février 2015 constatant à titre transitoire la composition des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Lettre circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu l'avis d'avis d'appel d'offres national ouvert N°04/AAONO/C-PTA/C1PM/2022 DU 15 février 2022 pour les travaux de construction d'un centre de santé intégré de type 2 à Torroye, dans la Commune de Pitoa, Département de la Bénoué, Région du Nord ;

Vu la proposition d'attribution n°06/CIPM/PCI/PITOA signée en date du 21 mars 2022

du président de la Commission Interne de passation des Marchés auprès de la Commune de Pitoa après examen du rapport et sous-commission d'analyse ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE

Article 1er: La Lettre Commande, objet du dossier d'appel d'offres national ouvert N°04/DAONO/C-PTA/CIPM/2022 du 15 février 2022 relatif aux travaux de construction d'un centre de santé intégré de type 2 à Torroye, dans le ressort de la Commune de Pitoa, est pour compter de la date de signature de la présente décision attribuée ainsi qu'il suit :

N° lot	Nature des travaux	Adjudicataire	Montant TTC en Franc CFA	Délai d'exécution
unique	Construction d'un centre de santé intégré de type 2 à Torroye	ETS BAIKWA, Téléphone: 699 87 51 88	Trente-quatre millions neuf cent quatre-vingt-dix huit mille sept cent quarante huit (34 998 748)	Trois (03) mois

Article 2: L'entreprise susvisée ne pourra exécuter lesdits marchés qu'après signature des documents contractuels y relatifs ; le délai d'exécution court dès notification de l'ordre de service.

Article 3: La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

GAROUA le 24 Mars 2022

Le MAIRE

OUSMANOU AMAN SA'ALY

COMMUNE DE KOMBO ABEDIMO

COMMUNIQUE NO 03 PUBLICATION OF RESULTS FOR OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO003/ONIT/KAC/KACITB/2022 OF 01/04/2022 FOR THE CONSTRUCTION OF A LOW COST HOUSE AT AKWA I , KOMBO ABEDIMO MUNICIPALITY. THE MAYOR OF KOMBO ABEDIMO COUNCIL [CONTRACTING AUTHORITY] HEREBY INFORMS THE FOLLOWING CONTRACTOR WHO TENDER FOR THE ABOVE PROJECT THAT BIDS HAVE BEEN AWARDED AS FOLLOWS;

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

No of Lots	Delegated Contracting Authority	Place of execution	Bidder	Amount [FCFA]	Duration of execution
01	Mayor of Kombo Abedimo Council	Akwa I Kombo Abedimo Municipality	GEO SAVER INTL LTD	35,000,000	[three] 03Months

Unsuccessful Bidders are called upon to withdraw their Tender Documents from the office of the Mayor of Kombo Abedimo Council [Tenders Board secretariat] within fifteen days from the date of publication of this communiqué. Failure to do so, the said document shall be disposed without further notice. This communiqué serves as notice for the i>.1e.assf eti. all Bid Bonds by the appropriate Commercial Bank.

Cc

-MINMAP THE MAYOR

-ARMP/SW

-CHAIRMAN/KACITB

-PROJECT OWNER

-NOTICE BOARD

KOMBO-ABEDIMO le 4 Mai 2022

Le MAIRE

ANKI ABOKO Patrick

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°03784/22/DG/DAG/DAMP/SMP/AA DU 06/05/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°036/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 01/03/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN CYLINDRE COMPLET DE PRESSE DE 18" POUR L'USINE D'ÉGRENAGE DE GAROUA 3

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert n°36/22/AOIO/SDCC/CIPM du 01/03/2022 pour la fourniture d'un cylindre complet de presse 18" pour l'usine d'égrenage de Garoua3;

Considérant La Lettre N°39/22/SDCC/CIPM du 12 Avril 2022 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

DECIDE :

Article 1: Les Sociétés ci après sont retenues comme adjudicataire des marchés relatifs à la consultation susmentionnée:

Lots	SOUMISSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
Unique	CMTS BP 12 956 Douala	224 190 000	120 Jours à compter jde la date de notification de l'ordre de service'de commencer les prestations ;

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

PRÉFECTURE MEFOU ET AKONO

DECISION PREFECTORALE 037/DP/J12/SAEF PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE, N°001/AONO/J12/SAEF/CDPM/2022 DU 14/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES : TRONCON 1 : CARREFOUR NGON – BILIK I ; TRONCON 2 : CARREFOUR ELIG EDOA – NKOUMADJAP – ELIG ESSAMA DANS LES ARRONDISSEMENTS D'AKONO, NGOUMOU ET DE MBANKOMO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR

Vu la Constitution ;
Vu la loi N°2021/026 du 16 Décembre 2021 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour le compte de l'exercice 2022 ;
Vu la loi N°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu la Loi N°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques ;
Vu la Loi N°98/013 du 14 Juillet 1998 relative à la concurrence ;
Vu le décret N°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de **Madame ZONGO née NYAMBONE Antoinette Justine** aux fonctions de Préfet du Département de la Mefou et Akono ;
Vu le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le décret N°2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
Vu le décret N°2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des Chefs des circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;
Vu le décret N°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
Vu le décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et ses modificatifs subséquents ;
Vu l'arrêté préfectoral N°142/AP/J12/SAEF du 04 avril 2019 constatant la composition de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Mefou et Akono ;
Vu l'arrêté N°003/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le Cahier de Clauses Administratives Générales, applicables aux Marchés Publics de travaux ;
Vu la décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;
Vu la circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2022 ;
Vu la lettre-circulaire N°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°001/AONO/J12/SAEF/CDPM/2022 du 14 Mars 2022, en procédure d'urgence, pour les travaux de réhabilitation des routes : tronçon 1 : Carrefour Ngon – Bilik 1 ; tronçon 2 : Carrefour Elig Edoa – Nkoumadjap – Elig Essama dans les arrondissements d'Akono, Ngoumou et de Mbankomo, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre ;
Vu la proposition d'attribution N°004/L/J12/CDPM du 25 Avril 2022 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Mefou et Akono ;
Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

Article 1er : Le soumissionnaire, **ETS EGTP**, BP : 37 Bafang, téléphone : 674 257 024, est attributaire du projet, **en procédure d'urgence, pour les travaux de réhabilitation des routes : tronçon 1 : Carrefour Ngon – Bilik 1 ; tronçon 2 : Carrefour Elig Edoa – Nkoumadjap – Elig Essama dans les arrondissements d'Akono, Ngoumou et de Mbankomo, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre**, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **119.994.038 (Cent-dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-quatorze mille trente-huit) francs CFA** et un délai d'exécution de **trois (03) mois** calendaires.

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

COMMUNE DE KOMBO ABEDIMO

COMMUNIQUE NO 04 PUBLICATION OF RESULTS FOR OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO004/ONIT/KAC/KACITB/2022 OF 01/04/2022 FOR THE CONSTRUCTION OF A LOW COST HOUSE AT AKWA II, KOMBO ABEDIMO MUNICIPALITY. THE MAYOR OF KOMBO ABEDIMO COUNCIL [CONTRACTING AUTHORITY] HEREBY INFORMS THE FOLLOWING CONTRACTOR WHO TENDER FOR THE ABOVE PROJECT THAT BIDS HAVE BEEN AWARDED AS FOLLOWS;

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

No of Lots	Delegated Contracting Authority		Place of execution	Bidder	Amount [FCFA]	Duration of execution
01	Mayor of Kombo Abedimo Council		Akwa II Kombo Abedimo Municipality	ASH NEWS & PUBLISHING LTD	25,000,000	[three] 03Months

Unsuccessful Bidders are called upon to withdraw their Tender Documents from the office of the Mayor of Kombo Abedimo Council [Tenders Board secretariat] within fifteen days from the date of publication of this communiqué. Failure to do so, the said documents shall be disposed without further

notice. This communiqué serves as notice for the Bid Bonds by the appropriate commercial bank

Cc

THE MAYOR

-MINMAP

-ARMP/SW

-CHA1RMAN/KACITB -PROJECT OWNER

-NOTICE BOARD

KOMBO-ABEDIMO le 4 Mai 2022

Le MAIRE

ABOKO ANKI Patrick

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**DECISION N°00000114/D/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP DU 18 AVRIL 2022 PORTANT PUBLICATION DES
RÉSULTATS DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION
N°007/DC/MINEPAT/CIPM/2022 DU 14 MARS 2022, EN VUE DE L'ACQUISITION DU MATÉRIEL
INFORMATIQUE AU MINEPAT, EN PROCÉDURE D'URGENCE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire,

VU la Constitution ;

VU le Décret n° 2008/220 du 04 juillet 2008 portant organisation du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;

VU le Décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

VU le Décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

VU le Décret n° 2019/002 du 4 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

VU le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU la Circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et les autres entités publiques pour l'exercice 2022 ;

VU le PV de la CIPM du 07 avril 2022.

DECIDE :

Article 1 : la Lettre-Commande relative à la Demande de Cotation N°007/DC/MINEPAT/CIPM/2022 du 14 mars 2022, en vue de l'acquisition du matériel informatique au MINEPAT, en procédure d'urgence est attribué aux SKYLOG SARL, BP : Yaoundé, TEL: 243 73 77 06/673 76 24 24, pour un montant de Quarante Millions Cinq Cent Douze Mille Quatre Cent Cinquante-Six (40 512 456) FCFA, TTC.

Article 2 : Cette Entreprise est par conséquent invitée à se présenter, dès signature et publication de la présente Décision, à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, Porte 005, en vue de l'établissement du projet de Lettre-Commande correspondant.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 18 Avril 2022

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

COMMUNE DE KALFOU

«AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 001/2022/DC/C-KALFOU /CDPMMD-AG DU 26/04/2022 POUR L'EQUIPEMENT EN MATEREL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE LOKORO, ARRONDISSEMENT DE KALFOU, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de KALFOU, Autorité Contractante, lance un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation pour l'équipement en matériel médical du CSI de LOKORO, Arrondissement de KALFOU, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

La consistance de la fourniture, objet de la présente Demande de Consultation, porte sur l'équipement en matériel médical du CENTRE DE SANTE INTEGRE de LOKORO en conformité avec les prescriptions du Descriptif de la Fourniture.

3. Cout Prévisionnel

pour un coût prévisionnel de **Huit Millions (8 000 000) de Francs CFA TTC.**

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine.

Par la présente consultation, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les **informations authentiques** qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leur dossier.

6. Financement

La fourniture, objet de la présente Demande de Cotation, est financée par **le Budget Investissement Publics du MINSANTE, Exercice 2022**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de KALFOU.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu à la Mairie de KALFOU, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **Vingt mille (20 000) francs CFA**, auprès de la Recette Municipale de KALFOU.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un **(01)** original et six **(06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier de Consultation, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Mairie de KALFOU auprès du secrétariat général, au plus tard le **18/05/2022 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention:

«AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION

N° 001/2022/DC/C-KALFOU /CDPMMD-AG

**DU 26/04/2022 POUR L'EQUIPEMENT EN MATEREL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE
LOKORO, ARRONDISSEMENT DE KALFOU, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE
L'EXTRÊME-NORD**

FINANCEMENT : Budget d'Investissement Public du MINSANTE

EXERCICE 2022, IMPUTATION :

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Délai d'exécution : Deux (02) mois

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra, joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (selon le modèle) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances, d'un montant de **trois cent vingt mille**

(320 000) de francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **18/05/2022 à 15 heures** précises dans la salle de réunions de la Commune de KALFOU, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

14. Critères d'évaluation

N/D

15. Attribution

N/D

16. Durée Validité des Offres

N/D

17. Renseignements Complémentaires

N/D

KALFOU le 26 Avril 2022

Le MAIRE

GOGOBELE Jean

COMMUNE DE YAOUNDE V

COMMUNIQUE PORTANT ANNULATION DE LA DEMANDE DE COTATION N°005/DC/CAY5/CIPM/2022 DU 21/04/2022 POUR LA DISTRIBUTION DE DENRÉES ALIMENTAIRES À L'OCCASION DE LA 50^E ÉDITION DE LA FÊTE NATIONALE DU 20 MAI 2022 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5 communique :

La Demande de Cotation N°005/DC/CAY5/CIPM/2022 du 21/04/2022 pour la distribution de denrées alimentaires à l'occasion de la 50^e édition de la Fête Nationale du 20 Mai 2022 est annulée pour n'avoir à ce jour enregistré aucune soumission.

La Décision Municipale portant annulation de ladite procédure sera publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 10 Mai 2022

Le MAIRE

BALA Augustin

COMMUNE DE BANKIM

ADDITIF N° 006/A/R-AD/D-M°BYO/C-BKM/SG/SIGAMP/CIPM/2022 DU 06 MAI 2022 PORTANT MODIFICATION DU NOMBRE OFFRES A REMETTRE DANS LE CADRE DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES CI-APRES : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 0014/AONO/C.BANKIM/SG/CIPM/PCCM/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 27/04/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTURE ET/OU BET EN VUE DU CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SEIZE (16) LOGEMENTS DE TYPE T3 DANS LA COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Recevabilité des Offres
	Au lieu de ... Les documents constituant l'offre seront présentés en 3 volumes ci-après, placés dans deux enveloppes : - Enveloppe A : comprenant l'offre administrative (volume 1) et l'offre technique (volume 2) ; - Enveloppe B : comprenant l'offre financière (volume 3). Toutes les pièces constitutives des offres (enveloppes A et B) seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en question. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.
	Lire plutot Les documents constituant l'offres seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous double enveloppe dont : ● L'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) et l'offres technique (Volume 2) ● L'enveloppe B contenant l'Offre financière (Volume 3) ; ● L'enveloppe C contenant une copie de l'offres financière (Volume 3) séparé et scellée servant d'offre témoin destinée à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics pour conservation marqué comme telle. Toutes les pièces constitutives des offres (enveloppes A et B) seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d' Offres en question. Les différents pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique. Le reste sans changement./-

BANKIM le 6 Mai 2022

Le ADJOINT AU MAIRE

NGGON Madeleine Epse Nkal

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU CENTRE

ADDITIF RECTIFICATIF N°01« AVIS D'APPEL D'OFFRES N°000001/AONO/J/CRPM/2022 DU 13 AVRIL 2022EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EQUIPEMENT DE LA DELEGATION REGIONALE DE L'ELEVAGE, DES PECHEES ET DES INDUSTRIES ANIMALES DU CENTRE »

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Cautionnement Provisoire
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres. Le montant de cette caution de soumission est fixé à deux cent mille (200 000) francs CFA.

2 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

1 – Critères éliminatoires

1.1 : Pièces administratives

- a) Absence de la caution de soumission;
- b) Dossier incomplet ou pièces non conformes, sous réserve des dispositions de l'article 92 (9) du Code des Marchés Publics
- c) Pièce falsifiée (la Commission Régionale de Passation des Marchés et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).

1.2 : Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
 - b) Non satisfaction, au moins, à 80% des critères essentiels ;
- 14.1.3 : Offre financière
- a) Offre financière incomplète ;
 - b) Modification d'une quantité du devis ;
 - c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
 - d) Absence d'un sous-détail de prix.

2 – Critères essentiels

- présentation générale de l'offre ;
- Capacité financière de l'entreprise;
- références de l'Entreprise ;
- prospectus en couleur conforme aux spécifications techniques de la fourniture;
- proposition technique conforme aux spécifications techniques de la fourniture ;
- chronogramme et délai de livraison ; 1
- preuves d'acceptation des clauses de la Lettre-commande (CCAP et CCTP paraphés et signés avec la mention « lu et approuvé »).

N.B : Toute offre n'ayant respecté tous les critères éliminatoires et obtenu au moins cinq (05) « oui » sur sept (07) des critères essentiels sera éliminée.

Lire plutot

14.1 – Critères éliminatoire

- Absence de la caution de soumission ;
- Dossier administratif incomplet ou non-conforme après 48 heures (*sous réserve des dispositions de l'article 92(9) du décret 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics*) ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou scannée (la Commission Régionale de Passation des Marchés et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).;

non-respect de plus de deux (02) sur les sept (07) critères techniques essentiels

YAOUNDE le 10 Mai 2022

Le GOUVERNEUR

NASERI PAUL BEA

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 00016/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA RELATIF A LA PUBLICATION DE LA DECISION N° 000060/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 28 AVRIL 2022 PORTANT RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00002/AONO/MPT/CIPM/2022 DU 23 FEVRIER 2022 RELATIF A L'ACQUISITION DE LOGICIELS DE SECURITE AU MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS COMMUNIQUE :

Le soumissionnaire dont le nom figure dans le tableau ci-dessous, est déclaré adjudicataire de la lettre commande, objet de la consultation susvisée.

N°	Adjudicataire	Montant TTC	Délai d'exécution
1	ETS DECO TRADING GROUP BP 3465 YAOUNDE	34.582.500 FCFA	Soixante (60) jours.

Ce soumissionnaire est par conséquent prié de se présenter d'urgence, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics) pour les formalités de signature dudit contrat./-

YAOUNDE le 28 Avril 2022

Le MINISTRE

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

COMMUNE D'AKOEMAN

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005 /AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022 DU 20/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA LIGNE ÉLECTRIQUE MT/BT DE NDONKO À NYEP DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL 2022 ADDITIF N°02OBJET : LE PRÉSENT ADDITIF PORTE SUR LA MODIFICATION DE CERTAINES QUANTITÉS DU DÉTAIL QUANTITATIF ET ESTIMATIF SUITE À LA HAUSSE CONSTATÉE DES PRIX DE CERTAINS MATÉRIAUX ET ÉQUIPEMENTS SUR LE MARCHÉ.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot CADRE DE DU DETAL QUANTITATIF ET ESTIMATIF CADRE DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF DANS LE FICHIER D'ORIGINE....

AKOEMAN le 9 Mai 2022

Le MAIRE

MBARGA MBIDA JOSEPH

COMMUNE DE BANKIM

ADDITIF N° 004/A/R-AD/D-M°BYO/C-BKM/SG/SIGAMP/CIPM/2022 DU 06 MAI 2022 PORTANT MODIFICATION DU NOMBRE OFFRES A REMETTRE DANS LE CADRE DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES CI-APRES : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°010/AONO/C .BANKIM/SG/CIPM/2022 DU 18/04/2022 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE NYAMBOYA (PREMIERE PHASE) DANS LA COMMUNE DE BANKIM ;

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Recevabilité des Offres
	Au lieu de ... Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous double enveloppe dont : ● L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) et l'Offre technique (Volume 2) ● L'enveloppe B contenant l'Offre financière (Volume 3). Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A et B), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.
	Lire plutot Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous double enveloppe dont : ● L'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) et l'Offre technique (Volume 2) ● L'enveloppe B contenant l'Offre financière (Volume 3) ● L'enveloppe C contenant une copie de l'Offre financière (volume 3) séparé et scellée servant d'offre témoin destinée à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics pour conservation marqué comme telle. Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A et B) seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Le reste sans changement./-

BANKIM le 6 Mai 2022

Le ADJOINT AU MAIRE

NGGON Madeleine Epse Nkal

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**ADDITIF N°01 APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 006/AMI/CUD/2022 DU 08 AVRIL 2022 RELATIF A
L'EVALUATION EX-POST DU PROJET DRAINAGE PLUVIAL (PDP) DE DOUALA**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot Le Maire de la Ville de Douala communiqueles informations complémentaires suivantes : 1- La date de dépôt des offres initialement prévue le 09 Mai 2022, est reportée au 23/05/2022 à 13 heures, heure locale ; 2- Le lieu de dépôt des offres est COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA ; Direction des Services Généraux et du Patrimoine ;222, rue Pasteur, au 5^{ème} étage de l'immeuble SCIde BONANJO, B.P. 43 Douala, Tél./Fax : +237 233 4215 09, E-mail : fabriceobama@yahoo.fravec copie à martekey@yahoo.fr. Le reste est sans changement. /_

DOUALA le 9 Mai 2022

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE NKONGSAMBA 2E

COMMUNIQUÉ N°002/C/CAN2/SG/UPE/2022 DU 10/05/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03 /AONO/CAN-2/CDPM/2022 DU 04 AVRIL 2022 POUR LA FOURNITURE D'UNE NIVELEUSE AU PROFIT DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2ÈME, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL, EN PROCÉDURE D'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème}, communique :

Par Décision **N°002/C/CAN2/SG/UPE/2022 du 10/05/2022**,

L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert suscité.

Intitulé du projet	Attributaire	Montants TTC (FCFA)	Délai de livraison
Fourniture d'une Niveleuse au profit de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2	STE BEN CONSULTING SARL Tél : +237 676 920 497	100 000 000 (Cent millions) Francs CFA TTC	180 (Cent quatre-vingt) jours calendaires

Ladite entreprise est invitée à se présenter, dès publication du présent Communiqué et **au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation**, à l'Unité de Promotion Economique (UPE), pour la mise au point du Contrat correspondant.

NKONGSAMBA le 10 Mai 2022

Le MAIRE

SAMEN Patrice

PROGRAMME D'AMELIORATION ET DE LA COMPETITIVITE DES EXPLOITATIONS FAMILIALES AGROPASTRALE

DECISION N° 003/2022/D/MINADER-MINEPIA/SG/PCP-ACEFA/CN/CNA/RPM DU 29 AVRIL 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ N° 003/2022/M/AOIR/MINADER- MINEPIA/PCP-ACEFA/CSPM ISSU DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 005/2021/AOIR/MINADER-MINEPIA/PCP-ACEFA/CSPM DU 30 NOVEMBRE 2021 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGÉ DE LA RÉALISATION DE L'ÉVALUATION À MI-PARCOURS DU PROGRAMME DE CONSOLIDATION ET DE PÉRENNISATION DU CONSEIL AGROPASTORAL (PCP-ACEFA).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE COORDONNATEUR NATIONAL,**

Vu la Convention de financement N° CCM 1397 03 W du 14 juillet 2017 signée entre la France et la République du Cameroun ;
Vu la loi n° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;
Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et autres entités publiques ;
Vu la Loi N° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant Lois de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;
Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAF) applicables aux Marchés Publics ;
Vu la Décision conjointe n° 044/MINADER-MINEPIA du 03 septembre 2007 portant nomination d'un Coordonnateur National et d'un Coordonnateur National Adjoint du Programme d'Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Familiales Agropastorales (ACEFA) ;
Vu le DAO n° 005/2021/AOIR/MINADER-MINEPIA/PCP-ACEFA/CSPM du 30 novembre 2021 ;
Vu la Proposition d'attribution de la Commission Spéciale de Passation des Marchés placée auprès du PCP-ACEFA du 31 mars 2022 ;
Vu l'avis de non objection de l'Agence Française de Développement du 26 avril 2022.

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} : La société ci-dessous désignée ayant soumissionné pour la prestation dont l'objet est mentionné ci-dessus, est déclarée attributaire dudit marché pour les montants et le délai ci-après :

Adjudicataire	Montant HTVA (F CFA)	Montant TTC (F CFA)	Délai d'exécution
APPROCHE INTEGREE DU DEVELOPPEMENT (AIDE) B.P. : 6702 Yaoundé	54 560 000	63 984 800	Soixante (60) jours

ARTICLE 2 : Les soumissionnaires, n'ayant pas été retenus, sont priés de passer au Secrétariat de la Coordination Nationale du PCP-ACEFA dans les 15 jours suivant la publication du présent communiqué pour le retrait de leurs offres. Passé ce délai, elles seront détruites.

ARTICLE 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 29 Avril 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

DR MOUMINI BOUBA

COMMUNE DE NKONGSAMBA 2E

**DECISION N°003/DM/CAN2/SG/UPE/2022 DU 10/05/2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE
LETTRE-COMMANDE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème},
(Autorité Contractante)**

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret N° 2011/0408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicat des Communes et Etablissements Communaux modifié et complété par le décret n° 77/285 du 03 Août 1977 ;

Vu le décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2008/019 du 17 Janvier 2008 portant création de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème} ;

Vu le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des marchés publics ;

Vu la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012, relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n° 002/CAB/PM du 04 novembre 2002, relative à la procédure de passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018, portant Code des Marchés Publics

Vu la Circulaire N°0000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;

Vu la Circulaire N°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion de la performance du système des marchés publics ;

Vu la Circulaire N°003/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;

Vu la Décision N°00000111/D/CAB/MINMAP/SG/DAJ du 07 Février 2018 portant désignation des Présidents des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°02/D/PREFET MOUNGO/CDPM-MGO/22 du 25 Avril 2022 portant désignation des Membres de la Sous-commission d'Analyse des Offres relatives aux Appels d'Offres Nationaux ouverts du 04 Avril dans la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème} ;

Vu l'Arrêté No 000130/A/MINDDEVEL du 3 Mars 2020 constatant l'Election de **Monsieur SAMEN Patrice** au poste du Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème}

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert N°02/AONO/CAN-2/CDPM/2022 du 04 Avril 2022 **pour les travaux de Réhabilitation de l'axe Pont Essoua-Terre Rouge (1.05) Km dans la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème}, Département du Mounjo, Région du Littoral, en procédure d'urgence ;**

Considérant le Procès-verbal de proposition d'attribution de la Commission Départementale de Passation des Marchés publics du Mounjo, du 05 Mai 2022;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'ETS KABO - Tél: +237 694 200 302, a été retenu comme Adjudicataire de l'Appel d'Offres N°02/AONO/CAN-2/CDPM/2022 du 04 Avril 2022 **pour les travaux Réhabilitation de l'axe Pont Essoua-Terre Rouge (1.05) Km dans la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème}, Département du Mounjo, Région du Littoral, en procédure d'urgence**, pour un montant TTC de **26 999 000 (Vingt-six millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille) Francs CFA** et pour un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires.

Article 2 : La présente **Décision** sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

NKONGSAMBA le 10 Mai 2022

Le MAIRE

SAMEN Patrice

PRÉFECTURE MEFOU ET AKONO

DECISION PREFECTORALE 040DP/J12/SAEF PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE, N°004/AONO/J12/SAEF/CDPM/2022 DU 14/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU CES DE ZOOUATOU PSI DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO

COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°2021/026 du 16 Décembre 2021 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour le compte de l'exercice 2022;

Vu la loi N°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques;

Vu la Loi N°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques ;

Vu la Loi N°98/013 du 14 Juillet 1998 relative à la concurrence ;

Vu le décret N°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de **Madame ZONGO née NYAMBONE Antoinette Justine** aux fonctions de Préfet du Département de la Mefou et Akono ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le décret N°2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des Chefs des circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;

Vu le décret N°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et ses modificatifs subséquents;

Vu l'arrêté préfectoral N°142/AP/J12/SAEF du 04 avril 2019 constatant la composition de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Mefou et Akono ;

Vu l'arrêté N°003/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le Cahier de Clauses Administratives Générales, applicables aux Marchés Publics de travaux ;

Vu la décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents des Commissions

Départementales de Passation des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2022 ;

Vu la lettre-circulaire N°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°004/AONO/J12/SAEF/CDPM/2022 du 14 Mars 2022, en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe au CES de Zouatoupsi dans l'Arrondissement de Bikok, Département de la Mefou et Akono, Région du centre ;

Vu la proposition d'attribution N°004/L/J12/CDPM du 25 Avril 2022 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Mefou et Akono;

Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

Article 1er: Le soumissionnaire, **ETS RAMSON SERVICES**, BP : 8079 Yaoundé, téléphone : 0904/0015, est attributaire du projet, **en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe au CES de Zouatoupsi dans l'Arrondissement de Bikok, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre**, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **21.997.869 (Vingt-un millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille huit cent soixante-sept) francs CFA** et un délai d'exécution de **trois (03) mois** calendaires.
ZONGO NYAMBONE Antoinette Justine

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 00015/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA RELATIF A LA PUBLICATION DE LA DECISION N° 000059/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 28 AVRIL 2022 PORTANT RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00001/AONO/MPT/CIPM/2022 DU 23 FEVRIER 2022 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE ET MIGRATION DES SYSTEMES D'EXPLOITATION DES SERVEURS AU MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS COMMUNIQUE :

Le soumissionnaire dont le nom figure dans le tableau ci-dessous, est déclaré adjudicataire du marché, objet de la consultation susvisée.

N°	Adjudicataire	Montant TTC	Délai d'exécution
1	SPRINT PAY CAMEROUN SA BP 1342 YAOUNDE	96.462.736 FCFA	Sept (07) semaines.

Ce soumissionnaire est par conséquent prié de se présenter d'urgence, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics) pour les formalités de signature dudit contrat./-

YAOUNDE le 28 Avril 2022

Le MINISTRE

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

COMMUNE DE PITOA

DECISION MUNICIPALE N°01/DM/C/PTA/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES PASSEES APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C-PTA/CIPM/2022 DU 01 FEVRIER 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE PITOA, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD, > LOT N°01 : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE BE ; > LOT N°02 : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE MBARA ; > LOT N°03 : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE MBOURA ; > LOT N°04 : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE DJIPPORDE POUTCHI.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE PITOA, AUTORITE CONTRACTANTE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation Marchés Publics ;

Vu le Décret n°0051/D/MINMAP du 19 février 2015 constatant à titre transitoire la composition des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Lettre circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu l'avis d'avis d'appel d'offres susmentionné

Vu la proposition d'attribution n°01/CIPM/PCI/PITOA signée en date du 04 mars 2022 du président de la Commission Interne de passation des Marchés auprès de la Commune de Pitoa, assortie du rapport d'analyse ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE

Article 1er: Les Lettres Commandes, objet du dossier d'appel d'offres national ouvert N°01/DAONO/C-PTA/CIPM/2022 DU 01 février 2022 relatif aux travaux de construction de quatre (04) blocs de deux (02) salles de classe dans certaines écoles publiques de la commune de Pitoa, département de la Bénoué, région du nord,

> Lot n°01 : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE BE ;

> Lot n°02 : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE MBARA;

> Lot n°03 : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE MBOURA;

> Lot n°04: CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE DJIPPORDE POUTCHI, sont, compter de la date de signature de la présente décision attribuées ainsi qu'il suit:

N° lot	Nature des travaux	Adjudicataire	Montant TTC en Franc CFA	Délai d'exécution
1	CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE BE	SOCIETE EL HADJ GAMBO ET FILS SARL BP: 69 GAROUA, TELEPHONE: 699 63 28 45	Dix-sept millions neuf cent un mille six cent soixante-quatorze (17 901 674)	Trois (03) mois
2	CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE MBARA	TRANSCONTINENTAL TRAVEL AND SERVICE AGENCY (TTASA) SARL BP : 549 GAROUA ; TEL : 699 94 32 72/677 18 20 30	Dix-sept millions neuf cent un mille six cent soixante-quatorze (17 901 674)	Trois (03) mois
3	CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE MBOURA	TRANSCONTINENTAL TRAVEL AND SERVICE AGENCY (TTASA) SARL BP : 549 GAROUA ; TEL : 699 94 32 72/677 18 20 30	Seize millions six cent trente-huit mille soixante-huit (16 638 068)	Trois (03) mois
4	CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE DJIPPORDE POUTCHI	TRANSCONTINENTAL TRAVEL AND SERVICE AGENCY (TTASA) SARL BP : 549 GAROUA ; TEL : 699 94 32 72/677 18 20 30	Seize millions six cent quatre-vingt-dix-sept mille deux cent soixante-quatorze (16 697 274)	Trois (03) mois

Article 2: Les entreprises susvisées ne pourront exécuter lesdits marchés qu'après signature des documents contractuels y relatifs. Le délai d'exécution court dès notification de l'ordre de service.

Article 3: La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.-/

GAROUA le 8 Mars 2022

Le MAIRE

OUSMANOU AMAN SA'ALY

AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°07/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2022 DU 10 MAI 2022 POUR LA PRODUCTION DES AGENDAS ET DES
CALENDRIERS DE L'AGENCE, EXERCICE 2022.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC), Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour **la production des agendas et des Calendriers pour le compte de l'année 2023, Exercice 2022.**

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres comprennent notamment : la conception, la confection, le transport, la fourniture et la réception après validation par l'autorité contractante des agendas et calendriers définis dans le tableau ci-après :

N° D'ORDRE	DESIGNATION		NOMBRE
A	Calendriers	Calendriers muraux à spirales	500
		Calendriers chevalets à spirales	3000
	Total		3500
B	Agendas	Agendas A4 personnalisés	1400
		Mini-Agenda Agendas A5 personnalisés	300
	Total		1700

Dont les caractéristiques sont les suivantes

A- Calendriers		
N°	Désignation	Spécifications

A-1	Calendrier chevalet à spirales	Thématique	Personnalisée		
		Période d'utilisation	De janvier à décembre 2023		
		Format type	Bureau		
		Finition : calendriers spiraux			
		v Mensuel de 12 mois ;			
		v Impression numérique en quadrichromie ;			
		v Informations utiles-jours fériés, fêtes légales au Cameroun ;			
		v Format : 21*15 cm ;			
		Texture- Feuillet sur papier couché 300g ;			
		Nombre de feuillets personnalisés- 13 feuillets (recto/verso ; français/anglais) ;			
		Nombre de copies : 3000.			
A-2	Calendriers muraux à spirales	Thématique	Personnalisée		
		Période d'utilisation	De janvier à décembre 2023		
		Format type	Bureau		
		Finition-calendriers spirales			
		v Mensuel de 12 mois ;			
		v Impression numérique en quadrichromie ;			
		v Informations utiles-jours fériés, fêtes légales au Cameroun ;			
		v Format : 60*40 cm.			
		Texture	Feuillet sur couché 170g/m2		
		Nombre de feuillets personnalisés	13 feuillets (recto verso ; français/anglais).		
		Nombre de copies	500		

B. Agendas	
B-1. Agendas A5	Caractéristiques

Intérieure	Thématique	Personnalisée
	Période d'utilisation	De janvier à décembre 2023
	Format type	Bureau
	Type d'Agenda	Semainier
	v Semainier de 52 semaines en deux langues (Anglais et Français) sur une page (gauche) et les notes sur l'autre (droite) ; v Signet personnalisé (l'adresse du site web www.antic.cm) ; v Atlas standard Afrique et semainier personnalisé imprimé sur papier offset mauve-jaune 10% ; v Pages en quadrichromie avec contours en or et perforations sur le coin bas ; v Calendrier avec jours fériés au Cameroun, renseignements internationaux (pays, sigles, capitales, superficies, langues, monnaie, et décalage horaire, indice téléphonique) ; v Marque du Logo à sec en bas au centre et millésime 2021 à sec au-dessus à droite.	
Couverture	v Marquage du millésime 2023 à chaud v Embossage du logo à chaud sur la couverture	
Texture	Couverture simili cuir prestige	
Type de reliure	Dos carré cousu	
Couleur de la couverture	Bleue roi	
Dimensions	210x270 mm	
Nombre de pages personnalisées	v 24 pages soit, 12 pages au début et 12 pages (recto verso, français/anglais) faisant office de séparation entre mois ; v Impression numérique en quadrichromie sur papier glacé 220g/m2 ;	
Finition	v Tranche fil et signet v Porte stylo v Ceinture de fermeture aimantée	
Nombre de copies	v 300	

B-2. Agendas A4	Caractéristiques
------------------------	-------------------------

Intérieure	Thématique	Personnalisée
	Période d'utilisation	De janvier à décembre 2023
	Format type	Bureau
	Type d'Agenda	Semainier
	v Semainier de 52 semaines en langue (Anglais et Français) sur une page (gauche) et les notes sur l'autre page (droite) ; v Signet personnalisé (l'adresse du site web : www.antic.cm) ; v Atlas standard Afrique et semainier personnalisé imprimé sur papier offset mauve-jaune 10% ; v Pages en quadrichromie avec contours en or et perforations sur le coin bas ; v Calendrier avec jours fériés au Cameroun, renseignements internationaux (pays, sigles, capitales, superficies, langues, monnaie, et décalage horaire, indice téléphonique).	
Extérieure	Marque logo à sec en bas au centre et millésime 2023 à sec au-dessus à droite	
Couverture	v Marquage du millésime 2023 à chaud v Embossage du logo à chaud sur la couverture	
Texture	Couverture simili cuir Haut prestige.	
Type de reliure	Dos carré cousu	
Couleur de la couverture	Bleue roi	
Dimensions	210x297 mm	
Nombre de pages personnalisées	v 24 pages soit, 12 pages au début et 12 pages (recto verso, Français/ Anglais), faisant office de séparation entre mois ; v Impression numérique en quadrichromie sur papier glacé 220g.	
Finition	v Tranche fil et signet v Porte stylo v Ceinture de fermeture aimantée	
Nombre de copies	v 1400 copies dont 300 avec plaques nominatives en alu doré dimension 60x15 mm en bas à droite ;	

NB : Les photos illustratives des agendas objets des spécifications ci-dessus sont annexées au présent DAO ;

Il est à noter que la production définitive de la commande sera faite après validation d'un exemplaire par l'ANTIC.

3. Cout Prévisionnel

Le coût de la fourniture objet du présent Appel d'Offres au terme des études préalables est d'un montant TTC de **46 245 152 (quarante-six millions deux cent quarante-cinq mille cent cinquante-deux) FCFA.a**

4. Allotissement

Non applicable.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des prestations similaires.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est **en ligne ou hors ligne (hybride)**

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget de l'ANTIC, exercice 2021 : Imputation **606 100.**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent Avis, le dossier physique peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales/ Service des marchés), sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé, face Haut-Commissariat du Canada, BP : 6170 Yaoundé, Tél : 6 94 40 58 68.

La version électronique du dossier peut être consultée sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses <http://>

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction Générale de l'ANTIC (Direction des Affaires Générales), sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé, face Haut-Commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 6 94 40 58 68 dès publication du présent Avis, contre versement d'une somme non remboursable de soixante mille (60 000) Francs CFA, payable aux heures ouvrables dans le compte BICEC « Compte Spécial : CAS-ARMP ». Le reçu de paiement devra indiquer l'identité du prestataire désirant participer à l'Appel d'Offres.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus-indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

Taille et format des fichiers

Pour la soumission les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'Offre du soumissionnaire sont les suivantes :

-5 Mo pour l'Offre Administrative ;

-15 Mo pour l'Offre Technique ;

-5 Mo pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

-Format PDF pour les documents textuels ;

-JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

Les documents constituant l'Offre sont répartis en trois volumes ci-après, contenus dans une enveloppe fermée et scellée notamment :

L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;

L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;

L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

9. Remises des offres

- **Pour la soumission hors ligne** : l'offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales) sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé face Haut-commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 6 94 40 58 68, au plus tard le **06/06/2022 à 13 heures** et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2022 DU 10 MAI 2022, POUR LA PRODUCTION DES AGENDAS ET DES CALENDRIERS DE L'AGENCE, EXERCICE 2022. »

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

-**Pour la soumission en ligne**, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **06/06/2022 à 13heure**. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

NB Les offres parvenues après la date limite de dépôt seront jugées irrecevables

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison de la fourniture objet du présent Appel d'Offres est **de soixante (60) jours** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer la prestation.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de **920 000 (neuf cent vingt mille) F CFA**.

Cette caution est valable pendant trente (30) jours à compter de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation des pièces administratives, des Offres techniques et des offres financières ne seront pas recevables

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le Service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète, conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le **06/06/2022 à 14 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'ANTIC, siégeant à la salle de conférences du Centre National de Cryptographie et de Certification Électronique (CNCCE) sise au lieu-dit Poste Centrale.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

16.1 Critères éliminatoires

- a) Fausse déclaration ou Pièce falsifiée ;
- b) Absence d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- c) Note technique inférieure à **70 %** ;
- d) Absence de la caution de soumission d'un montant de **920 000 (neuf cent vingt mille) FCFA**, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère des Finances ;
- e) Non régularisation d'une pièce du dossier administratif, dans un **délai de 48h** accordé par la CIPM après le dépouillement ;
- f) Absence de l'attestation d'une capacité financière délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant **de vingt millions (20.000.000) FCFA** ;
- g) Non-respect du format de fichier des offres ;
- h) Absence de la copie de sauvegarde.

16.2. Critères essentiels

N°	Désignation	Sous-critères
1	Présentation générale de l'offre	02
2	Référence du soumissionnaire dans le domaine similaire	02
3	Qualité et conformité des fournitures proposées aux spécifications techniques.	38
4	Qualification et expérience du personnel	06
5	Planning et délai de livraison	02
6	ST paraphé, signé, daté et cacheté par l'entreprise avec la mention « lu et approuvé »	01
7	CCAP paraphé, signé, daté et cacheté par l'entreprise avec la mention « lu et approuvé »	01

N.B : Le critère 3 (Qualité et conformité des fournitures proposées aux spécifications techniques) ne sera validé que si tous les sous-critères y relatifs sont validés.

15. Attribution

Le Directeur Général de l'ANTIC, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disant** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales) sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé face Haut –Commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 694 40 58 68, ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.marchespublics.cm>

Assistance technique.

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler **la CONAC au (+237) 222 20 37 32/ 222 20 37 30/ 658 26 26 82 ou encore le numéro vert 15 17.**

YAOUNDE le 10 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PROF. EBOT EBOT ENAW

AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2022, DU 10 MAI 2022, POUR
L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE DE L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE
L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), EN TROIS (03) LOTS DISTINCTS. FINANCEMENT :
BUDGET ANTIC, EXERCICE 2022**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans l'optique d'accroître l'efficacité de son personnel et la productivité de l'Agence, le Directeur Général de l'ANTIC, Maître d'ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'**acquisition du matériel informatiques en trois (03) lots distincts, exercice 2022.**

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent marché comprennent :

LOT 1 : FOURNITURE DES MATERIELS INFORMATIQUES :

Fourniture, installation, configuration, mise en service ainsi que la documentation du matériel informatique ci-après :

N°	Produit	Quantité	Observations
1	Ordinateur tout en un (Core i7)	15	
2	Ordinateur tout en un (Core i5)	10	
3	Laptop (core i7)	05	
4	Laptop (core i5)	04	
5	Imprimante laser noire/blanc	04	
6	Imprimante Laser couleur	10	
7	Photocopieur standard	03	
8	Scanner	02	
9	Vidéoprojecteur	05	
10	Onduleur pour desktop	30	
11	Tablette	10	
12	Disques durs externes	05	
13	Disques durs internes	10	
14	Pro Combiné	20	
15	Casque de vidéo conférences	15	
16	Téléphone fixe	05	

LOT 2 : FOURNITURE DES SOLUTIONS LOGICIELLES :

Fourniture, installation, configuration, activation et déploiement des licences d'exploitation authentifiées des logiciels ci-après ;

N°	
1.	Ms Offi
1.	VM Wa
1.	Micros
1.	Micros
1.	VM Wa
1.	VM Wa

N°	
1.	Micros

LOT 3 : FOURNITURE DES INFRASTRUCTURES TIC MATERIELLES :

Fourniture, installation, configuration, mise en service ainsi que la documentation des configurations et installations techniques des infrastructures TIC matérielles ci-après :

N°	Produit	Quantité	Observations
1	SAN	01	
2	Serveur	01	

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est d'un montant TTC de : **249 484 262 (deux-cent quarante-neuf millions quatre cent quatre-vingt-quatre mille deux cent soixante-deux) FCFA**, réparti comme suit :

-Pour le lot 1 : **Fourniture des matériels informatiques d'un montant TTC de 145 291 117 (cent quarante-cinq millions deux cent quatre-vingt-onze mille cent dix-sept) FCFA.**

-Pour le lot 2 : **Fourniture des solutions logicielles d'un montant TTC de 71 434 145 (soixante-onze millions quatre cent trente-quatre mille cent quarante-cinq) FCFA.**

-Pour le lot 3 : **Infrastructures TIC matérielles d'un montant TTC de 32 759 000 (Trente-deux millions sept cent cinquante-neuf mille) TTC F CFA.**

4. Allotissement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont subdivisées en trois (03) lots repartis ainsi qu'il suit :

-Lot 1 : **Fourniture des matériels informatiques :**

-Lot 2 : **Fourniture des solutions logicielles ;**

-Lot 3 : **Infrastructures TIC matérielles.**

NB : Un soumissionnaire peut être attributaire des trois (03) lots.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la vente du matériel, accessoires informatiques et logiciels ou dans le domaine similaire.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est **en ligne ou hors ligne (hybride)**

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget de l'ANTIC, exercice **2022** : Imputations budgétaires :

- Lot1 : **242 000 ;**

- Lot2 : **235 200 ;**

- Lot3 : **235 100.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier physique peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales) sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé, face Haut-Commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 6 94 40 58 68.

La version électronique du dossier peut être consultée en ligne aux heures ouvrables sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction Générale de l'ANTIC (Direction des Affaires Générales), sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé, face Haut-Commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 6 94 40 58 68 dès publication du présent Avis, contre versement d'une somme non remboursable de **175 000 (Cent soixante-quinze mille) F CFA**, représentant les frais d'achat du DAO, payable aux heures ouvrables dans le compte BICEC « Compte Spécial : CAS-ARMP ». Ce reçu devra indiquer l'identité du prestataire.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus-indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée au paiement des frais d'achat du DAO.

Taille et format des fichiers

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 Mo pour l'Offre Administrative ;
- 15 Mo pour l'Offre Technique ;
- 5 Mo pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

Format PDF pour les documents textuels ;
JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après, contenus dans une enveloppe fermée et scellée notamment :

L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;

L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;

L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

NB : Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

9. Remises des offres

-Pour la soumission hors ligne : l'offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales) sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé face Haut-commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 699 474 440, au plus tard le **09 Juin 2022 à 13 heures** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08 /AONO/ANTIC/DG/CIPM/2022 DU 10 Mai 2022, POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE DE L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), EN TROIS (03) LOTS DISTINCTS, EXERCICE 2022.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

-Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **09 Juin 2022 à 13heure**. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

NB Les offres parvenues après la date limite de dépôt seront jugées irrecevables.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent Appel d'Offres est de **cent cinquante (150) jours calendaires**.

Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer la prestation.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la **pièce 11** du DAO d'un montant de :

- **2 900 000 (Deux millions neuf cent mille) FCFA** pour le lot 1 ;

- **1 400 000 (Un million quatre cent mille) F CFA** pour le lot 2 ;

- **650 000 (Six cent cinquante mille) F CFA** pour le lot 3,

Cette caution est valable pendant trente (30) jours à compter de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes uniquement par les services émetteurs ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le **09 Juin 2022 à 14 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) placée auprès de l'ANTIC, siégeant dans la salle de conférences du Centre National de Cryptographie et de Certification Electronique (CNCCE) de l'ANTIC, sise au lieu-dit Poste centrale.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

a. Critères éliminatoires

1. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
2. Non régularisation d'une pièce du dossier administratif dans le délai de **48 heures** accordé par la CIPM après le dépouillement ; 3. *Absence d'une caution de soumission d'un montant de 2 900 000 (Deux millions neuf cent mille) FCFA pour le lot 1 ; 1 400 000 (Un million quatre cent mille) F CFA pour le lot 2 ; 650 000 (Six cent cinquante mille) F CFA pour le lot 3, délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère des Finances.*

4. Non-respect de 100% des critères majeurs et de 70% des critères essentiels ;
5. Note technique inférieure à 70% ;
6. Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
7. Absence de l'attestation d'une capacité financière délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de :
- **80 000 000 (quatre-vingts millions) FCFA** pour le **Lot 1**,
- **30 000 000 (trente millions) F CFA** pour le **Lot 2** ;
- **15 000 000 (quinze millions) F CFA** pour le **Lot 3** ;
8. Non-respect du format de fichiers des offres ;
9. Absence de la copie de sauvegarde ;

b. Critères majeurs

Les spécifications techniques majeures des fournitures sont les suivantes :

LOT 1 : FOURNITURE DES MATERIELS INFORMATIQUES :

N°	Désignations
1	ORDINATEUR TOUT EN UN (CORE i7)
	Caractéristiques
	Processeur
	- Intel® Core™ i7, 10ème Generation, UHD Graphics 630, 16 MB L3 cache, 8 cores, 65W ^{1,2} support intel vPro
	RAM
	- Au moins 8 GB RAM
	- DDR4-2933 MHz
	Disque Dur
	- 512GB M.2 2280 PCIe NVMe Trois (03) Cellules Couches SSD
2	ORDINATEUR TOUT EN UN (DESKTOP) CORE I5
	Processeur
	- Intel® Core™ i5-10600 avec UHD Graphique 630 (3,3 GHz, 12 MB L3 cache, 6 cores), 65W ^{1,2} support intel vPro
	RAM
	- Au moins 8 GB RAM
	- DDR4-2933 MHz
	Disque Dur
	- 256GB M.2 2280 PCIe NVMe Trois (03) Cellules Couches SSD
3	LAPTOP (Core i7)
	Processeur
	- Intel® Core™ i7 de 11e génération
	RAM
	- Au moins 16 Go de mémoire
	- LPDDR4x-4266
	Disque Dur
	- au moins 1 To
	- M.2 PCIe NVMe SSD

4	LAPTOP (Core i5)
	Processeur
	- Intel® Core™ i7-11850H, 24MB cache, DDR4-3200, Intel UHD graphique
	Processeur
	- Intel® Core™ i5-de 11e génération
	RAM
	- au moins 16 GB
	- DDR4-3200
	Disque Dur
	- 512 GB, PCIe NVMe, PCIe x4, M.2 2280 SSD Opal2
5	IMPRIMANTE LASER NOIRE/BLANC
	Connectivité
	- Wi-Fi double bande avec réinitialisation automatique, USB haut débit
	Taux d'utilisation mensuel
	- Jusqu'à 20 000 A4; Volume de pages mensuel recommandé: 200 à 2 000
6	IMPRIMANTE LASER COULEUR
	Performance d'impression
	- Noir (A4, recto simple): Jusqu'à 27 ppm; Couleur (A4, recto simple): Jusqu'à 27 ppm;
	- Noir (A4, recto verso): Jusqu'à 24 ipm; Couleur (A4, recto verso): Jusqu'à 24 ipm;
	Taux d'utilisation mensuel
	- Jusqu'à 55 000 pages A4; Volume de pages mensuel recommandé: 900 à 4 800 pages
7	PHOTOCOPIEUR STANDARD
	Résolution
	- Lecture (600dpi x 600dpi)
	- Copie (600dpi x 600dpi)
	Vitesse du scan (A4, 300dpi)
	- 25/25ipm(25/20 ppm)

8	SCANNER
	Niveaux de gris /Profondeur d'échantillonnage
	- 8 bits (256 niveaux de gris) / 24 bits (16,7 millions de couleurs)
	Fonctions supplémentaires
	- E-mail, numérisation vers Cloud
	Type de document pris en charge
	- Carte de visite, étiquettes, photo, enveloppe, carte postale
9	VIDEOPROJECTEUR
	Technologie de projection
	- Technologie 3LCD, Obturateur RVB à cristaux liquides
	Rapport du Contraste dynamique
	- 40 000:1
10	ONDULEUR POUR DESKTOP
	Technologie
	- Line Interactive
	Temps de transfert
	- 6 ms typical : 10 ms maximum
	Batterie
	- Type de batterie : Batterie au plomb scellée
	- 12V
	Connexion de sortie
	- 2 Universal + 1 IEC 320 C13
11	TABLETTE
	Processeur
	- Processeur quadruple cœur Intel® Core™ i5-1035G4 de 10e génération
	Mémoire
	- 8 GB 3733 MHz LPDDR4x
	Stockage
	- SSD : 256 Go

12	DISQUES DUR EXTERNES
	<i>Technologie</i>
	- SSD
	<i>Capacité</i>
	- 2To
	<i>Conformité en matière de sécurité</i>
	- CAN/CSA C22.2
13	DISQUES DUR INTERNES
	<i>latence moyenne (ms)</i>
	- 4.16
	<i>Octets par secteur</i>
	- 4096
	<i>Capacité</i>
	- 4To
	<i>Profondeur (mm/in, max)³</i>
	- 147.0mm/5.787in
14	PRO COMBINE
	<i>Afficheur du combiné</i>
	- Grand écran couleur TFT 1,8"
	- 6 lignes / 128 x 180 pixels
	<i>Interface</i>
	- a/b (analogique) et IP/ Ethernet (IEEE 802.3) VoIP
	<i>Système</i>
	- Téléphone sans-fil évolutif jusqu'à 6 combinés

15	CASQUE DE VIDEO CONFERENCES
	Microphone
	- 100 Hz–10 kHz
	Sensibilité d'entrée
	- -62 dBV/μbar, -42 dBV/Pa +/- 3 dB
	Longueur du Câble
	- 2.4 m
	Connexion
	- Compatible USB (1.1 et 2.0)
	TÉLÉPHONE FIXE
16	Mains-libres duplex intégral :
	- 320 x 240 pixels (QVGA) TFT couleur 5.7"
	Protocole supporté :
NB : Toutes les machines devront avoir au moins le système Windows 10 Pro 64 bits installé	
VoIP, Codecs G.711, G.722 I G729	
LOT 2 : FOURNITURE DES SOLUTIONS LOGICIELLES	
	Ecran :
	- 320 x 240 pixels (QVGA) TFT couleur 5.7", rétro-éclairage de l'écran
	Touches tactiles programmables (éclairées):
	- 8 touches avec LED bleue
1.	Données de consommation d'après le cycle de charge annuel selon RAL-UZ 150 :
	- 31,7 kWh1
	Assistance plateforme :
	- hipath 3000
2	
3	
4	

Micros

N°	
5	
6	
7	

LOT 3: FOURNITURE DES INFRASTRUCTURES TIC MATERIELLES

N°	DESIGNATIONS
1	Serveur 10^{ème} génération
	Processeur :
	- Processeur évolutif Intel® Xeon® 4208 (8 cœurs, 2,1 GHz, 11 Mo, 85 W)
	Mémoire cache du processeur
	- 11 MoL3
	Contrôleur réseau
	- Adaptateur Ethernet HPE 1 Go 331i 4 port
	Mémoire, maximale
	- 3,0 To avec 128 Go de mémoire DDR4, selon le modèle de processeur

2	SAN
	Puissance d'entrée requise
	- 120VAC 3.07A, 293-361 W; 220VAC 1.58A,289-352W
	Options d'extension du stockage
	- 24 drive bay 2060 SFF disk enclosures and/or 12 drive bay 2060 LFF disk enclosures (add up to 9)
	Dissipation de la chaleur
	- 1766 BTU/hr

c. Critères essentiels

N°	CRITERES	Sous-critères
a	Présentation générale de l'offre	02
b	Référence du soumissionnaire dans le domaine similaire	01
c	Qualification et conformité des fournitures proposées aux spécifications techniques	114 (Lot 1 : 68, Lot 2 : 36, Lot 3 : 10)
d	Qualifications et expérience du personnel	13 soit : (Lot 1 : 05, Lot 2 : 05, Lot 3 : 03)
e	Garantie et service après-vente	02
f	Organisation et méthodologie d'exécution des prestations	01
g	CCAP et ST paraphés, signés, datés et cachetés par l'entreprise avec la mention « lu et approuvé »	02

NB : Pour les caractéristiques techniques satisfaisantes, les fiches techniques et les prospectus des appareils produits par le fabricant seuls feront foi.

Le candidat doit satisfaire 100% des critères majeurs et 70% des critères essentiels pour être admis à l'analyse financière de son offre.

15. Attribution

Le Directeur Général de l'ANTIC, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disant après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales) sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé face Haut-Commissariat du Canada, BP : 6170 Yaoundé, Tél : 694 405 868 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>

YAOUNDE le 10 Mai 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

PROF. EBOT EBOT ENAW

PRÉFECTURE MEFOU ET AKONO

COMMUNIQUE N°033/C/J12/SAEF DU 09/05/2022 PORTANT PUBLICATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE, N°004/AONO/J12/SAEF/CDPM/2022 DU 14/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU CES DE ZOUATOUPSI DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO

COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR

Par **Décision Préfectorale N°040/DP/J12/SAEF du 09/05/2022** communique que les résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert

LOT DE SOUMISSION	SOUSSIONNAIRE	MONTANT LU TTC DES OFFRES EN CFA	MONTANT CORRIGE OFFRES EN CFA
LOT UNIQUE	ETS RAMSON SERVICES, BP : 8079 Yaoundé, téléphone : 699 04 09 15	21.997.869 (Vingt-un millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille huit cent soixante-sept) francs CFA	21.997.869 (Vingt-un m cent quatre-vingt-dix huit cent soixante-s CFA

Le soumissionnaire, **ETS RAMSON SERVICES**, BP : 8079 Yaoundé, téléphone : 699 04 09 15, est attributaire du projet, **en proc travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe au CES de Zouatoupsi dans l'Arrondissement de Bikok, Dépa Centre**, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **21.997.869 (Vingt-un millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille huit** délai d'exécution **de trois (03) mois** calendaires.

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué, au plus tard dans les **sept (07) jours** qui su l'établissement de la Lettre-Commande correspondante./-

NGOUMOU le 9 Mai 2022

Le PRÉFET

ZONGO NYAMBONE Antoinette Justine

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°03796/22/DG/DAG/DAMP/SPM/AA DU 06/05/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°023/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 16/02/2022 POUR LA FOURNITURE DES TUYAUTERIES HYDRAULIQUE DE LA PRESSE LIFT BOX 20"X54» À L'USINE D'ÉGRENAGE DE GUIDER

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert n°023/22/AOIO/SDCC/CIPM du 16/02/2022 pour la fourniture des tuyauteries hydrauliques de la presse LIFT BOX 20"x54" à l'usine d'égrenage de Guider;

Considérant La Lettre N°33/22/SDCC/CIPM du 19 Avril 2022 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

DECIDE :

Article 1: La Sociétés SPEED APPRO, ci après est retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation susmentionnée:

Lots	SOUSSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
Unique	SPEED APPRO BP 1923 Douala	107 011 438	120 Jours a compter jde la date de notification de l'ordre de service'de commencer les prestations ;

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

DECISION N° 196/22/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG/ DU 05 MAI 2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

- Vu La loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat du Cameroun et des autres entités ;
- Vu La loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;
- Vu le décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
- Vu le décret n°22018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu Le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 portant réaménagement du gouvernement ;
- Vu Le décret n°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu La circulaire n°0000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et les autres entités publiques pour l'exercice 2022;
- Vu la proposition d'attribution n° 029 du 19 Avril 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère des Enseignements Secondaires.

DECIDE

Article 1^{er} : L'entreprise ci-après désignée est attributaire du Marché relatif à l'Appel d'Offres

N°07/AONO/MINESEC/CIPM/2022 DU 18 FEVRIER 2022 pour les travaux de construction du Lycée Technique et Professionnel Agricole de LAGDO, Région du Nord, département de la Bénoué, arrondissement de LAGDO, de la manière suivante :

N°AO	OBJET	ATTRIBUTAIRE	IMPUTATION	MONTANT TTC FCFA	DELAI (Mois)
07	Travaux de construction du Lycée Technique et Professionnel Agricole de LAGDO, Région du Nord, département de la Bénoué, arrondissement de LAGDO.	Etablissements JEMAK	56 25 333 01 451315 2331439	399 962 903	09

YAOUNDE le 5 Mai 2022

Le MINISTRE

NALOVA LYONGA

COMMUNE DE NKONGSAMBA 2E

DECISION N°002/DM/CAN2/SG/UPE/2022 DU 10/05/2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème},
(Autorité Contractante)**

Vu la Constitution ;
Vu la Loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le décret N° 2011/0408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret N° 77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicat des Communes et Etablissements Communaux modifié et complété par le décret n° 77/285 du 03 Août 1977 ;
Vu le décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2008/019 du 17 Janvier 2008 portant création de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème} ;
Vu le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics
Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des marchés publics ;
Vu la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012, relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018, portant Code des Marchés Publics
Vu la Circulaire N°0000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;
Vu la Circulaire N°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;
Vu la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion de la performance du système des marchés publics ;
Vu la Circulaire N°003/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;
Vu la Décision N°00000111/D/CAB/MINMAP/SG/DAJ du 07 Février 2018 portant désignation des Présidents des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;
Vu la Décision N°02/D/PREFET MOUNGO/CDPM-MGO/22 du 25 Avril 2022 portant désignation des Membres de la Sous-commission d'Analyse des Offres relatives aux Appels d'Offres Nationaux ouverts du 04 Avril dans la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème} ;

Vu l'Arrêté No 000130/A/MINDDEVEL du 3 Mars 2020 constatant l'Election de **Monsieur SAMEN Patrice** au poste du Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème}

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert N°03 /AONO/CAN-2/CDPM/2022 du 04 Avril 2022 **pour la fourniture d'une Niveleuse au profit de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème}, Département du Moungo, Région du Littoral, en procédure d'urgence ;**

Considérant le Procès-verbal de proposition d'attribution de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Moungo, du 05 Mai 2022;

DECIDE :

Article 1^{er} : La STE BEN CONSULTING SARL; Tél: +237 676 920 497, a été retenue comme Adjudicataire de l'Appel d'Offres N°03 /AONO/CAN-2/CDPM/2022 du 04 Avril 2022 **pour la fourniture d'une Niveleuse au profit de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème}, Département du Moungo, Région du Littoral, en procédure d'urgence**, pour un montant TTC de **100 000 000 (Cent millions) Francs CFA** et pour un délai d'exécution de Cent quatre-vingt (180) jours calendaires.

Article 2 : La présente **Décision** sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

NKONGSAMBA le 10 Mai 2022

Le MAIRE

SAMEN Patrice

COMMUNE DE KOMBO ABEDIMO

COMMUNIQUE NO 01 PUBLICATION OF RESULTS FOR OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO001/ONIT/KAC/KACITB/2022 OF 01/04/2022 FOR THE CONSTRUCTION OF A LANDING WHARF AT MBENMONG BEACH , KOMBO ABEDIMO MUNICIPALITY. THE MAYOR OF KOMBO ABEDIMO COUNCIL [CONTRACTING AUTHORITY] HEREBY INFORMS THE FOLLOWING CONTRACTOR WHO TENDER FOR THE ABOVE PROJECT THAT BIDS HAVE BEEN AWARDED AS FOLLOWS;

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

No of Lots	Delegated Contracting Authority	Place of execution	Bidder	Amount [FCFA]	Duration of execution
01	Mayor of Kombo Abedimo Council	Mbenmono Kombo Abedimo Municipality	ETS.T. b MICHEALCAM	40,000,000	[three] O3Months

Unsuccessful Bidders are called upon to withdraw their Tender Documents from the office of the Mayor of Kombo Abedimo Council [Tenders Board secretariat] within fifteen days from the date of publication of this communiqué. Failure to do so, the said document shall be disposed without further notice. This communiqué serves as notice for the release of all Bid Bonds by the appropriate

Commercial Bank.

-MINMAP -ARMP/SW THE MAYOR

-CHAIRMAN/KACITB

-PROJECT OWNER

-NOTICE BOARD

KOMBO-ABEDIMO le 4 Mai 2022

Le MAIRE

ANKI ABOKO Patrick

PRÉFECTURE MEFOU ET AKONO

COMMUNIQUE N°031/C/J12/SAEF DU 09/05/2022 PORTANT PUBLICATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE, N°002/AONO/J12/SAEF/CDPM/2022 DU 14/03/2022 POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SOCIALES DE LA MEFOU ET AKONO ET LOGEMENT D'ASTREINTE, REGION DU CENTRE (PHASE III)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO

COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR

Par **Décision Préfectorale N°038/DP/J12/SAEF du 09/05/2022** communique que les résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert

LOT DE SOUMISSION	SOUSSIONNAIRE	MONTANT LU TTC DES OFFRES EN CFA	MONTANT CORRIGE OFFRES EN CFA
LOT UNIQUE	ETS ANCA DECOR, BP : 13 059 Yaoundé, téléphone : 699 990 458	19.999.990 (dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix) francs CFA	19.999.990 (dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix) francs CFA

Le soumissionnaire, **ETS ANCA DECOR**, BP : 13 059 Yaoundé, téléphone : 699 990 458, est attributaire du projet, **en projet de travaux de construction de la délégation départementale des Affaires Sociales de la Mefou et Akono et logement d'astreinte** pour un montant Toutes Taxes Comprises de **19.999.990 (dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix) francs CFA de trois (03) mois** calendaires.

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué, au plus tard dans les **sept (07) jours** pour l'établissement de la Lettre-Commande correspondante./-

NGOUMOU le 9 Mai 2022

Le PRÉFET

ZONGO NYAMBONE Antoinette Justine

COMMUNE DE NGAOUNDÉRE 1ER

AVIS DE CONSULTATION N° 14/AC/CAN1ER/CIPM/2022 DU 05/05/2022 POUR L'ACQUISITION D'UN (01) VEHICULE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE POUR LECOMPTÉ DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1ERFINANCEMENT : BUDGET FEICOM/COMMUNE D'ARONDISSEMENT DE NGAOUNDERE EXERCICE 2022

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er, Autorité Contractante, lance une consultation en vue d'une demande de cotation pour l'acquisition d'un véhicule pick-up 4x4 double cabine pour le compte de la COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations, objet de la présente consultation, est de **28 000 000 (Vingt-huit millions) francs CFA TTC**

3. Participation et origine

La participation à cette Consultation est ouverte aux concessionnaires automobiles camerounais remplissant les conditions reprises dans le Règlement de la consultation.

ADMINISTRATION AU NOM DE LAQUELLE SERA CONCLU LE MARCHÉ

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés de la COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1er, les marchés de fourniture seront conclus entre les Adjudicataires et le Maître d'Ouvrage, pour le compte de la COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1er.

4. Financement

Le véhicule objet de la présente Consultation est financé par le budget du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) et la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er, exercice 2022.

5. Acquisition du Dossier

Le dossier de Consultation peut être retiré à la COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1er, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **30 000 (trente mille) francs CFA** à la Recette Municipale D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1er au titre des frais de dossier.

6. Remises des offres

Les offres rédigées en langue française ou anglaise seront remises en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), ainsi que le dossier administratif complet de l'EXERCICE 2022 et la déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous pli fermé à la Mairie de NGAOUNDERE 1er, sise à côté de la Sous-Préfecture de NGAOUNDERE 1er, au plus tard **le 02 Juin 2022 à 14 heures** précises et devront porter la mention suivante :

AVIS DE CONSULTATION N° 14/AC/CAN1er/CIPM/2022 DU 05/05/2022 DU EN VUE D'UNE DEMANDE DE COTATION POUR L'ACQUISITION D'UN (01) VEHICULE PICK-UP DOUBLE CABINE 4X4 POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE NGAOUNDERE 1er
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

7. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations est fixé à deux (02) mois.

DELAI DE REPONSE DES SOUMISSIONNAIRES :

Il est accordé aux soumissionnaires désireux de participer à cet avis de consultation un délai de vingt et un jours (21) à compter de la date de publication de cet avis dans le JDM, dans la presse ou par affichage.

8. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de **560 000 (cinq cent soixante mille) francs CFA** délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé, par le Ministre Chargé des Finances.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente Demande de c otatons sera déclarée irrecevable

Les chèques bancaires certifiés ne seront pas acceptés.

9. Recevabilité des Offres

Les offres seront présentées en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies. Elles seront contenues dans deux (02) enveloppes fermées et scellées, comprenant :

Enveloppe A : Pièces administratives

- une expédition des actes constitutifs de la société ou une copie légalisée du registre de commerce ;
- une attestation de non exclusion de l'entreprise, délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- une attestation de non-faillite délivrée par la Chambre de Commerce ou du Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'Entreprise ;
- l'Attestation de non redevance en cours de validité;
- une attestation de soumission délivrée par le Directeur Général de la CNPS ; ,
- une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;
- une attestation du plan de localisation ;
- une quittance d'achat du Dossier de Consultation; .
- une copie du plan et d'attestation de localisation légalisée.

N.B. : Toutes les pièces énumérées ci-dessus devront dater de moins de trois mois et être signées par l'autorité compétente des administrations concernées.

Enveloppe B : Offre financière

- La soumission suivant le modèle fourni dans la présente Consultation ;
- Les caractéristiques techniques du type de véhicule proposé ;
- Le bordereau descriptif et quantitatif ;
- La garantie du fabricant et le certificat d'origine du véhicule proposé.

Chacune des enveloppes A et B contenant l'original et les copies sera fermée et scellée.

Les deux (02) enveloppes seront placées dans une grande enveloppe elle-même fermée et scellée portant la mention suivante : **AVIS DE CONSULTATION 14/AC/CAN1er/CIPM/2022 DU 05/05/2022 DU EN VUE D'UNE DEMANDE DE COTATION POUR L'ACQUISITION D'UN (01) VEHICULE PICK-UP DOUBLE CABINE 4X4 POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE NGAOUNDERE 1er**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en un seul temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de N'Gaoundéré 1er en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés aux date, heure et lieu précisés dans l'Avis de Consultation. Il sera dressé un procès-verbal à l'ouverture des plis.

Le dépouillement aura lieu **le 02 Juin 2022 à 15 heures** précises à la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er sis immeuble CAMTEL/Adamaoua.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée même en cas de groupement.

11. Critères d'évaluation**1- EVALUATION DES OFFRES**

La Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er procédera par la suite à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant :

- A) examen de la conformité des pièces administratives et des offres financières du point de vue des délais et des spécifications techniques ;
- B) vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- C) élaboration d'un tableau des offres.

2- Principaux critères d'élimination

Ces critères sont les suivants :

- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre ;
- Caractéristiques techniques du véhicule proposé non conforme aux prescriptions du DC.
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de la caution de soumission
- N'avoir pas satisfait à au moins quatre des cinq critères essentiels
- Pièce non-conforme et non régularisée dans un délai de 48 heures.

3 -Principaux critères de qualification

Le système de notation est binaire les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

- Présentation de l'offre
- Références du soumissionnaire dans le domaine de la prestation ;
- Service après-vente.

12. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour ressortir au Dossier de Consultation.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **soixante jours (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

DUREE DE LA RECEVABILITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant **90 (quatre-vingt-dix) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie de Ngaoundéré 1er les jours ouvrables ou auprès des Services du Maître d'Ouvrage ou appeler au numéro téléphone suivant : 698 14 33 00/ 699 17 02 22.

NGAOUNDERE le 5 Mai 2022

Le MAIRE

IBRAHIMA

COMMUNE DE BALI

AWARD DECISION NO. 02 /AD/BC/BSO/MEZAM/NWR/2022 OF 22/04/2022 BEARING ON THE AWARD OF JOBBING ORDER RELATING TO CONSULTATION N°004/RQ/ BC/BCITB/2022 OF 29/03/2022 FOR "THE FIGHT AGAINST ANTI-STATE SENTIMENTS AND ENHANCEMENT OF PEACE VIA THE PROVISION OF BASIC AGRICULTURAL INPUTS TO SOME BALI MUNICIPAL YOUTH FARMING GROUPS

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**THE MAYOR OF BALI COUNCIL**

MINDFUL of the Constitution;

MINDFUL of Decree No.2004/275 of 24th September 2004 on the Public Contract Code;

MINDFUL of circular No.004/CAB/PM of 30th December 2003 relating to the application of the public contract code;

MINDFUL of Decree No.2011/412 of 9th December 2011 re-organizing the presidency of the republic;

MINDFUL of Decree No.2012/074 of 8th March creating and organizing the functioning of the tenders boards of public contracts, modified and completed by Decree No.2013/271 of 3/08/2013;

MINDFUL of Decree No.366/2018 of 20/06/2018 organizing the Ministry of Public Contracts;

MINDFUL of circular No.001/CAB/PR of 19/06/2012 relating to the award and control of public contracts;

MINDFUL of Ministerial Order N°.000286/A/MINDEVEL of 6th March 2020 to record the election of Mr. WANDUM BUNGA ERNEST as Mayor of Bali Council;

MINDFUL of Award Proposal No. BCITB of 19/04/2022 of the Bali Council Internal Tenders' Board

following Consultation N° 004/RQ/ BC/BCITB/2022 of 29/03/2022 for "the fight against anti-state sentiments and enhancement of peace via the provision of basic agricultural inputs to some Bali Municipal Youth Farming Groups"

DECIDES

Article 1/-: That the Jobbing Order for execution relating to Consultation N° 004/RQ/ BC/BCITB/2022 OF 29/03/2022 FOR "THE FIGHT AGAINST ANTI-STATE SENTIMENTS AND ENHANCEMENT OF PEACE VIA THE PROVISION OF BASIC AGRICULTURAL INPUTS TO SOME BALI MUNICIPAL YOUTH FARMING GROUPS" is hereby awarded to the enterprise herein mentioned below:

NAME OF SUCCESSFUL BIDDER	DURATION	AMOUNT(FCFA)TTC
ETS. ANKIA	02 MONTHS	10,000,000

Article 2/-; This present decision shall be published, registered, and communicated where need be.

BAMENDA le 4 Mai 2022

Le MAYOR

WANDUM BUNGA Ernest

COMMUNE DE NGAOUNDÉRE 1ER

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09/AONO/CAN 1ER/CIPM/2022 DU POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES : CAREFFOUR (MARZA-NGAOUNDAY-LAIGA)- EP LAÏGA-PONT MADJIR-NATIONALE N°1 SUR 8KM, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA, (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 36 126 01 641027 523511

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2022, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1, l'Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation des routes: Carrefour (Marza-Ngaounday-Laïga) -EP Laïga-Pont Madjir-Nationale N° 1 sur 8km, dans la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré Département de la vina. Région de l'Adamaoua (en procédure d'urgence).

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment pour chacun des lots :

- Installations-études ;
- Terrassements-chaussées ;
- Ouvrage-Assainissement-Drainage ;
- Divers.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **Vingt millions (27 000 000) F CFA.**

4. Allotissement

L'ensemble des travaux est constitué de la : Réhabilitation des routes : Carrefour (Marza-Ngaounday-Laïga) - EP Laïga-Pont Madjir-Nationale N°1 sur 8 km, dans la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré Département de la vina. Région de l'Adamaoua.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises, sociétés ou groupement d'entreprise ayant une expérience dans le domaine des travaux publics, de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public/MINTP Exercice 2022 imputations budgétaires : 56 36 126 01 641027 523511

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les services de la Mairie de Ngaoundéré 1^{er} dès publication du présent avis. Tel : 69814 33 00/69917 02 22.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au service technique de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1^{er} dès publication du présent avis d'appel d'offres sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1^{er} d'une somme non remboursable de **rente-cinq mille (35 000) FCFA** au titre des frais d'achat de dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat de la commission Interne de passation des Marchés Publics placée auprès de la commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1^{er} contre récépissé, au plus tard le 03 Juin 2022 à 14 heures et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT n° ../AONO/CAN 1^{er}/CIPM/2022 DU POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES : CARREFOUR (MARZA-NGAOUNDAY-LAÏGA) EP LAÏGA-PONT MADJIR-NATIONALE N-I SUR 8KM, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1^{er} DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA, (EN PROCEDURE D'URGENCE). « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (Garantie Bancaire de Soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et d'un montant égal à **cinq cent quarante mille (540 000) francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de la validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du Cautionnement Définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1)
- l'enveloppe B contenant l'offre technique (volume 2)
- l'enveloppe G contenant l'offre financière (volume 3)

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe fermée et scellée portant uniquement la mention de l'appel d'offre en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originales ou en copies certifiées conformes par un service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète et/ou non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée Irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

Le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 03 JUIN 2022 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAN 1er, en présence du Maître d'Ouvrage ou de son représentant dans la salle des délibérations de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1^{er}.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Pour cet appel d'offre, le délai de réponse est fixé à 21 (vingt un) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication des avis d'Appel d'Offre.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois étapes :

- 1^{ère} étape : vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire
- 2^{ème} étape : évaluation des offres administrativement conformes :
- 3^{ème} étape : vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Critères éliminatoires

N°	CRITERES	OUI	NON
----	----------	-----	-----

A	Absence ou non-conformité persistante d'une pièce administrative après épuisement de délai accordé par la commission, fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée ;		
B	Absence d'une caution de soumission		
C	Avoir abandonné un chantier au cours des trois dernières années par le fait de l'entreprise		
D	Absence d'un prix unitaire quantifié		
E	Absence d'un sous-détail des prix unitaires		
F	Note technique inférieure à 70%.		

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Une déclaration sur l'honneur signée et datée certifiant la visite du site et selon le model joint en annexe ;
- Une déclaration sur l'honneur des soumissionnaires par laquelle ils attestent que non seulement ils n'ont pas abandonné de marché au cours des 03 (trois) dernières années, mais aussi qu'ils ne figurent pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;
- Chiffre d'affaires des deux dernières années
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- Expérience du personnel d'encadrement sur le chantier ; Les matériels essentiels (bulldozer, pelle chargeuse, niveleuse, compacteur manuel, camion benne, citerne à eau, véhiculé de supervision, matériel géotechnique (densitomètre, moule Proctor, balance et tamis) et autres matériels) ;
- Proposition technique : existence d'une méthodologie (organigramme de l'entreprise, organisation et méthodologie des travaux, planning d'exécution des travaux, plan du projet, disposition prévue pour la protection de l'environnement, l'hygiène et la salubrité du chantier)
- Preuves d'acceptation des conditions du marché.

Le non-respect de 2 critères entraînera l'élimination de l'offre.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel au DAO qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré lardés publication du présent avis ou appeler aux numéros suivants ; 699 85 14 24.

« Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 699 37 07 45/698 14 33 00

NGAOUNDERE le 9 Mai 2022

Le MAIRE

IBRAHIMA

COMMUNE DE MAYO-OULO

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°15/AC-DC/CMO/SG/SIGAMP/2022 DU 06 MAI 2022 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE REBOISEMENT DE 3 HA DE LA FORET COMMUNALE DE DOUBBI ET DE 6 HA DE LA FORET COMMUNALE DE GOULOUM, COMMUNE DE MAYO-OULO, DEPARTEMENT DU MAYO-LOUTI, REGION DU NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINEPDED
IMPUTATION
0

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2022, le Maire de la Commune de Mayo-Oulo, Autorité Contractante, lance un avis de Consultation pour la réalisation des travaux de reboisement de 3 ha de la forêt communale de DOUBBI et de 6 ha de la forêt communale de GOULOUM.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Marché comprennent : . Plantation des arbres;

- Entretien des jeunes arbres ;

- . Construction et équipement des points d'eau (traditionnels);

- Aménagement des pare feux ;

- .Fourniture des EPI et de matériels de travail aux gardiens ;

- « Fourniture des équipements des travaux sylvicoles ;

- Surveillance des sites reboisés; . Fourniture et pose des plaques métalliques de signalisation ;

- Information et sensibilisation des parties prenantes du projet ;

- . Suivi et évaluation des travaux.

3. Cout Prévisionnel

DIX MILLIONS TTC

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées sur le Territoire National.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont Financées par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2022 sur la ligne d'Imputation Budgétaire

7. Consultation du Dossier

N/A

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu à la Commune de Mayo-Oulo au Service du Maitre d'Ouvrage dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable, au titre des frais d'achat du dossier, de Trente mille (30 000) francs CFA auprès de la Recette municipale de la Commune de Mayo-Oulo.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée à la Commune de Mayo-Oulo au SIGAMP contre récépissé, au plus tard LE 26 MAI et à 10 heures devra porter la mention :

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE COTATION N°15/AC-DC/CMO/SG/SIGAMP/2022 DU 06 MAI 2022
POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE REBOISEMENT DE 3 HA DE LA FORET COMMUNALE DE
DOUBBI ET DE 6 HA DE LA FORET COMMUNALE DE GOULOU, COMMUNE DE MAYO-OULO,
DEPARTEMENT DU MAYO-LOUTI, REGION DU NORD**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maitre d'Ouvrage est de trois (03) mois

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à la Commune de Mayo-Oulo au SIGAMP aux dates et heures fixées dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance de dépouillement par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mayo-Oulo, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux dates, heures et adresses précisées ci-dessous :

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires Les critères éliminatoires porteront notamment sur :

- 1. L'absence d'une pièce dans le dossier administratif ;**
- 2. La fausse déclaration ou pièce falsifiée.**
- 3. L'absence de la caution de soumission.**

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

N/A

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours et aux heures ouvrables, auprès du SIGAMP de la Commune de Mayo-Oulo, Tél :

NB.: « Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants 673205725/699370748.

MAYO-OULO le 6 Mai 2022

Le MAIRE

BOUBAKARI DJIDDA

COMMUNE DE DARAK

DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/C-DARAKICIPM/2022 DU 25/04/2022 POUR L'EQUIPEMENT EN 347 TABLES BANCS ET 02 BUREAUX DE MAITRE DE CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE DARAK, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2022. Je Maire de la Commune de Darak, Autorité Contractante, lance une consultation pour une Demande de Cotation relative à l'équipement en 347 tables et 02 bureaux de maître de certaines EP de la Commune de DARAK, Département du Logone et Chari. L'ensemble des équipements sont divisés en un seul lot selon la répartition ci après :

Désignation du projet	Lieu de livraison	Montant Prévisionnel	imputation
Equipement en 347 tables bancs et 02 bureaux de maître	EP KATIKIME1 (77)	10900 000	
	EP HERWA(60)		
	EPKARKAYA(60)		
	EPNGU1RKIMA(60)		
	EP DARAK GPE II (90)		

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont contenues dans le Dossier de consultation.

3. Cout Prévisionnel

Montant : 10 900 000 F CFA TTC:

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux sociétés de droit camerounais.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Dossier de consultation, seront financées par le budget d'investissement public (BIP) DU MINEDUB, Exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de DARAK (Secrétariat du Maire) dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être retiré aux heures ouvrables à la Commune de DARAK (Secrétariat du Maire) dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement, à la Recette Municipale de DARAK, d'une somme non remboursable de Vingt mille (20000) francs CFA.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, seront déposées sous pli fermé à la Commune de Darak (Secrétariat du Maire) au plus tard le 23/05/2022 à 13 heures, heure locale et devront porter la mention:

**DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/C-DARAKiCIPM/2022 DU 25/04/2022
POUR L'EQUIPEMENT EN 347 TABLES BANCS ET 02 BUREAUX DE MAITRE DE CERTAINES ECOLES
PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE DARAK, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE
L'EXTREME-NORD.**

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum des prestations est de soixante (60) jours.
Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du marché.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit deux cent dix mille (218 000) Francs CFA.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée Irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis aura lieu le 23/05/2022 à 14 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de DARAK siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, à la Commune de Darak.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

f. Offre Administrative

12) Absence d'une pièce administrative après un délai réglementaire accordé au soumissionnaire;

13) Absence de la caution de soumission ;

14) Pièce falsifiée ;

15) Avoir abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années.

g. Offre Financière

8) Non-conformité de la soumission au règlement du DCC ;

9) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs Offres pendant soixante (60) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de Darak,

DARAK le 25 Avril 2022

Le MAIRE

ALI RAMAT

HOPITAL GENERAL DE YAOUNDE

COMMUNIQUE N°0759-022/C/MSP/HGY/CIPM/ 22PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°004/AONO/HGY/CIPM/22 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE YAOUNDE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur général de l'Hôpital Général de Yaoundé,

Maître d'Ouvrage communique

Le soumissionnaire ci-après désigné est adjudicataire du présent marché inscrit dans le tableau ci-dessous :

SOUSSIONNAIRES		MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION EN JOURS
	RANG		
INTEK SARL	1 ^{er}	48 341 565	60 jours

Le Directeur Général de la **SOCIETE INTEK SARL**, attributaire, est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Administratives et Financières de l'Hôpital Général de Yaoundé pour l'établissement du projet de marché.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission.

YAOUNDE le 10 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DJIENTCHEU VINCENT DE PAUL

COMMUNE DE YAOUNDE V

AVIS DE CONSULTATION NATIONAL OUVERT N° 003/DC/CAY5/CIPM/2022 DU 06 MAI 2022 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) VEHICULES PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE CLIMATISES DE 09 CV A LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5 lance, pour le compte de l'Exercice 2022, une Demande de Cotation pour la fourniture de deux (02) véhicules pick-up 4x4 double cabine climatisés pour les besoins de ses services.

2. Consistance des prestations

LOT	VEHICULE	FINANCEMENT	MONTANT PREVISIONNEL TTC
1	PICK-UP 4x4 DOUBLE CABINE CLIMATISES DE 09 CV	FEICOM – EXERCICE 2022	VINGT-HUIT MILLIONS (28 000 000) DE FCFA
2	PICK-UP 4x4 DOUBLE CABINE CLIMATISES DE 09 CV	BUDGET CAY5 – EXERCICE 2022	VINGT- HUIT MILLIONS (28 000 000) DE FCFA

3. Participation et origine

La participation au présent Demande de Cotation est ouverte aux Entreprises de droit camerounais installées comme concessionnaires et ayant une expérience dans la fourniture de ce type de véhicule.

4. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5.

5. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu à la Mairie de Yaoundé 5 dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille francs CFA (50.000 FCFA)** payable à la Recette Municipale de Yaoundé 5.

6. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5, au plus tard le **02/06/2022 à 09 heures** et devra porter la mention :

« **DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/CAY5/CIPM/2022 DU 06 MAI 2022**

POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) VEHICULES PICK-UP 4x4 DOUBLE CABINE DE 09 CV A LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

7. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de Soixante (60) jours.
Les fournitures seront livrées au siège de la Mairie de Yaoundé 5.

8. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copie certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Consultation. Elles devront obligatoirement datées de moins de trois (03) mois et en cours de validité ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de Consultation.

Pour chacun des lots, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de cinq cent soixante mille (560 000) francs CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure à la pièce 10 de la présente DC, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des Offres.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des Offres techniques et financières aura lieu **le 02/06/2022** à partir de **10 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5 (Salle des Actes).

Seuls les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou s'y font représenter par une personne de leur choix dument mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

10. Critères d'évaluation

1. CRITERES ELIMINATOIRES :

- *Absence d'une pièce du dossier administratif (48 heures) après l'ouverture ;*
- *Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;*
- *Absence caution de soumission ;*
- *Absence du prototype validé par le Ministère des Transports ;*
- *Absence de l'Autorisation du fabricant ;*
- *Non satisfaction d'au moins 80% de OUI sur les critères essentiels.*

CRITERES TECHNIQUES MAJEURS

- Moteur :
2.5l, 4 cylindres en ligne, 16 soupapes,
DACT (injection directe à rampe commune)
- Sortie HP/tr/min :
100/3600
- Couple Kg-m/tr/min :
26.5/1600-2400
- Transmission :
Manuelle à 5 vitesses

2. CRITERES ESSENTIELS : Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- i) Exhaustivité et conformité des véhicules proposés aux Spécifications Techniques du Dossier de Consultation
- ii) Expérience dans les prestations similaires
- iii) Service Après-vente
- iv) Délai de livraison
- v) Condition d'acceptation des dispositions du Marché : CCAP paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière page.

Pour être éligible pour l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires et au moins 80% de oui sur les critères essentiels.

11. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'Offre aura été évaluée la moins-disante et jugée conforme au Dossier de Consultation et ayant satisfait aux critères éliminatoires et essentiels.
Un soumissionnaire peut être adjudicataire des deux lots.

12. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5.

Pour tout acte de corruption ; bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) au numéro vert gratuit suivant 1517.

YAOUNDE le 6 Mai 2022

Le MAIRE

BALA Augustin

COMMUNE DE BIBEY**COMMUNIQUE**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le maire de la commune de Bibey porte à la connaissance du public que par Décision n° 002/DC/CB/SG/2022 portant attribution du marché des travaux de construction **de quatre forages à PMH dans les localités d'élinga chefferie , village Mbgoum , école Publique de Mimbanga et carrefour mbeli à la commune de Bibey** . L'Entreprise ETS ci- dessous désigné a été déclaré adjudicataire dudit appel d'offre.

N°	Adjudicataire	Proposition Financières TTC	Délai d'exécution
01	Sté : ETS EASY BUY BP : 18485 Douala Tel : 233 437 716	35 107 200 FCFA	45 jours

Ledit soumissionnaire est prié de se présenter dès publication du présent Communiqué au Secrétariat Général de ladite Commune pour l'établissement du contrat du marché y relatif.

BIBEY le 4 Mai 2022

Le MAIRE

SAVOM Martin

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**COMMUNIQUE N°00012/C/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP DU 18 AVRIL 2022 PORTANT PUBLICATION DES
RESULTATS DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION
N°007/DC/MINEPAT/CIPM/2022 DU 14 MARS 2022, EN VUE DE L'ACQUISITION DU MATERIEL
INFORMATIQUE AU MINEPAT, EN PROCEDURE D'URGENCE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire communique :

L'Entreprise ci-après est déclarée attributaire de la Lettre-Commande relative à la Demande de Cotation susmentionnée suivant les conditions du tableau ci-après :

N°	Nom du soumissionnaire	Montant FCFA TTC	Délai d'exécution
1	SKYLOG SARL BP : 2182 DLA TEL: 243 73 77 06/673 76 24 24	Quarante millions cinq cent douze mille quatre cent cinquante-six (40 512 456)	Soixante (60) jours

L'Entreprise est invitée à se présenter dès diffusion du présent communiqué au MINEPAT, Service des Marchés, porte 005, pour la souscription du projet de Marché suscité.

Par ailleurs, les Entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer procéder au retrait de leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres feront l'objet d'une destruction

YAOUNDE le 18 Avril 2022

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

**COMMUNIQUE N° 53/22/C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP- PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA
DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/MINESEC/CIPM/2021 DU 15/12/2021**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires **COMMUNIQUE** :

Conformément aux dispositions de l'article 103 alinéas (1) et (9), la Demande de Cotation N° 01/DC/MINESEC/CIPM/2021 du 15/12/2021 relative au gardiennage des locaux du Ministère des Enseignements Secondaires, est déclarée **INFRUCTUEUSE**.

YAOUNDE le 28 Avril 2022

Le MINISTRE

NALOVA LYONGA

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

MANIFESTATION D'INTERET N°010/ASMI/CUD/SG/DECI/SDCIU/2022 DU 10/05/2022 RELATIF À LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DIVERS AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la ville de Douala lance un avis de sollicitation à manifestation d'intérêt, pour la présélection des Bureaux d'Etudes et/ou groupement de Bureaux d'Etudes devant participer aux Appels d'Offres Restreints ,relatifs au contrôle des travaux divers au titre de l'exercice Budgétaire 2022 notamment dans les domaines suivants :

- Construction / réhabilitation de la voirie ;
- Construction /réhabilitation des bâtiments ;
- Construction/ entretien du réseau d'assainissement
- Construction /réhabilitation du réseau d'éclairage public.

2. Consistance des prestations

Les prestations seront regroupées en quatre (04) lots repartis de la manière suivante :

- Lot 1 : Contrôle des travaux de construction/ réhabilitation de la voirie urbaine ;
- Lot 2 : Contrôle des travaux de construction/ réhabilitation des bâtiments ;
- Lot 3 : Contrôle des travaux de construction/ entretien du réseau d'assainissement ;
- Lot 4 : Contrôle des travaux de construction/ réhabilitation du réseau d'éclairage public;
- Lot 5 : Contrôle des travaux d'entretien du matériel roulant et des équipements lourds.

3. Participation et origine

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) est ouvert aux Bureaux d'Études ou groupement de Bureaux d'Études de droit camerounais à l'exclusion des :

- Entreprises se trouvant sous le coup d'une suspension faisant suite à la résiliation d'un marché, en application de l'article 184 alinéa 1 du Code des Marchés Publics ;
- Entreprises qui ne sont pas juridiquement et financièrement autonomes, qui ne sont pas Administrées.

4. Remises des offres

Les offres rédigées en français et/ ou en anglais, devront être produites en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel et déposées à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à *l'immeuble SCI BONANJO à la Rue Pasteur N°1.049*, au 5^{ème} étage - BP 43 Douala, Tél/Fax : 233 42 69 50 au plus tard le **07/06/2022 à 12 heures 00, heure locale**, et devront porter à l'exclusion de toute autre indication la mention:

AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTERET N°010/ASMI/CUD/SG/DECI/SDUI/2022 DU 10/05/2022 RELATIF A LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DIVERS AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2022.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

5. Composition du dossier

Les candidats au présent avis de sollicitation à manifestation d'intérêt devront fournir les pièces ci-après présentées :

- Les statuts ou alors les textes qui justifient l'existence de l'entreprise ;
- L'original de l'attestation de non-faillite délivrée par le Greffe du Tribunal compétent du Siège Social du soumissionnaire ;
- Les copies certifiées de l'attestation de non-redevance en cours de validité datant de moins de 03 mois (si l'entreprise et en groupement chaque entreprise doit le produire) signé par le Directeur des impôts ou son représentant habilité ;
- L'attestation de non-exclusion des Marchés Publics (ARMP).

N.B. : L'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination de la candidature.

6. Critères d'évaluation

Les justificatifs correspondants au respect des critères ci-après

CRITERES DE SELECTION

CRITERE	SEUIL MINIMUM
1. Références techniques	● Avoir réalisé au moins un (01) projet similaire au cours des cinq (05) dernières années ou avoir des projets en cours d'exécution d'un montant minimum de Trente Millions (30 000 000) de FCFA. Pour être validée, chaque référence en prestation devra être justifiée par les éléments suivants : ● Les copies des premières et dernières pages du marché concerné. Ces documents devront être clairs et lisibles ; ressortant clairement le nom du maître d'Ouvrage et le lieu d'exécution du projet ; ● Les copies des procès-verbaux de recette technique ou les certificats de bonne fin délivrés par le Maître d'Ouvrage ; ● Un document signé de l'Autorité Contractante pour justifier les références en cours.
1. Présentation globale de l'entreprise	Le consultant produira l'organigramme détaillé de son Bureau d'Etude dans la supervision et le contrôle des travaux construction et/ou des ouvrages.

CRITERE	SEUIL MINIMUM
1. Personnel	<u>Lot 1</u> Chef de Mission : (Bacc+5 ou BACC+3), inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins sept (07) années pour celui qui a le Bacc+5 ou dix (10) années pour celui qui a le Bacc+3 acquise au sein d'une institution publique nationale ou internationale, d'un cabinet privé et avoir réalisé au cours des cinq (05) dernières années au moins deux (02) prestations de contrôle de voiries urbaines, au poste de Chef de Mission. Ingénieur de Suivi : (Bacc+3) inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) années acquise au sein d'une institution publique nationale ou internationale, d'un cabinet privé et avoir réalisé au cours des cinq (05) dernières années au moins deux (02) prestations de contrôle de voiries urbaines, au poste d'ingénieur. Ingénieur Géotechnicien : (Bacc+5 ou Bacc+3) justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) années pour le Bacc+5 ou sept (07) années pour le Bacc+3 acquise au sein d'une institution publique nationale ou internationale, d'un cabinet privé et avoir réalisé au cours des cinq (05) dernières années au moins une (01) prestation de contrôle de voiries urbaines. <u>Lot 2</u> Architecte : Chef de Mission : (Bacc+5) Inscrit à l'Ordre National des Architectes du Cameroun et justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins dix (10) années acquise au sein d'une institution publique nationale ou internationale, d'un cabinet privé et avoir réalisé au cours des cinq (05) dernières années au moins deux (02) prestations de contrôle des travaux de bâtiments au poste de Chef de Mission. Ingénieur de Suivi : (Bacc+3), inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) années acquise au sein d'une institution publique nationale ou internationale, d'un cabinet privé et avoir réalisé au cours des cinq (05) dernières années au moins deux (02) prestations de contrôle des travaux de

bâtiments en tant que Ingénieur de suivi.

Lot 3

**Ingénieur de Génie Civil/ hydraulicien ;
Chef de Mission :** (Bacc+5 ou Bacc+3),
inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de
Génie Civil pour l'Ingénieur de Génie Civil
justifiant d'une expérience professionnelle
d'au moins sept (07) années pour le Bacc+5
et dix (10) années pour le Bacc+3 acquise
au sein d'une institution publique nationale
ou internationale ,d'un cabinet privé et avoir
réalisé au cours des cinq (05) dernières
années au moins deux (02) prestations de
contrôle des travaux d'assainissement en
tant Chef de Mission

Ingénieur de Suivi : (Bacc+3) inscrit à
l'Ordre National des Ingénieurs de Génie
Civil pour l'Ingénieur de Génie Civil ;
justifiant d'une expérience professionnelle
d'au moins cinq (05) années acquise au
sein d'une institution publique nationale ou
internationale, d'un cabinet privé et avoir
réalisé au cours des cinq (05) dernières
années au moins deux (02) prestations de
contrôle des travaux d'assainissement en
tant que Ingénieur de suivi.

Lot 4

**Ingénieur de Génie
Electrique/Electrotechnicien ; Chef de
Mission :** (Bacc+5 ou Bacc+3), inscrit à
l'Ordre National des Ingénieurs de Génie
Electrique justifiant d'une expérience
professionnelle d'au moins sept (07) années
pour le Bacc+5, ou dix(10) années pour le
Bacc+3 acquise au sein d'une institution
publique nationale ou internationale ,d'un
cabinet privé et avoir réalisé au cours des
cinq (05) dernières années au moins deux
(02) prestations de contrôle des travaux
d'électricité, comme Chef de Mission

Ingénieur de Suivi : (Bacc+3), inscrit à
l'Ordre National des Ingénieurs de Génie
Electrique justifiant d'une expérience
professionnelle d'au moins cinq (05) années
acquise au sein d'une institution publique
nationale ou internationale ,d'un cabinet
privé et avoir réalisé au cours des cinq (05)
dernières années au moins deux (02)
prestations de contrôle des travaux
d'électricité.

NB : pour chaque personnel clé, fournir :

- Un Curriculum vitae ;

- Une copie certifiée conforme du diplôme.

Tous les ingénieurs et architectes devront impérativement être inscrits dans leurs ordres respectifs sous peine de rejet de leur candidature.

CRITERE	SEUIL MINIMUM
	<u>Lot 5</u> Ingénieur de Génie Mécanique ; Chef de Mission : (Bacc+5), inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Mécanique justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins sept (07) années acquise au sein d'une institution publique nationale ou internationale ,d'un cabinet privé et avoir réalisé au cours des cinq (05) dernières années au moins deux (02) prestations de contrôle des travaux d'assainissement en tant Chef de Mission Technicien de suivi : (Bacc+3/Bacc+2); justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) années acquise au sein d'une institution publique nationale ou internationale, d'un cabinet privé et avoir réalisé au cours des cinq (05) dernières années au moins deux (02) prestations de contrôle des travaux de maintenance automobile et des équipements lourds en tant que technicien de suivi.

L'évaluation des dossiers des soumissionnaires se fera sur la base des éléments pondérés suivants :

N°	Critères	Points
----	----------	--------

1	Taille du BET	Dix employés affiliés à la CNPS (Une attestation signée du Directeur la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ou un représentant habilité certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse datant de moins de trois (03) mois)	4pts	05 points
		Entre 05-09 employés affiliés à la CNPS (Une attestation signée du Directeur la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ou un représentant habilité certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse datant de moins de trois (03) mois)	2 pts	
		Quatre employés affiliés à la CNPS (Une attestation signée du Directeur la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ou un représentant habilité certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse datant de moins de trois (03) mois)	1pts	
		Statut du BET	1pts	
2	Références et prestations similaires	Pas de projet	0 pts	45 points
		Un projet similaire	15 pts	
		Au moins deux projets similaires	30 pts	
		Au moins trois projets similaires	45 pts	
	PERSONNEL			

3	Chef de Mission : Ingénieur de Génie Civil	LOT 1	Ingénieur de GC : BACC+5, inscrit à l'ordre, diplôme certifié	10pts	20 pts	
			Prestations dans le contrôle des voiries urbaines (CV signé)	05 pts		
			Cinq(05) ans d'expérience	05pts		
	Ingénieur de Suivi : Ingénieur de Génie Civil			Ingénieur de GC : BACC+3, inscrit à l'ordre, diplôme certifié	09 pts	15 pts
				Prestations dans le contrôle des travaux de voiries urbaines (CV signé)	03 pts	
				Cinq(05) ans d'expérience	03 pts	
	Géotechnicien			Ingénieur de GC : BACC+5, inscrit à l'ordre, diplôme certifié	09 pts	15 pts
				Prestations dans le contrôle des voiries urbaines (CV signé)	03 pts	
				Cinq(05) ans d'expérience	03 pts	
	Chef de Mission : Architecte	LOT2	Architecte BACC+5 inscrit à l'ordre, diplôme certifié	15pts	30pts	
			Prestations dans le contrôle des travaux de bâtiment (CV signé)	07,5pts		
			Cinq(05) ans d'expérience	07,5pts		
	Ingénieur de Suivi			Ingénieur de GC : BACC+3, inscrit à l'ordre, diplôme certifié	10 pts	20pts
				Prestations dans le contrôle des travaux de bâtiment (CV signé)	05 pts	
				Cinq(05) ans d'expérience	05 pts	



	Chef de Mission : Ingénieur de Génie Civil/ hydraulicien	LOT 3	Ingénieur de GC/Hydraulicien : BACC+5, inscrit à l'ordre, diplôme certifié	15pts	30pts
			Prestations dans le contrôle des travaux d'électricité (CV signé)	07,5pts	
			Cinq(05) ans d'expérience	07,5pts	
	Ingénieur de Suivi	LOT 3	Ingénieur de GC : BACC+3, inscrit à l'ordre, diplôme	10 pts	20pts
			Prestations dans le contrôle des travaux d'assainissement (CV signé)	05 pts	
			Cinq(05) ans d'expérience	05 pts	
	Chef de Mission : Ingénieur Electrique	LOT 4	Ingénieur de Génie Electrique : BACC+5, inscrit à l'ordre, diplôme certifié	15pts	30pts
			Prestations dans le contrôle des travaux d'électricité (CV signé)	07,5pts	
			Cinq(05) ans d'expérience	07,5pts	
	Ingénieur de Suivi	LOT 4	Ingénieur de Génie Electrique : BACC+3, inscrit à l'ordre, diplôme	10 pts	20pts
			Prestations dans le contrôle des travaux d'électricité (CV signé)	05 pts	
			Cinq(05) ans d'expérience	05 pts	

	Chef de Mission : Ingénieur Mécanique	Lot 5	Ingénieur de Génie Mécanique : BACC+5, inscrit à l'ordre, diplôme certifié	15pts	30 pts
			Prestations dans le contrôle des travaux de mécanique (CV signé)	07,5pts	
			Cinq(05) ans d'expérience	07,5pts	
	Technicien de suivi		Licence/ BTS en mécanique: BACC+3/Bacc+2, inscrit à l'ordre, diplôme	10pts	20pts
			Prestations dans le contrôle des travaux d'électricité (CV signé)	05 pts	
			Cinq(05) ans d'expérience	05 pts	

Seuls les candidats ayant obtenu, à l'issue de cette évaluation, une note supérieure ou égale à 70 points /100, seront pré-qualifiés pour les appels d'offres restreints subséquents.

7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de l'Entretien et de la construction des Infrastructures, de la Communauté Urbaine de Douala, sise à la voirie Municipale de Bonanjo, aux heures ouvrables entre 7h30 et 15h30.

8. Evaluation et publication des resultats

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de l'Entretien et de la construction des Infrastructures, de la Communauté Urbaine de Douala, sise à la voirie Municipale de Bonanjo, aux heures ouvrables entre 7h30 et 15h30.

DOUALA le 10 Mai 2022

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN

COMMUNIQUE N°004 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PROPOSITIONS N°003/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2021 DU 11 MAI 2021 RELATIVE A LA SELECTION D'UN CABINET POUR LA REALISATION DE L'AUDIT FINANCIER ET COMPTABLE DU PROJET DE REFORMES DU SECTEUR DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (PRSTIC) DESORMAIS APPELE PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE AU CAMEROUN (PATNUC), POUR TOUTE LA PERIODE DU PPA V2250-CM ET EVENTUELLEMENT POUR LA PREMIERE ANNEE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Projet d'Accélération et de la Transformation Numérique au Cameroun (PATNUC) communique :

Le Consultant dénommé Société d'Expertise Comptable (SEC) DIARRA BP : 2111 Bamako, Tel (+223) : 20 21 41 02/ 20 21 94 46, Email : bamako@diarrasec.com a été retenu comme Attributaire du marché relatif à la sélection d'un cabinet pour la réalisation de l'audit financier et comptable du Projet de Réformes du Secteur des Technologies de l'Information et de la Communication (PRSTIC) désormais appelé Projet d'Accélération de la Transformation Numérique au Cameroun (PATNUC), pour toute la période du PPA V2250-CM et éventuellement pour la première année de mise en œuvre du Projet.

La durée de réalisation de cette mission est fixée à trente (30) par exercice dès notification de l'ordre de service de démarrer les prestations.

Le Consultant concerné est invité à prendre attache avec l'Unité de Gestion du Projet PATNUC sis à la Poste Centrale, bâtiment annexe du MINPOSTEL, 2^{ème} étage en allant vers la Sonel Centrale, Tél. : 655 36 88 12/699 73 45 58/695 07 72 06, Email. : hortensebetchem@ymail.com/tientcheudeumaga@yahoo.fr, pour la négociation et la signature du Contrat y relatif.

YAOUNDE le 9 Mai 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MFUH FUAYE KENJI WINFRED

COMMUNE DE PITOA

DECISION MUNICIPALE N°03/DM/C/PTA/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CPTA/CLPM/2022 DU 01 FEVRIER 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE DE DOULOUMI DANS LA COMMUNE DE PITOA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE PITOA, AUTORITE CONTRACTANTE,**

Vu la Constitution ;

Vu la Loi 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°0051/D/MINMAP du 19 février 2015 constatant à titre transitoire la composition des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Lettre circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu l'avis d'avis d'appel d'offres susmentionné ;

Vu la proposition d'attribution n°02/CIPM/PCI/PITOA signée en date du 04 mars 2022 du président de la Commission Interne de passation des Marchés auprès de la Commune de Pitoa après examen du rapport de la sous-commission d'analyse ;
Considérant les nécessités de service.**DECIDE**

Article 1er: La Lettre Commande, objet du dossier d'appel d'offres national ouvert N°03/DAONO/C-PTA/CIPM/2022 du 01 février 2022 relatif aux travaux de construction de d'un bloc d'un logement d'astreinte pour enseignants à l'Ecole Publique de Douloumi pour compter de la date de signature de la présente décision attribuée ainsi qu'il suit :

N° lot	Nature des travaux	Adjudicataire	Montant TTC en Franc CFA	Délai d'exécution
unique	Construction d'un magasin au marché de Pitoa, Commune de Pitoa, Département de la Bénoué, Région du Nord	TRANSCONTINENTAL TRAVEL AND SERVICE AGENCY (TTASA) SARL BP : 549 GAROUA ; TEL : 699 94 32 72/677 18 20 30	Quinze millions deux cent onze mille deux cent quatre-vingt (15 211 280)	Trois (03) mois

Article 2: L'entreprise susvisée ne pourra exécuter lesdits marchés qu'après signature des documents contractuels y relatifs ; le délai d'exécution court dès notification de l'ordre de service.

Article 3: La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

GAROUA le 8 Mars 2022

Le MAIRE

OUSMANOU AMAN SA'ALY

COMMUNE D'AKOEMAN

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004 /AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022 DU 20/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA LIGNE ÉLECTRIQUE MT/BT D'AKOAZOLE À MANENGOMBO DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINEE 2022 ADDITIF N°01 OBJET : LE PRÉSENT ADDITIF PORTE SUR LA MODIFICATION DE CERTAINES QUANTITÉS DU DÉTAIL QUANTITATIF ET ESTIMATIF SUITE À LA HAUSSE CONSTATÉE DES PRIX DE CERTAINS MATÉRIAUX ET ÉQUIPEMENTS SUR LE MARCHÉ.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot PIECE N°7 : CADRE DU DETAIL QUANTITATIF ET ESTIMATIF ACTUALISE DANS LE FICHIER D'ORIGINE....

AKOEMAN le 9 Mai 2022

Le MAIRE

MBARGA MBIDA JOSEPH

COMMUNE DE NGAOUNDÉRE 1^{ER}

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 10/AONO/CAN1ER/CIPM/2022 DU 05-05-2022 RELATIF TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE AUTOUR DE L'HOTEL DE VILLE ET AMENAGEMENTS EXTERIEURS, DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE I. (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de NGAOUNDERE I, **Autorité Contractante**, lance pour le compte de ladite Commune, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les travaux de construction d'une clôture autour de l'hôtel de ville et aménagements extérieurs, dans la commune de Ngaoundéré 1^{er}, dans la commune de Ngaoundéré 1^{er}

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

1. TRAVAUX PRELIMINAIRES – ETUDES ;
2. CLOTURE ;
3. TERRASSEMENT ;
4. FONDATIONS ;
5. BETON ARME EN ELEVATION ;
6. MACONNERIE EN ELEVATION ;
7. MENUISERIE METALLIQUE ;
8. ELECTRICITE ;
9. AMENAGEMENTS EXTERIEURS ;
10. GUERITE ;
11. PEINTURE.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **104 200 631(Cent quatre millions deux cent mille six cent trente un) Francs CFA TTC.**

4. Allotissement

Sans objet

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de **la pièce N° 03** du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Inter Communale « FEICOM ».

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune d'Arrondissement de NGAOUNDERE 1^{er}, Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain, sis à l'Hôtel de Ville de NGAOUNDERE 1^{er} dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune d'Arrondissement de NGAOUNDERE 1^{er}, Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain, sis au siège de la Commune d'Arrondissement de NGAOUNDERE 1^{er} dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de 100 000 (Cent mille) Francs CFA représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale de NGAOUNDERE 1^{er}.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont un **(01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat Général de la Commune d'Arrondissement de NGAOUNDERE 1^{er}, Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain, au plus tard le 03 Juin 2022 à 14 heures, locale et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 10/AONO/
ST/CAN1/CIPM/CAN1/2022 DU ___ RELATIF AUX : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE AUTOUR
DE L'HOTEL DE VILLE ET AMENAGEMENTS EXTERIEURS, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE
NGAOUNDERE I.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **Huit (08) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, **d'un montant de 2 084 013 (deux millions quatre-vingt-quatre mille treize Francs CFA)** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de Trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 03/06/2022 à 15 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de NGAOUNDERE I dans la salle des actes de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

1. Fausse déclaration ou alors pièce falsifiée ;
2. Conducteur des Travaux non inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie-Civil ;
3. Absence d'une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe ;
4. Note technique inférieure à 70%.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1. Bilan financier des trois (03) dernières années ;
2. Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
3. Personnels d'encadrement technique sur le chantier ;
4. Matériels essentiels (Camion benne, Aiguille vibrante, bétonnière, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison, théodolite et Autres matériels) ;
5. Proposition Technique : Existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux ; Planning d'exécution des travaux, Plans du projet, Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, L'Hygiène et la sécurité du chantier) ;
6. Preuves d'acceptation des conditions du marché ;
7. Note de présentation générale des offres.

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Le Nombre maximum de lot est sans objet.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Départementale de Passation des Marchés auprès de la Commune de NGAOUNDERE I, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et l'Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de NGAOUNDERE I.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de NGAOUNDERE I, Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain. Téléphone :698 14 33 00/699 17 02 22.

NGAOUNDERE le 5 Mai 2022

Le MAIRE

IBRAHIMA

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

ADDITIF N° 01 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 20 AVRIL 2022 RELATIF A L'AMENAGEMENT ET L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DE LA VILLE DE DOUALA LE MAIRE DE LA VILLE DE DOUALA, COMMUNIQUE AU TITRE DE L'ADDITIF N° 01 QUE LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS INITIALEMENT PRÉVUE LE 10 MAI 2022 EST REPORTÉE AU 24 MAI 2022. LE RESTE SANS CHANGEMENT. /-

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français et / ou en anglais en huit (08) exemplaires physiques dont un (01) original et sept (07) copies physique et une copie numérique marqués comme telles, devra parvenir, à la Sous-direction de la Passation des Marchés Publics de la CUD, sise à la Rue Pasteur, 5ème étage de l'immeuble rose SCI Bonanjo au plus tard le 10/05/2022 à 12 heures 00, et devra porter la mention suivante : Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°007/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 20/04/2022 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DANS LA VILLE DE DOUALA « À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français et / ou en anglais en huit (08) exemplaires physiques dont un (01) original et sept (07) copies physique et une copie numérique marqués comme telles, devra parvenir, à la Sous-direction de la Passation des Marchés Publics de la CUD, sise à la Rue Pasteur, 5ème étage de l'immeuble rose SCI Bonanjo au plus tard le 24/05/2022 à 12 heures 00, et devra porter la mention suivante : Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°007/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 20/04/2022 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DANS LA VILLE DE DOUALA « À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. Le dépouillement des pièces administratives et des offres technique et financière aura lieu le 10/05/2022 à 13 heures00 par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. Le dépouillement des pièces administratives et des offres technique et financière aura lieu le 24/05/2022 à 13 heures00 par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

DOUALA le 9 Mai 2022

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE NGAOUNDÉRE 1ER

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT ° 11/AONO/CAN1ER/CIPM/2022 DU 05/05/2022 RELATIF AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE EN TERRE DANS CERTAINS QUARTIERS DE LA VILLE, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 27 100 02 641027 523511

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2022, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1, l'Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'entretien de la voirie en terre dans certains quartiers de la ville, dans la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1, Département de la Vina, Région de l'Adamaoua (en procédure d'urgence).

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment pour chacun des quartiers. voir devis

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **Vingt millions (20 000 000) F CFA.**

4. Allotissement

L'ensemble des tâches est constitué des travaux d'entretien de la voirie en terre dans certains quartiers de la ville dans la commune d'Arrondissement de Ngaoundéré Département de la Vina, Région de l'Adamaoua.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises, sociétés ou groupement d'entreprise ayant une expérience dans le domaine des travaux publics, de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public/MINDDEVEL Exercice 2022 imputations budgétaires : 56 27 100 02 641027 523511

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les services de la Mairie de Ngaoundéré 1 dès publication du présent avis. Tel : 698 14 33 00/69 17 02 22.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au service technique de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1 dès publication du présent avis d'appel d'offres sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1 d'une somme non remboursable de **vingt mille (20 000) FCFA** au titre des frais d'achat de dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat Général de la Commune d'Arrondissement de NGAOUNDERE 1er Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain, au plus tard le 03 JUIN 2022 à 14 heures, locale et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 11/AONO/CAN1er/CIPM/2022 DU RELATIF AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE EN TERRE DANS CERTAINS QUARTIERS DE LA VILLE, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE) « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (Garantie Bancaire de Soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en Charge des Finances et d'un montant égal à **quatre cent mille (400 000) francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de la validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du Cautionnement Définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1)
- l'enveloppe B contenant l'offre technique (volume 2)
- l'enveloppe C contenant l'offre financière (volume 3)

les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe fermée et scellée portant uniquement la mention de l'appel d'offre en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originales ou en copies certifiées conformes par un service émetteur ou une autorité administrative (Préfet. Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète et/ou non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances. Le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis seul temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 03/06/2022 à 15 heures par la Commission interne de Passation des Marchés de la CAN 1, en présence du Maître d'Ouvrage ou de son représentant dans la salle des délibérations de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée. Pour cet appel d'offre, le délai de réponse est fixé à 21 (vingt un) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication des avis d'Appel d'Offre.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois Etapes :

1ère étape : vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire

2^{ème} étape : évaluation des offres administrativement conformes :

3^{ème} étape ; vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

N°	CRITERES	OUI	NON
A	Absence ou non-conformité persistante d'une pièce administrative après épuisement de délai accordé par la commission, fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée ;		
B	Absence d'une caution de soumission		
C	Avoir abandonné un chantier au cours des trois dernières années par le fait de l'entreprise		
D	Absence d'un prix unitaire quantifié		
E	Absence d'un sous-détail des prix unitaires		
F	Note technique inférieure à 70%.		

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Une déclaration sur l'honneur signée et datée certifiant la visite du site et selon le model joint en annexe ;
- Une déclaration sur l'honneur des soumissionnaires par laquelle ils attestent que non seulement ils n'ont pas abandonné de marché au cours des 03 (trois) dernières années, mais aussi qu'ils ne figurent pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics :
- Chiffre d'affaires des deux dernières années
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- Expérience du personnel d'encadrement sur le chantier ;
- Les matériels essentiels (bulldozer, pelle chargeuse, niveleuse, compacteur manuel, camion benne, citerne à eau, véhicule de supervision, matériel géotechnique (densitomètre, moule Proctor, balance et tamis) et autres matériels);
- Proposition technique : existence d'une méthodologie (organigramme de l'entreprise, organisation et méthodologie des travaux, planning d'exécution des travaux, plan du projet, disposition prévue pour la protection de l'environnement, l'hygiène et la salubrité du chantier)
- Preuves d'acceptation des conditions du marché.

Le non-respect de 2 critères entraînera l'élimination de l'offre.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel au DAO, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1^{er}, dès publication du présent avis ou appeler aux numéros suivants ; 698 14 33 00/699 17 02 22.

NGAOUNDERE le 5 Mai 2022

Le MAIRE

IBRAHIMA

COMMUNE D'AMBAM

ADDITIF N°008 DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/DAONO/PU/RS/DVNT/C-AMBAM/SG/SCODELMAP/SIGAMP/2022 DU 25/03/2022 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE UNITE DE PRODUCTION ET DE FABRIQUE DES BRIQUES DE TERRE A AMBAM, POUR LE COMPTE DU MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL (MINDDEVEL). COMMUNE D'AMBAM. DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM. REGION DU SUD

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... L'offre présentée par le soumissionnaire comprendra les documents détaillés au RPR ent remplis et regroupés en 3 volumes : - Enveloppe A — volume I : Offre administrative - Enveloppe B-volume II : Offre technique - Enveloppe C- volume III : Offre financière Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires avec reliureun (01) original et six (06) copies marqués comme telle, devra être déposée contre récépissé à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics(SIGAMP) de la Commune d'Ambam sis à la Bibliothèque Municipale au plus tard le 29/04/2022 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention. APPEL D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/DAONO/RS/D-VNT/C? AMBAM/SG/SCODELMAP/SIGAMP/2022 DU 25/03/2022 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE UNITE DE PRODUCTION ET DE FABRIQUE DES BRIQUES DE TERRE A AMBAM, POUR LE COMPTE DU MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL (MINDDEVEL), COMMUNE D'AMBAM, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM, REGION DU SUD «A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT » Toute offre non produite en sept exemplaires avec reliures en spirale et non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires avec reliureun (01) original et six (06) copies marqués comme telle, devra être déposée contre récépissé à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics(SIGAMP) de la Commune d'Ambam sis à la Bibliothèque Municipale au plus tard le 24/05/2022 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention.
2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres qui se fera en un seul temps, aura lieu le 29/04/2022 à 15 heures, heure locale à la salle de lecture de la Bibliothèque Municipale d'Ambam par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de d'Ambam siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

L'ouverture des offres qui se fera en un seul temps, **aura lieu le 24/05/2022 à 14 heures**, heure locale à la salle de lecture de la Bibliothèque Municipale d'Ambam par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de d'Ambam siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

AMBAM le 6 Mai 2022

Le MAIRE

LOMO OVONO Samson

COMMUNE DE KALFOU

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C-KALFOU/CIPM-TBEC/2022 DU 26/04/ 2022
(EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE
INTEGRE DE LOKORO, DEPARTEMENT DU MAYO DANAY –REGION DE L'EXTRÊME-NORD
FINANCEMENT : MINEPAT EXERCICE 2022, IMPUTATION:**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le **Maire de la Commune de KALFOU**, Autorité Contractante lance pour le compte **de la Commune de KALFOU**, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction du Centre de Santé Intégré de LOKORO, Département du Mayo Danay, Arrondissement de KALFOU.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – élévations ;
- La charpente – couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- La menuiserie bois ;
- La plomberie et les sanitaires ;
- L'électricité ;
- Le revêtement – peinture ;
- Les VRD.

3. Cout Prévisionnel

pour un coût estimatif de **Cinquante Millions (50 000 000) de Francs CFA.**

4. Allotissement

LOTUNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEPAT, Exercice 2022, **Imputation -----**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de KALFOU.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de KALFOU, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **Quatre-vingt mille (80 000) francs cfa** auprès de la recette municipale de la commune de KALFOU.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **Sept (07) exemplaires** dont **un (01) l'original** et **(06) copies** marqués comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de KALFOU, au plus tard le 18/05/ 2022 à **10 Heures**, heure locale et devra porter la mention:

« APPEL D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 005/AAONO/C-KALFOU/CIPM-TBEC/2022

DU 26/04/2022 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE LOKORO, DEPARTEMENT DU MAYO DANAY –REGION DE L'EXTRÊME-NORD

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPAT, EXERCICE 2022,

IMPUTATION: -----

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de cinq (05) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **1 000 000 FCFA (Un million de francs CFA)**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de **moins de trois (03) mois** et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps**. **Le 18/05/2020 à 11 heures** précises dans la salle de réunion de la Mairie de KALFOU en présence des soumissionnaires.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- a) Dossier incomplet;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- a) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à **cinquante millions (50 000 000) de Francs CFA** ;
- b) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiments ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- d) Non satisfaction, au moins, à **vingt-deux (22) critères essentiels sur trente-un (31)**.

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **31 critères essentiels** ci-dessous :

- a) Présentation sur **4 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **4 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **7 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **12 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **4 critères**.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de KALFOU, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre -vingt -dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables auprès de la Mairie de KALFOU.

KALFOU le 26 Avril 2022

Le MAIRE

GOGOBELE Jean

COMMUNE DE NKONGSAMBA 2E

COMMUNIQUÉ N°001/C/CAN2/SG/UPE/2022 DU 10/05/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/CAN-2/CDPM/2022 DU 04 AVRIL 2022 POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE ET INSTALLATION DE 30 LAMPADAIRES SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES DANS CERTAINES LOCALITÉS (ENTRÉE ANCIEN GUINNESS-CARREFOUR FOWE, CARR CENTRAL BAR-ENTRÉE-EEC EDIAKAP) DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2ÈME, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL, EN PROCÉDURE D'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème}, communique :

Par Décision **N°001/C/CAN2/SG/UPE/2022 du 10/05/2022,**

L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert suscité.

Intitulé du projet	Attributaire	Montants TTC (FCFA)	Délai de livraison
Travaux de fourniture et d'installation de 30 lampadaires solaires photovoltaïques dans certaines localités (<i>Entrée Ancien Guinness-Carrefour FOWE, Carr Central Bar-Entrée-EEC Ediakap</i>) de Nkongsamba 2 ^{ème}	ETS LDI BP : 56 Yaoundé Tél: +237 679 70 94 77 / +237 657 77 99 69	39 999 831 (<i>Trente-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent trente-et-un</i>) Francs CFA TTC	90 (quatre-vingt-dix) jours calendaires

Ladite entreprise est invitée à se présenter, dès publication du présent Communiqué et **au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation**, à l'Unité de Promotion Economique (UPE), pour la mise au point du Contrat correspondant.

NKONGSAMBA le 10 Mai 2022

Le MAIRE

SAMEN Patrice

COMMUNE DE PITOA

DECISION MUNICIPALE N°08/DM/C-PTA/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AAONO/CPTA/CIPM/2022 DU 15 FEVRIER 2022 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN AU MARCHÉ DE PITOA, COMMUNE DE PITOA, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE PITOA, AUTORITE CONTRACTANTE,**

Vu la Constitution ;

Vu la Loi 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation Marchés Publics ;

Vu le Décret n°0051/D/MINMAP du 19 février 2015 constatant à titre transitoire la composition des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Lettre circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu l'avis d'avis d'appel d'offres susmentionné

Vu la proposition d'attribution n°08/CIPM/PCI/PITOA signée en date du 21 mars 2022 du président de la Commission Interne de passation des Marchés auprès de la Commune de Pitoa après examen du rapport de la sous-commission d'analyse ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE

Article 1er: La Lettre Commande, objet du dossier d'appel d'offres national ouvert N°08/DAONO/C-PTA/CIPM/2022 du 15 février 2022 relatif aux travaux de construction d'un magasin au marché de Pitoa, Commune de Pitoa, Département de la Bénoué, Région du Nord, est pour compter de la date de signature de la présente décision attribuée ainsi qu'il suit:

N° lot	Nature des travaux	Adjudicataire	Montant TTC en Franc CFA	Délai d'exécution
unique	Construction d'un magasin au marché de Pitoa, Commune de Pitoa, Département de la Bénoué, Région du Nord	ETS DORI BP : GUIDER; TEL: 699 45 41 37/677 17 91 15	Dix-neuf millions deux cent vingt-six mille sept cent quatre-vingt-cinq (19 226 785)	Trois (03) mois

Article 2: L'entreprise susvisée ne pourra exécuter lesdits marchés qu'après signature des documents contractuels y relatifs ; le délai d'exécution court dès notification de l'ordre de service.

Article 3: La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

GAROUA le 24 Mars 2022

Le MAIRE

OUSMANOU AMAN SA'ALY

COMMUNE DE PITOA

DECISION MUNICIPALE N°02/DM/C/PTA/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES PASSEES APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C-PTA/CIPM/2022 DU 01 FEVRIER 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE PITOA, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD, > LOT N°01 : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NDEGA; > LOT N°02 : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE KIRIRAMBO;

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE PITOA, AUTORITE CONTRACTANTE,**

Vu la Constitution ;

Vu la Loi 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 0051/D/MINMAP du 19 février 2015 constatant à titre transitoire la composition des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Lettre circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu l'avis d'avis d'appel d'offres susmentionné

Vu la proposition d'attribution n°02/CIPM/PCI/PITOA signée en date du 04 mars 2022 du président de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Pitoa après examen du rapport suscité ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE

Article 1er: Les Lettres Commandes, objet du dossier d'appel d'offres national ouvert N°02/DAONO/C-PTA/CIPM/2022 du 01 février 2022 relatif aux travaux de construction de deux (02) blocs de deux (02) salles de classe dans certaines écoles publiques de la commune

de Pitoa, département de la Bénoué, région du nord,

> Lot n°01 : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NDEGA;

> Lot n°02 : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE KIRIRAMBO; pour compter de la date de signature de la présente décision attribuées ainsi qu'il suit :

N° lot	Nature des travaux	Adjudicataire	Montant TTC en Franc	Délai
			CFA	d'exécution
1	CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NDEGA ;	AFRICA BUSINESS COMPANY SARL (En abrégé, ABC SARL) Tél. 698 87 71 91	Seize-millions quatre cent trente-huit mille quatre cent dix (16 438 410)	Trois (03) mois
2	CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE KIRIRAMBO		Seize-millions quatre cent trente-huit mille quatre cent dix (16 438 410)	Trois (03) mois

Article 2 : L'entreprise susvisée ne pourra exécuter lesdits marchés qu'après signature des documents contractuels y relatifs et le délai d'exécution court dès notification de l'ordre de service.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

GAROUA le 8 Mars 2022

Le MAIRE

OUSMANOU AMAN SA'ALY

COMMUNE DE MAYO-OULO**DECISION MUNICIPALE N°012/DM/C/SG/MO/2022PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES PUBLICS**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

La constitution de la République du Cameroun

Vu La Loi N°2004/017 du 22 Juillet 2004 fixant l'orientation de la Décentralisation au Cameroun ;

Vu La Loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu La Loi N°2009/01 1 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu Le décret n°77/91 du 25 Mars 1 977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, Syndicats des communes et Etablissements communaux modifiés et complétés par les décrets n°77/285 du 03/08/77 et n°90/I 464 du 09 novembre 1 990

Vu Le décret n°77/203 du 29 juin 1 977 déterminant les communes et leur ressort territorial et les textes modificatifs subséquents ;

Vu Le décret n°82/455 du 20 septembre 1982 portant création de la commune de Mayo-Oulo ;

Vu Le Décret N°2019/536 du 07 OCTOBRE 2019 Portant Nomination de Monsieur ITOE PETER MBONGO aux Fonctions de Préfet du Département du Mayo-Oulo ;

Vu le décret N° 2012/074 du 08 Mars 2012 portant création ; organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics.

Vu l'arrêté N°000323/A/MINDDEVEL du 09 mars 2020 constatant l'élection du Maire et de ses adjoints ;

Vu L'arrêté N°006/A/MINMAP du 15 Janvier 2014 portant création des commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines communes ;

Vu L'arrêté Municipale N°03/ AM/C/SG/MO/2022 DU 22 /03 /2022 portant constatation de la commission interne de passation des marchés placée auprès de la commune de Mayo Oulo

Vu Le Dossier d'Appel d'Offre National Ouvert en procédure d'urgence
N°012/AONO/RN/b42/CMO/CiPM/SiGAAAP/2022 du 30/03/2022 ;

Vu la proposition d'attribution N°01 2/PA/CIPM/CMO du 26/04/2022. Considérant les nécessités des services

Article Les marchés, les Avis des Appel d'offres Nationaux Ouverts sus visés, sont pour compter de la date de signature de la présente décision attribué ainsi qu'il suit :

N°DAO.	Projet	Ets Adjudicataire	Délai d'exécution	Montant Toutes Taxes Comprises (TTC)
--------	--------	----------------------	----------------------	--

N°012/AONO/RN/D42/CMO/CIPM/SIGAMP DU 30/03/2022	Travaux de construction de 20 FORAGES EQUIPES de PMH dans certaines localités de MAYO[1]OULO	Lot 1 GROUPEMENT STE OB SARL et ETS MODI BP 1663 GAROUA TEL 691 886 688	03mois	72 041 966(SOIXANTE-DOUZE MILLIONS QUARANTE UN MILLE NEUF CENT SOIXANTE-SIX) FCFA
		Lot2 ETS ABOU BP 1882 GAROUA TEL 699 508 080	03mois	74 379 803 (SOIXANTE[1]QUATORZE MILLIONS TROIS CENT SOIXANTE-DIX-NEUF MILLE HUIT CENT TROIS) FCFA

Article 2 ;

a) La société sus visée ne pourra exécuter les travaux qu'après la signature du marché y relatif. MAYO-OULO le 6 Mai 2022

b) Le délais d'exécution court dès notification de l'ordre de service.

Le MAIRE

BOUBAKARI DJIDDA

c) La présente décision tient lieu de main levée de caution de soumission.

Article 3 ; La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°03787/22/DG/DAG/DAMP/SMP/AA DU 06/05/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELEVATIVE A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°037/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 01/03/2022 POUR LA FOURNITURE DE DEUX SUPPRESSEURS (BLOWER) DE TYPE 718 URAI OU EQUIVALENT POUR LE TRANSPORT PNEUMATIQUE DES GRAINES DES USINES DE HOME ET TOUBORO

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert n°037/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 01/03/2022 pour la fourniture de deux (02) suppresseurs (BLOWER) de type 718 URAI ou équivalent pour le transport pneumeumatique des graines des usines de Home et de Touboro;

Considérant La Lettre N°048/22/SDCC/CIPM du 19 Avril 2022 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

DECIDE :

Article 1: Les Sociétés ci après sont retenues comme adjudicataire des marchés relatifs à la consultation susmentionnée:

Lots	SOUMISSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
Unique	CENAPEX BP 13260 Douala	42 930 000	120 Jours a compter jde la date de notification de l'ordre de service'de commencer les prestations ;

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

COMMUNE DE NKONGSAMBA 2E

DECISION N°001/DM/CAN2/SG/UPE/2022 DU 10/05/2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème},
(Autorité Contractante)**

Vu la Constitution ;
Vu la Loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le décret N° 2011/0408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret N° 77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicat des Communes et Etablissements Communaux modifié et complété par le décret n° 77/285 du 03 Août 1977 ;
Vu le décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2008/019 du 17 Janvier 2008 portant création de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème} ;
Vu le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics
Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des marchés publics ;
Vu la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012, relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire n° 002/CAB/PM du 04 novembre 2002, relative à la procédure de passation des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018, portant Code des Marchés Publics
Vu la Circulaire N°0000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;
Vu la Circulaire N°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;
Vu la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion de la performance du système des marchés publics ;
Vu la Circulaire N°003/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;
Vu la Décision N°00000111/D/CAB/MINMAP/SG/DAJ du 07 Février 2018 portant désignation des Présidents des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;
Vu la Décision N°02/D/PREFET MOUNGO/CDPM-MGO/22 du 25 Avril 2022 portant désignation des Membres de la Sous-commission d'Analyse des Offres relatives aux Appels d'Offres Nationaux ouverts du 04 Avril dans la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème} ;

Vu l'Arrêté No 000130/A/MINDDEVEL du 3 Mars 2020 constatant l'Election de **Monsieur SAMEN Patrice** au poste du Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème}

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert N°01/AONO/CAN-2/CDPM/2022 du 04 Avril 2022 **pour les travaux de fourniture et installation de 30 lampadaires solaires photovoltaïques dans certaines localités (Entrée Ancien Guinness-Carrefour FOWE, Carr Central Bar-Entrée-EEC Ediakap) de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème}, Département du Mounjo, Région du Littoral, en procédure d'urgence ;**

Considérant le Procès-verbal de proposition d'attribution de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Mounjo, du 05 Mai 2022;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'ETS LDI BP : 56 Yaoundé; Tél: +237 679 70 94 77 / +237 657 77 99 69, a été retenu comme Adjudicataire de l'Appel d'Offres N°01/AONO/CAN-2/CDPM/2022 du 04 Avril 2022 **pour les travaux de fourniture et d'installation de 30 lampadaires solaires photovoltaïques dans certaines localités (Entrée Ancien Guinness-Carrefour FOWE, Carr Central Bar-Entrée-EEC Ediakap) de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème}, Département du Mounjo, Région du Littoral, en procédure d'urgence, pour un montant TTC de 39 999 831**

(Trente-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent trente-et-un) Francs CFA et pour un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires.

Article 2 : La présente **Décision** sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

MISSION D'ETUDES POUR L'AMÉNAGEMENT DE L'Océan

DECISION N°067/D/MEAO/DG/BHC/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/MEAOTOG/CIPM/2022 DU 18/02/2022, POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE ET EQUIPEMENT DE BUREAU À LA MISSION D'ETUDE POUR L'AMÉNAGEMENT DE L'Océan (MEAO), (LOT 2).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

DECIDE :

Article I" le marché public objet de l'appel d'Offres National Ouvert sus-cité est pour compter de la date de signature de la présente décision attribué ainsi qu'il suit :

N°	Projet	Adjudicataire	Montant TTC FCFA	Délai	Financement
1	Lot 2 : Aménagement des locaux et acquisition du matériel pour système d'archivage à la Mission d'Etude pour l'Aménagement de l'Océan (MEAO)	CONTECSARL -BP 12668 Dia Tél : 6 50 10 1749/696 91 58 36	30 877 290	15 jours	BIP 2022/MEA0

KRIBI le 10 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBAMBA BONDIMA Hubert

MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/MINEFOP/CIPM/2022 DU 05 MAI 2022 POUR
LA FOURNITURE DES KITS DE FORMATION PROFESSIONNELLE AU MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE (DEUX LOTS) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC
DU MINEFOP, EXERCICE 2022**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 35 121 02 340001 524 418 45

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la poursuite du processus d'équipements des structures de formation professionnelle amorcé depuis quelques années, le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, lance un Appel d'Offres National Ouvert en vue de la fourniture et de l'installation des kits de formation professionnelle (Equipements et outillages) en Industrie de l'habillement et en Maçonnerie répartis en deux lots ainsi qu'il suit :

- **Lot 1** : Acquisition et installation de dix (10) kits de formation professionnelle en Industrie de l'Habillement ;
- **Lot 2** : Acquisition et installation de quatre (04) kits de formation professionnelle en Maçonnerie.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres comprennent la fourniture et la mise en service des matériels et équipements constitutifs des kits de formation professionnelle ci-dessus décrits au Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

Il s'agit de :

Lot 1 : KIT D'INDUSTRIE D'HABILLEMENT

- SAR/SM de Tignère (Département de Faro et Déo, Région de l'Adamaoua)
- SAR/SM de Bibey (Département de la Haute Sanaga, Région du Centre) ;
- SAR/SM de Kousseri (Département du Logone et Chari, Région de L'Extrême-Nord) ;
- SAR/SM de Dimako (Département du Lom et Djerem, Région de l'Est) ;
- SAR/SM de Garoua (Département de la Bénoué, Région du Nord) ;
- SAR/SM d'Edéa (Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral) ;
- SAR/SM d'Atuafon (Département de Région du Nord-Ouest) ;
- SAR/SM de Fomessa 2 (Département de Haut Nkam, Région de l'Ouest) ;
- SAR/SM de Kribi (Département de l'Océan, Région du Sud) ;
- SAR/SM d'Ekondo Titi (Département de Ndian, Région du Sud-Ouest).

Lot 2 : KIT DE MAÇONNERIE

- SAR/SM de Ngoumou (Département de Mefou et Akono, Région du Centre) ;
- SAR/SM de Zidim (Département du Mayo Tsanaga, Région de l'Extrême-Nord) ;
- SAR/SM de Beka (Département de Faro, Région du Nord) ;
- SAR/SM de Njombé Penja (Département du Moundou).

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels prévus par le Maître d'Ouvrage pour la fourniture des équipements concernés sont repartis ainsi qu'il suit :

- Cinquante millions (**50 000 000**) FCFA pour le lot 1 ;
- Cinquante millions (**50 000 000**) FCFA pour le lot 2.

4. Allotissement

Le présent Appel d'offres est constitué de deux (02) lots subdivisés ainsi qu'il suit :

- **Lot 1** : Acquisition et installation de dix (10) kits de formation professionnelle en Industrie de l'Habillement ;
- **Lot 2** : Acquisition et installation de quatre (04) kits de formation professionnelle en Maçonnerie.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais justifiant d'une bonne expérience dans le domaine de la fourniture et de la distribution des équipements et des matériels sollicités.

6. Financement

Les fournitures, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, exercice 2022, suivant l'imputation : **56 35 121 02 340001 524 418 451**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, sise à Nlongkak-Yaoundé, **Tél. 222 20 03 39/222 20 45 81** **Fax : 222 20 28 06** et la version électronique, sur la plateforme **Cameroon On Line E-procurement System (COLEPS)** aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publicscontracts.cm> dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera acquis sur présentation par le soumissionnaire d'une quittance d'un montant non remboursable de **soixante milles (60 000) francs CFA** délivrée par le Trésor public.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'acquisition du DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, en sept (7) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli scellé à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle à Nlongkak au plus tard **le 14 juin 2022 à 11 heures précises** et devra porter la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/MINEFOP/CIPM/2022 DU 05 MAI 2022 POUR LA FOURNITURE DES KITS DE FORMATION PROFESSIONNELLE AU MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (DEUX LOTS) A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison et la mise en service des équipements indiqués ci-dessus est de **90 (quatre dix) jours** pour chacun des lots. Lesdits kits seront livrés au MINEFOP puis acheminés et installés dans les structures ci-dessous par les soins et aux frais du soumissionnaire.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministre des Finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant de **un million (1 000 000) francs CFA pour chacun des lots** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres à compter de la date de remise des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministre des Finances entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **14 juin 2022 à 12 heures précises** dans la salle des réunions du MINEFOP par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère de l'Emploi, et de la Formation Professionnelle.

Seuls les soumissionnaires ou leur représentant dûment mandaté peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Les offres enregistrées seront évaluées suivant les critères ci-après :

CRITERES ELIMINATOIRES

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres;
- Non-conformité d'une pièce administrative après épuisement du moratoire réglementaire de 48 heures ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure à 80% de l'ensemble des critères d'évaluation ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non-abandon d'un marché public durant les trois dernières années et n'avoir pas été exclu dans le cadre des marchés publics ;
- Non-respect des spécifications techniques du matériel commandé ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;
- Absence de la décomposition des forfaitaires et/ du Sous-détail des prix unitaires ;
- Absence de la capacité financière d'au moins 50% du coût prévisionnel du projet ;
- Présence d'une information financière dans l'offre technique ;

Lot 1 :

- Surfileuse raseuse ; Piqueuse, Machine fait-tout, Machine presseur ;

Lot 2 :

- bétonnière ;
- Equipements et outillages incomplets ou non conformes.

CRITERES ESSENTIELS

- Références du soumissionnaire dans le domaine ;
- Conformité des caractéristiques techniques (prospectus et fiches techniques des équipements) ;
- Service après-vente (pièces de rechange, expérience et qualité du personnel d'installation et de la maintenance, garantie) ;
- Délai de livraison ;
- Capacité financière ;
- Preuve d'acceptation du Marché ;
- Présentation de l'offre ;

15. Attribution

Un seul soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un lot dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante, et dont l'offre financière a été évaluée la moins-disante en excluant le rabais.

Un seul soumissionnaire peut être attributaire de tous les lots de cet Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, tél. 222 20 03 39 ou en **ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses** : <http://www.coleps.gov.cm>

ASSISTANCE TECHNIQUE

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme bien vouloir appeler aux numéros **(+237) 222 238 155 / 222 235 669** ou écrire à l'adresse email : dsi@minmap.cm.

FRAUDE ET CORRUPTION

Pour toute dénonciation de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le Ministère en charge des Marchés Publics ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **673 205 725/699 370 748**.

YAOUNDE le 5 Mai 2022

Le MINISTRE

ISSA TCHIROMA BAKARY

AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC CONCOURS N°06/AONO/ANTIC/DG/CIPM/CCCM-BEC/2022
DU 10 MAI 2022 POUR LES ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES EN VUE DE LA
CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIEGE DE L'A.N.T.I.C. (AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE
L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION)**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent appel d'offres national ouvert avec concours vise la sélection de Cabinet d'Architectes ou de Bureau d'Etudes Technique (BET) ou un groupement des deux, justifiant des compétences dans les domaines des études architecturales, techniques, environnementales et socio-économiques des projets de bâtiments publics, en vue de la réalisation desdites études pour la construction d'un immeuble devant abriter le siège de l'ANTIC dans le nouveau Centre Administratif d'ETOUDI à Yaoundé.

La Commission des Marchés compétente est la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'ANTIC (CIPM-ANTIC) ;

La Commission Centrale de Contrôle des Marchés compétente est la Commission Centrale de Contrôle des Marchés des travaux de Bâtiments et des Equipements Collectifs.

2. Consistance des prestations

Les prestations spécifiées dans les Termes De Référence (TDR) sont les suivantes :

L'actualisation des Etudes d'Avant-projet Sommaire (APS), les études socio-économiques, les études d'impact environnemental ;

Les Etudes d'Avant-Projet Détaillé (APD), et l'élaboration du dossier de permis de construire ;

Les Spécifications Techniques Détaillées (STD) et le Projet d'Exécution des Ouvrages (PEO) ;

Le Dossier d'appel d'offre (DAO) des travaux et le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) pour la maîtrise d'œuvre des travaux ;

La fabrication d'une maquette physique d'ensemble du siège (y compris les aménagements extérieurs et VRD).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations objet du présent Appel d'Offres est de 300 000 000 (Trois cent millions) Francs CFA TTC.

4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à égalité de conditions aux Cabinets d'Architecture et aux Bureaux d'Etudes Techniques (BET) de droit Camerounais.

MODE DE SOUMISSION

Le mode de soumission retenu pour cet Appel d'Offres est le mode hors ligne.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente Consultation seront financées par le budget de l'ANTIC, exercice 2022, imputation budgétaire 613 100.

6. Consultation du Dossier

Dès la publication du présent Avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales) sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé, face Haut-commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 694 405 868.

La version électronique du dossier peut être consultée en ligne sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès la publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être retiré dès la publication du présent Avis, aux heures ouvrables (7h 30 - 15h 30) à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales) sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé, face Haut-Commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 6 94 40 58 68, contre la présentation d'une quittance de paiement d'un montant non remboursable de 200 000 (Deux cent mille) Francs CFA représentant les frais d'achat du DAO, auprès du compte BICEC « Compte Spécial : CAS-ARMP ». Cette quittance devra identifier l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

Lors du retrait dudit DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer, en indiquant leur adresse complète (B.P, N° téléphone, fax, E-mail ...).

PRESENTATION DES OFFRES

Les documents constituant l'offre seront répartis en quatre volumes ci-après, placés sous double enveloppe dont :

L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;

L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;

L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

L'enveloppe D contenant une copie de l'offre financière (offre témoin scellée) (volume 4) qui sera transmise à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics pour conservation, conformément à l'article 92 alinéa 8, du décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

N.B. : Cette enveloppe D contenant une copie de l'offre financière, rédigée en français ou en anglais devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC CONCOURS N°06/AONC/ANTIC/DG/CIPM/CCCM-BEC/2022 DU 10 MAI 2022 POUR LES ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIEGE DE L'A.N.T.I.C.

(AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION)

Maître d'Ouvrage : Directeur Général de l'ANTIC

Financement : Budget de l'ANTIC, Exercice 2022

Imputation : 613 100

ENVELOPPE D CONTENANT LA COPIE TEMOIN DE L'OFFRE FINANCIERE, A NE PAS OUVRIR ET A TRANSMETTRE A L'ARMP POUR CONSERVATION »

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B, C et D), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, et comportant les copies électroniques, sera placée sous un pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet ; et devra être déposée contre récépissé, à la Direction Générale de l'ANTIC (Direction des Affaires Générales), sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé, face Haut-commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 6 94 40 58 68., au plus tard le **08 juillet 2022 à 13 heures**; heure locale et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL AVEC CONCOURS

N°06/AONC/ANTIC/DG/CIPM/CCCM-BEC/2022 DU 10 MAI 2022

POUR LES ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES EN VUE LA CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIEGE DE L'A.N.T.I.C. (AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION)

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt ou incomplètes seront irrecevables.

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations est de 06 (six) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 15 000 000 (Quinze millions) FCFA émise par un établissement bancaire de premier ordre ou par une compagnie d'assurances agréé par le Ministère des Finances et figurant sur la liste reprise sur la pièce 11 du DAO.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation du dossier administratif, des offres technique et financière seront irrecevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréée par le Ministère chargé des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

Le présent Appel d'offres sera publié dans le Journal Des Marchés (JDM) de l'ARMP et sur la plateforme COLEPS.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps. Dans un premier temps, l'ouverture des enveloppes A et B contenant les pièces administratives, et les offres techniques aura lieu le **08 juillet 2022 à 14 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'ANTIC (CIPM-ANTIC), siégeant dans la salle de conférences du Centre National de Cryptographie et de Certification Electronique (CNCCE) de l'ANTIC sise au lieu-dit Poste centrale.

Dans un second temps, et après la notification aux soumissionnaires des résultats de l'analyse de leurs offres administratives et techniques par le Maître d'ouvrage, seuls les soumissionnaires ayant obtenu la note technique qualificative seront invités à la séance d'ouverture des offres financières dont la date sera publiée ultérieurement par le Maître d'ouvrage. Aucun nombre minimum d'offres n'est requis pour procéder à l'ouverture des offres.

Dans le strict respect des mesures barrières au COVID-19, seuls les soumissionnaires peuvent assister à ces séances d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

La Commission Interne de Passation des Marchés établira séance tenante un procès-verbal d'ouverture des plis qui mentionnera la composition des offres.

13. Critères d'évaluation

15.1. CRITERES ELIMINATOIRES

Les critères éliminatoires de la procédure de sélection du Consultant sont les suivants :

Pièces administratives :

Absence de l'original de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;

Absence après un délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;

Non-conformité après un délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;

Fausse(s) déclaration(s) ou pièce(s) falsifiée(s) ou pièce(s) non authentique(s).

Offre technique :

Fausse(s) déclaration(s) ou pièce(s) falsifiée(s) ou pièce(s) non authentique(s) ;

Absence d'une attestation de surface financière d'au moins 60 000 000 (soixante millions) FCFA ;

NB : L'attestation de capacité financière assortie de la mention « sans caution de notre part » ou « délivrée sans garantie de notre part » ou « sans responsabilité de notre part » ou « sans engagement de notre part » ou similaires, est divergente par rapport la capacité financière attendue dans le cadre de l'Appel d'Offres de référence et par conséquent éliminatoire ;

Dossier technique non conforme ou incomplet ;

Note du dossier technique inférieure à 70/100 ;

Absence des fichiers numériques.

Offre financière :

Offre financière non conforme, ou incomplète (absence de l'une des pièces suivantes : une soumission timbrée et signée, le Bordereau des Prix Unitaires (BPU), ou les Détails Quantitatifs et Estimatifs (DQE), ou les Sous Détails des Prix (SDP);

Absence dans le BPU d'un prix unitaire quantifié,

Absence des fichiers numériques.

15.2. CRITERES ESSENTIELS

Après l'ouverture des offres, la Commission Interne de Passation des Marchés mettra en place un Jury pour l'évaluation des offres des soumissionnaires. Cette évaluation se fera suivant les critères essentiels et la méthodologie définis dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres National Ouvert avec concours (RPAO) et dans la grille de notation des

offres. L'évaluation des offres techniques suit la notation définie dans le tableau ci-dessous.

Elément d'évaluation	Pondération (en %) de la note globale
Qualité architecturale et fonctionnelle	35
Qualité technique	30
Planning et méthodologie d'exécution des prestations	20
Prise en compte du développement durable	15

Les offres financières sont notées ainsi qu'il suit :

NSF = 100 x OFM/ MONTANT DE L'OFFRE CONSIDEREE

Où NFS = Note financière relative au montant évalué de l'offre financière du soumissionnaire ;

OFM= Montant évalué de l'offre financière la moins-disante ;

Les montants considérés sont hors taxes. Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note globale (NG) ou la note technico-financière (NTF) suivant la formule ci-après :

NG ou NTF = [(70 x Note Technique) + (30 x Note Financière)] / 100

Le Maître d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du DAO avec concours, et évaluée la mieux-disante, c'est-à-dire celle qui obtiendra la note technique et financière combinée la plus élevée.

Les deux premiers soumissionnaires non retenus et ayant obtenu une note technique supérieure à 70/100 tel que prévu dans le DAO avec concours pourront prétendre à une prime, tel que spécifié dans le RPAO.

Le soumissionnaire retenu sera récompensé par l'attribution du marché et ne pourra prétendre à aucune prime.

DROITS DE PROPRIETE, D'EXPOSITION ET DE PUBLICITE DES PROJETS

Dès la notification de la décision d'attribution du marché, le Maître d'ouvrage est autorisé, conformément aux dispositions du Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics, à publier les projets primés et le projet choisi, sous réserve d'indiquer les noms de leurs auteurs.

Les soumissionnaires non retenus ainsi que l'attributaire du marché devront solliciter la permission du Maître d'ouvrage pour publier et exposer leurs projets.

Le Maître d'ouvrage conserve la pleine propriété des projets primés dans le cadre de cet appel d'offres avec concours. Il pourra en disposer librement pour des expositions ou des publications, sans requérir l'accord de leurs auteurs.

14. Attribution

Le Directeur Général de l'ANTIC, autorité contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui aura été évaluée **la mieux-disante** (note technico-financière la plus élevée).

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de 90 (quatre-vingt-dix) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse suivante : l'ANTIC-Direction des Affaires Générales sise à Ekoudou Bastos – Yaoundé face Haut-commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 694 40 58 68, Fax : 222 20 39 31, e-mail, ou courriel : infos@antic.cm **LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES MAUVAISES PRATIQUES**

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC ou envoyer un SMS aux numéros suivants : (+237) 222 203 732/ 222 203 730/ 658 262 682 ou encore le numéro vert 1517.

YAOUNDE le 10 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PROF. EBOT EBOT ENAW

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

**COMMUNIQUE N° 000029/C/MINDDEVEL/SG/DAG/SMP DU 09 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION
DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000006/AONO/MINDDEVEL/CIPM/2022
DU 31 MARS 2022 POUR LA FOURNITURE DE MOBILIER DE BUREAU AU MINISTÈRE DE LA
DÉCENTRALISATION ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Décentralisation et du Développement Local Communique :

L'entreprise ci-après désignée est déclarée adjudicataire du Marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné.

Il s'agit de :

ADJUDICATAIRE	NATURE DES PRESTATIONS	MONTANT FCFA T.T.C	DELAI D'EXECUTION
CONFORT HOUSE SARL, BP : 13959 Yaoundé Tél :222 303 413 / 699 911 398	Fourniture de mobilier de bureau au Ministère de la Décentralisation et du Développement Local.	Quatre-vingt-douze millions, mille trois cent soixante-quinze (92 001 375) francs CFA, Toutes Taxes Comprises.	Soixante (60) jours

L'entreprise susvisée est par conséquent invitée à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, 2^{ème} étage, porte 211, tél. 222 22 15 53, pour les formalités d'élaboration du marché y afférent.

Le présent communiqué portant publication des résultats tient lieu de mainlevée de la caution de soumission. /-

YAOUNDE le 9 Mai 2022

Le MINISTRE

ELANGA OBAM GEORGES

COMMUNE DE NKONGSAMBA 2E

COMMUNIQUÉ N°003/C/CAN2/SG/UPE/2022 DU 10/05/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/CAN-2/CDPM/2022 DU 04 AVRIL 2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'AXE PONT ESSOUA-TERRE ROUGE (1.05) KM DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2ÈME, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL, EN PROCÉDURE D'URGENCE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème}, communique :

Par Décision **N°003/C/CAN2/SG/UPE/2022 du 10/05/2022**,

L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert suscité.

Intitulé du projet	Attributaire	Montants TTC (FCFA)	Délai de livraison
Travaux de Réhabilitation de l'axe Pont Essoua-Terre Rouge (1.05) Km dans la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2 ^{ème}	ETS KABO Tél: +237 694 200 302	26 999 000 (Vingt-six millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille)	90 (quatre-vingt-dix) jours calendaires

Francs CFA TTC

Ladite entreprise est invitée à se présenter, dès publication du présent Communiqué et **au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation**, à l'Unité de Promotion Economique (UPE), pour la mise au point du Contrat correspondant.

NKONGSAMBA le 10 Mai 2022

Le MAIRE

SAMEN Patrice

MINISTÈRE DES ARTS ET DE LA CULTURE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 008/AONR/MINAC/CIPM/2022 DU 05/05/2022 POUR LE RECRUTEMENT, EN PROCEDURE D'URGENCE, D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES (BET) ET/OU D'UNE MAITRISE D'OEUVRE POUR L'EVALUATION DES TRAVAUX RESTANTS A REALISER A L'INSTITUT NATIONAL DES ARTS ET DE LA CULTURE DE BINGUELA.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des arts et de la culture lance, pour le compte de son Département Ministériel, un Appel d'Offres National restreint pour le recrutement d'un Bureau d'études qui sera chargé de l'évaluation des travaux restants à réaliser à l'Institut National des Arts et de la Culture (INAC). Le présent Appel d'Offres Restreint fait suite à l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N°0001/ASMI/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SM du 29 Mars 2022.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter par le BET comprennent : **L'évaluation des travaux restants pour la construction de l'Institut National des Arts et de la Culture (INAC)**

De manière spécifique, les missions qui seront confiées au prestataire sont les suivantes :

Mission 1 : Concevoir sur la base des plans existants le reste des ouvrages non exécutés des différents ouvrages de l'INAC ;

Mission 2 : Produire les **Documents écrits** (Devis Quantitatifs et Estimatifs, Bordereau de prix unitaires....) et **graphiques** (Plans, coupes...etc.).

Mission 3 : Produire les résultats des essais et du sondage du sol;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de **quarante millions (40 000 000) FCFA** Toutes Taxes Comprises (TTC).

4. Allotissement

Les prestations du présent appel d'offres sont comprennent un (01) lot unique.

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert aux entreprises pré qualifiées suivantes

N°	ENTREPRISES	ADRESSES
1	POLYGONE SARL	BP : 33872 Yaoundé Cameroun Tél. 699 84 64 65 Email : polygone_sarl@yahoo.fr
2	BRETCAM	B.P. 839 Yaoundé – Tél. 675 62 73 00
3	WISE CONSULT	B.P. 7246 Yaoundé – Tél. 679 13 37 80
4	CREA CONSULT	Tél 233 42 63 85 Email : creaconsult@yahoo.fr

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le BIP MINAC, exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés, de la Direction des Affaires Générales du MINAC. La version électronique est disponible sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://>

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Ministère des Arts et de la Culture au Service des Marchés, de la Direction des Affaires Générales porte 4, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au trésor public d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) Francs CFA** au Trésor Public. Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

9. Remises des offres

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est hors ligne et en ligne.

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

NB. Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

- Pour la soumission hors ligne, l'offre sera en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir au Service des Marchés, de la Direction des Affaires Générales du MINAC, au plus tard **06/06/2022 à 12 heures**, heure locale et devront porter la mention suivante :

*"Avis d'Appel d'Offres National Restreint en Procédure d'Urgence N° 0007/AONR/ MINAC/CIPM/2022 du 05/05/2022
POUR LE RECRUTEMENT, EN PROCEDURE D'URGENCE, D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES (BET) ET/OU
D'UNE MAITRISE D'OEUVRE POUR L'EVALUATION DES TRAVAUX RESTANTS A REALISER A L'INSTITUT
NATIONAL DES ARTS ET DE LA CULTURE DE BINGUELA.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"*

- Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **06/06/2022 à 12 heures**. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus des références de la consultation dans les délais impartis.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution est de **Quarante cinq (45) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer la prestation.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO. Le montant de la caution provisoire est de huit cent mille **(800 000) FCFA** et reste valable pendant trente (30) jours après la date de dépôt des Offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Les autres pièces administratives requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature du présent avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps, le **06/06/2022 à 13 heures**, heure locale, au Ministère des Arts et de la Culture, par la Commission Interne de Passation des Marchés, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

a) Critères éliminatoires :

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après 48 heures ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Omission dans le dossier financier d'un prix unitaire quantifié ;
- Les références du soumissionnaire (avoir exécuté au moins deux (02) Marchés Publics similaires au cours des trois (03) dernières années ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Absence déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché public au cours des deux (02) dernières années ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
- Note technique inférieure à 70/100.

Critères éliminatoires additifs pour les soumissionnaires en ligne

- Non-conformité du mode de soumission ;
- Non-respect du format de fichier des offres ;
- Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.

b) - Critères de qualification

b-1) - Evaluation des offres techniques

Les offres techniques seront évaluées en fonction des critères de qualification ci-après :

N°	CRITERE (100 points)	NOTE (en points)
1	Capacité financière	/5
2	Références du Bureau d'Etudes	/27
3	Compréhension des Termes de Références	/5
4	Méthodologie et planning d'exécution de la mission	/20
5	Expérience et qualification du personnel clé affecté à la mission	/35
6	Matériels et équipements	/5
7	Présentation générale de l'offre	/3

Les offres n'ayant pas satisfait aux critères de qualification (suivant la grille de notation) requis à l'analyse technique, seront jugées techniquement non qualifiées et ne pourront pas accéder à l'analyse des offres financières.

b-2) - Evaluation des offres financières

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité-coût, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

La note finale **N** sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-après :

$N = 70 \times \text{Note technique} + 30 \times \text{Note financière}$

La note financière (**Nf**) est obtenue de la façon suivante :

Soit **Fm** le montant de la proposition la moins disante, sa note financière sera prise égale à 100 points. Les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la moins disante sera obtenue par la formule : $Nf = (100 \times Fm) / F$.

Fm = le montant de la proposition la moins disante ;

F = le montant de la proposition considérée.

Le soumissionnaire ayant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché par le Maître d'Ouvrage.

c) Mode d'attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter la lettre commande de façon satisfaisante et dont la note finale est la plus élevée.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise de ces dernières.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Arts et de la Culture, au Service des Marchés, de la Direction des Affaires Générales ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses: <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES MAUVAISES PRATIQUES

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48.

YAOUNDE le 5 Mai 2022

Le MINISTRE

BIDOUNG MKPATT Pierre Ismaël

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT
N°000009/AOIO/CAMWATER/DG/CIPM/2022 10 MAI 2022 POUR L'ELABORATION D'UN MODELE
TECHNICO-ECONOMIQUE DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE EN MILIEU URBAIN ET LA CONDUITE
DE LA MISE A JOUR DE L'ETUDE TARIFAIRE MAITRE D'OUVRAGE : DIRECTEUR GENERAL DE LA
CAMWATER FINANCEMENT : FONDS PROPRES CAMWATER EXERCICE : 2022**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la CAMWATER lance un APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT en vue de l'élaboration d'un modèle technico-économique de l'alimentation en eau potable en milieu urbain et la conduite de la mise à jour de l'étude tarifaire.

2. Consistance des prestations

Les prestations sont détaillées dans les termes de références du dossier d'appel d'offres de la présente mission.

3. Cout Prévisionnel

Le Coût prévisionnel de la prestation est de **165 000 000 (cent soixante cinq millions) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont réalisées en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux bureaux d'études ou cabinets conseils spécialisés dans les prestations sus-évoquées :

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées sur Fonds Propres de la CAMWATER. Exercice budgétaire 2022.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés porte A05 de l'immeuble siège de la CAMWATER, BP: 524 Douala Cameroun Tél: (237) 33 42 89 81 /233 42 82 54.

8. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier peut être obtenu à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés, porte A05 Tel 233 42 82 54 Fax 00237 233 43 72 70. contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **100.000 (cent mille) francs CFA**, payable à la BICEC au compte N° **06800.33598800001 clé 89** au profit de « Compte Spécial CAS-ARMP ».

NB : La quittance d'achat devra porter :

- Motif : la référence de l'Appel d'offres « N°..... /AOIO/CAMWATER/DG/CIPM/2020
- Nom du remettant : le Nom exact de l'entreprise (ou l'un des membres du groupement

9. Remises des offres

Les offres seront rédigées en français ou en anglais. Elles devront être scellées sous trois enveloppes distinctes présentées comme suite :

- Enveloppe A –Volume I : Dossier Administratif ;
- Enveloppe B –Volume II : Proposition Technique ;
- Enveloppe C –Volume III : Proposition Financière ;

Contenant chacune sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies, et devant porter la mention :

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT
N°000009/AOIO/CAMWATER/DG/CIPM/2022 DU 10 MAI 2022
POUR L'ELABORATION D'UN MODELE TECHNICO-ECONOMIQUE DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
EN MILIEU URBAIN ET LA CONDUITE DE LA MISE A JOUR DE L'ETUDE TARIFAIRE
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Elles seront remises au Secrétariat de la Division des affaires juridiques et des Marchés (DAJM) Porte A05, situé de l'Immeuble Siège de la CAMWATER, BP 524 Koumassi Douala Cameroun, Tél. (237) 233 42 82 54, au plus tard le **21 JUIN 2022 à 11 heures 00, heure locale.**

10. Délai de Livraison

La Mission s'étalera sur 13 (treize) mois maximum à partir de la notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque Soumissionnaire doit joindre à son dossier administratif, une caution de soumission acquittée établie par un établissement Financier de premier ordre basée au Cameroun et agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans le présent DAO, d'un montant de **trois millions trois cent mille F CFA (3 300 000 FCFA)** et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces requises du dossier administratif doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission acquittée, délivrée par un Etablissement financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administratives et techniques, sera suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **21 JUIN 2022 à 12 h00 précises** heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la CAMWATER dans la salle de conférence de la Commission Interne de Passation des Marchés sis à l'immeuble siège à Koumassi-Douala.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale de **75/100** points.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Fausse(s) déclaration(s) ou pièce(s) falsifiée(s);
- Présence d'informations financières dans l'offre administrative ou dans l'offre technique ;
- Note technique inférieure à 75 points sur 100 ;
- La non-exécution d'un marché antérieur.

Critères essentiels

L'évaluation technique se fera sur la base des critères ci-après :

N°	Critères	Note maximum
1	Qualifications et compétences du personnel clé	60
2	Adéquation du plan de travail et de la méthodologie	15
3	Expérience du cabinet	20
4	Présentation de l'offre	5
	TOTAL	100 Pts

La note technique minimale requise pour l'ouverture des propositions financières est de 75/100.

Méthode de sélection du Consultant

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût.

A l'issue des évaluations technique et financière, il sera calculé une note générale (technico-financière) comme suit :

$$NG = 0.8 * NT + 0.2 * NF$$

Où :

NG : Note Générale

NT : Note Technique

NF : Note Financière

Avec $NF = 100 * (MMd) / (M/S)$

MMd : Montant évalué du moins disant

MS : Montant évalué du soumissionnaire.

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire ayant présenté une offre conforme administrativement, techniquement et financièrement, et évaluée la mieux-disante c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale la plus élevée.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 (quatre vingt dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres..

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés, porte 304/ A05 de l'immeuble siège de la CAMWATER à Douala Koumassi, tel : 233 42 87 11/ 233 42 82 54. Email secretariadgcamwater@camwater.cm.

DOUALA le 10 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000005/AONO/MPT/CIPM/2022 DU 27 AVRIL 2022 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE REFECTION DES BUREAUX DE POSTE DE NDELELE, YAGOUA, NKONGSAMBA, DOUALA BONABERI, TCHOLLIRE, LAGDO, MBOUDA, FOUMBAN, AMBAM, LOLODORF, BAFIA, YOKO, BATCHENGA ET MBANDJOCK.

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , COMPTE D'AFFECTATION SPÉCIAL DU TRÉSOR POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ POSTALE (CAS POSTE), EXERCICE 2022

IMPUTATION

56 45 129 330008 523112

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Postes et Télécommunications lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux de réfection des bureaux de poste dans les Régions de l'Adamaoua, du Centre, de l'Est, de l'Extrême Nord, du Nord, de l'Ouest et du littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- toute démolition
- la construction et le crépissage des murs suivant plans ;
- la fourniture, pose et sécurisation des ouvertures ;
- l'exécution des travaux de plomberie et sanitaire ;
- l'exécution des travaux de menuiseries ;
- l'exécution des travaux d'électricité ;
- la fourniture et la pose des climatiseurs ;
- l'exécution des travaux de peinture et de revêtement ;
- l'aménagement de la toiture ;
- l'aménagement, l'assainissement et le nettoyage du site.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est de deux cent quarante-sept millions cinq cent vingt-quatre mille six cent dix (247 524 610) FCFA, réparti ainsi qu'il suit :

LOT	REGION	LOCALITES	MONTANTS EN FCFA	
			SITE	LOT
1	CENTRE	BAFIA	16 433 680	32 505 140
		YOKO	16 071 460	
2		BATCHENGA	14 448 720	29 051 160
		MBANDJOCK	14 602 440	
3	EST	NDELELE	14 774 360	14 774 360

4	LITTORAL	DOUALA BONABERI	13 213 160	28 122 820
		NKONGSAMBA	14 909 660	
5	NORD / EXTREME NORD	TCHOLLIRE	12 641 580	43 068 840
		YAGOUA	14 978 540	
		LAGDO	15 448 720	
6	OUEST	MBOUDA	15 020 560	31 001 110
		FOUMBAN	15 980 550	
7	SUD	AMBAM	15 001 180	55 001 180
		LOLODORF	40 000 000	

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en sept (07) lots ci-après définis :

LOT	REGION	LOCALITES
1	CENTRE	BAFIA
		YOKO
2		BATCHENGA
		MBANDJOCK
3	EST	NDELELE
4	LITTORAL	DOUALA BONABERI
		NKONGSAMBA
5	NORD / EXTREME NORD	TCHOLLIRE
		YAGOUA
		LAGDO
6	OUEST	MBOUDA
		FOUMBAN
7	SUD	AMBAM
		LOLODORF

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises nationales du domaine de génie civil.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Compte d'Affectation Spécial du Trésor pour le Développement de l'Activité Postale (CAS POSTE), Exercice 2022, sur la ligne d'imputation budgétaire N° 56 45 129 330008 523112 : «Bâtiments administratifs à usage de bureau de l'administration déconcentrée».

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics) sise au 1^{er} étage de l'immeuble abritant le Ministère des Postes et Télécommunications, porte 162, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, sis au 1^{er} étage de l'immeuble abritant les services centraux du Ministère des Postes et Télécommunications (porte 162, Tél. 222.23.36.41), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor public d'une somme non remboursable de cent mille (100.000) FCFA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service des Marchés du MINPOSTEL sis au 1^{er} étage de l'immeuble abritant les services du Ministère des Postes & Télécommunications, porte 162, au plus tard le **29 mai 2022 à 14 heures** et devra porter la mention :

*« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000005/AONO/MPT/CIPM/2022 DU 27 AVRIL 2022 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE REFECTION DES BUREAUX DE POSTE DE NDELELE, YAGOUA, NKONGSAMBA, DOUALA BONABERI, TCHOLLIRE, LAGDO, MBOUDA, FOUMBAN, AMBAM, LOLODORF, BAFIA, YOKO, BATCHENGA ET MBANDJOCK.
 À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier de premier ordre agréée par le Ministère des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, conformément au tableau ci-après.

LOT	REGION	LOCALITES	MONTANTS DES CAUTIONS EN FCFA
1	CENTRE	BAFIA	650 000
		YOKO	
2		BATCHENGA	550 000
		MBANDJOCK	
3	EST	NDELELE	250 000
4	LITTORAL	DOUALA BONABERI	550 000
		NKONGSAMBA	
5	NORD / EXTREME NORD	TCHOLLIRE	850 000
		YAGOUA	
		LAGDO	

6	OUEST	MBOUDA	600 000
		FOUMBAN	
7	SUD	AMBAM	1 100 000
		LOLODORF	

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (1) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **29 mai 2022 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la salle de réunions, sise au 3^{ème} étage de l'immeuble siège de la CAMPOST (porte 308).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative dans un délai de 48 h après l'ouverture des plis ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Offre financière incomplète ;
- Absence dans le BPU d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier ;
- Non-respect de sept (7) des huit (8) critères essentiels.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats portent sur :

- Références ;
- Accès à une ligne de crédit (attestation de solvabilité) ;
- Chiffre d'affaires ;
- Expérience du personnel d'encadrement ;
- Matériel essentiel ;
- Preuve d'acceptation des conditions du marché ;
- Méthodologie et l'organisation du travail ;
- Attestation de visite de site accompagné du rapport signé sur l'honneur par le soumissionnaire.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la moins disante.

NB : Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de deux (02) lots. En cas d'adjudication, le cocontractant devra justifier de la mobilisation de deux équipes indépendantes pour l'exécution des travaux.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Postes et Télécommunications, Direction des Affaires Générales (Service de la maintenance 1^{er} étage, porte 130)./-

NB : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748./-

YAOUNDE le 27 Avril 2022

Le MINISTRE

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

COMMUNE DE YAOUNDE I

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/CAY1ER /CIPM/2022 DU 27/04/2022 RELATIF A LA FOURNITURE DE SEPT (07) VEHICULES POUR LE COMPTE DE LA MAIRIE DE YAOUNDE 1ER EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
II-222-100

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} lance, pour le compte de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} (CAY 1^{er}), un Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour la fourniture de sept (07) véhicules.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de quatre-vingt-dix millions (90 000 000) FCFA

3. Allotissement

Les travaux se feront en un lot unique

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à tous les établissements exerçant dans le commerce général au Cameroun.

5. Financement

La prestation objet du présent Appel d'Offres est financée par le budget de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, exercice 2022 ; imputation : II-222-100.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, sis à Etoudi au Nouveau Centre Administratif au service financier et des marchés publics (Bureau des Marchés Publics) B.P. 4472, Téléphone : 696207132 dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au service financier et des marchés publics (Bureau des Marchés Publics) de la Mairie de Yaoundé 1^{er}, sis à Etoudi au Nouveau Centre Administratif, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **100 000 FCFA (cent mille francs CFA)** payable auprès de la Recette Municipale de ladite Commune. La quittance devra porter le numéro de référence dudit appel d'offres. Les soumissionnaires devront obligatoirement se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (Tel, email, fax etc.) en cas d'additif.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au bureau des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, sis à ETOUDI au nouveau centre administratif, BP 4472, au plus tard le **02/06/2022** à 13 heures, heure locale sous pli fermé et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/CAY1^{ER} /CIPM/2022 DU 27/04/2022

RELATIF A LA FOURNITURE DE SEPT (07) VEHICULES POUR LE COMPTE DE LA MAIRIE DE YAOUNDE 1^{ER}

EN PROCEDURE D'URGENCE

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Délais maximum de livraison

Le délai maximum de livraison prévu est de deux (02) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de livrer les véhicules.

Lieu de livraison

Les véhicules seront livrés à la Mairie de Yaoundé 1^{er}, sis à Etoudi, nouveau Centre Administratif.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure en annexe du DAO, d'un montant d'un million huit cent mille (1 800 000) francs CFA et valable trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. La durée de validité de soumission à compter de la date limite de remise des offres est de cent vingt (120) jours.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète par rapport aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Toutefois, en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit (48) heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question. Cependant, l'absence à l'ouverture des plis de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre, agréé par le Ministère chargé des Finances, entraîne le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **02/06/2022** à 14 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et munis du justificatif de leur mandat.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après le délai de 48 heures ;

Absence de la caution de soumission ;

Note technique inférieure à 80 % de OUI ;

Absence de la notice technique fournit par le fabricant

Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) et sur la base des principaux critères essentiels ci-après :

Présentation générale de l'offre ;

Références du Fournisseur ;

Service après-vente (description du SAV intégrant les ateliers de réparation, personnel, technique de niveau d'ingénieur et de technicien supérieur dans le domaine, liste du stock de pièces de rechange signée de l'entreprise);

Délai de livraison ;

Capacité financière de 80 000 000 FCFA ;

Spécifications techniques

La grille d'évaluation détaillée est jointe en annexe. Seules les soumissions qui auront obtenu au moins 80 % de OUI à l'issue de l'analyse technique seront admises à l'analyse financière.

14. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service Technique ou de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}.

Additif à l'appel d'Offres

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

N.B. : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le numéro vert de la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 9 Mai 2022

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

COMMUNE DE NGAOUNDÉRE 1ER

DEMANDE DE COTATION N° 15/DC/CAN1/SG/CIPM/2022 DU 05 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE PASTORAL A ENERGIE SOLAIRE A MARMA, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE DEPARTEMENT DE VINA, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT : EXERCICE 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 31 053 06 641027 524113

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement de l'Exercice 2022, Le maire de la Commune de Ngaoundéré 1er "Autorité Contractante" lance une consultation pour une demande de Cotation relative à la construction d'un forage pastoral à énergie solaire à Ngaoundéré 1er dans la Commune de Ngaoundéré 1er, Département de la Vina (en procédure d'urgence)

N° LOT	DESIGNATION	LOCALITE	MONTANT PREVISIONNEL (FCFA TTC)	IMPUTATION	AUTORISATION D'ENGAGEMENT
UNIQUE	Construction d'un forage pastoral a énergie solaire à NGAOUNDERE 1er		25 000 000		

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation comprennent :

Lot 100: ETUDES ET MOBILISATION;

Lot 200:FORATION;

Lot 300 :EQUIPEMENT - DEVELOPPEMENT - POMPAGE;

Lot 400 :SUPERSTRUCTURES ; '

Lot 500 : EQUIPEMENT D'EXHAURE ;

Lot 600: FORMATION

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel est de **25 000 000 (vingt cinq millions)** Francs CFA TTC

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux sociétés de droit camerounais.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Dossier de consultation, sont financées par le budget d'investissement public (BIP). Exercice 2022.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à la Commune de Ngaoundéré 1er dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement, à la Recette Municipale de Ngaoundéré 1er, d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA**.

7. Remises des offres

Les offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels seront déposés sous pli fermé contre décharge à la Commune de Ngaoundéré 1er au plus tard **le 02 Juin 2022 à 14 heure** locale et devront porter la mention :

*DEMANDE DE COTATION N° 15/DC/CAN1/SG/CIPM/2022 DU 05 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE PASTORAL A ENERGIE SOLAIRE A MARMA, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE DEPARTEMENT DE VINA, REGION DE L'ADAMAOUA
«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum des livraisons est de **trois (03) mois**.

Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution de la Lettre-Commande

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit :

Désignation	Montant (F CFA TTC)	Montant caution (F CFA)
CONSTRUCTION D'UN FORAGE PASTORAL A ENERGIE SOLAIRE A NGAOUNDERE 1er	25 000 000	500 000

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis de Consultation sera déclarée irrecevable

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, techniques et financières aura lieu **le 02 Juin 2022 à 15 heure**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NGAOUNDERE 1er siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, à la salle de réunion,

11. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

1. Critères éliminatoires :

- Absence de la caution de soumission ;
- Non-conformité d'une pièce administrative après un délai de 48 heures ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualifications ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre.

2. Critères de qualification :

L'évaluation des offres sera faite sur la base des critères essentiels ci-après :

1. Présentation générale de l'Offre Oui/Non
2. Montant moyen de marchés réalisés au cours de l'Exercice 2020 et 2021 Oui/Non
3. Accès à une ligne de crédit (Attestation de solvabilité financière délivrée Par une banque de 1er ordre agréée par le MINFI Oui/Non
4. Planning de livraison Oui/Non

Seuls les soumissionnaires qui auront remplis au moins 70 % des critères de qualification ci-dessus verront leur offre financière examinée.

Le contrat sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre la moins-disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier de Demande de Cotation, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 70% des critères essentiels.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs Offres pendant **soixante (60) jours** à compter de la date d'ouverture des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de NGAOUNDERE 1er au secrétariat général, tous les jours ouvrables ou appeler au numéro téléphone suivant : 698 14 33 00/ 699 17 02 22.

NGAOUNDERE le 5 Mai 2022

Le MAIRE

IBRAHIMA

COMMUNE DE NGAOUNDÉRE 1ER

DEMANDE DE COTATION N° 12/DC/CAN1/SG/2022 DU 05 MAI 2022 RELATIVE AU REBOISEMENT DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE 1ER (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT: MINFOF EXERCICE 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2022, Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er Autorité Contractante, lance pour le compte de la Mairie de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er Maître d'Ouvrage, un avis de Consultation pour le reboisement dans la Commune de Ngaoundéré

2. Consistance des prestations

Le présent projet traite des travaux d'embellissement des artères de la zone urbaine de la Commune de Ngaoundéré 1er. Il s'agit d'un reboisement linéaire et en plein à l'aide de plants ornementaux des fleurs et du gazon. Le tronçon retenu est le suivant :

Rond-point Béka Hosséré (BOCOM Béka) —> Rond-point Bois de Mardock —> Place du cinquantenaire (cathédrale catholique).

Les plants ornementaux, espèces ligneuses respecteront les critères suivants ;

- Système racinaire peu développé ;
- Petite taille (inférieure à 5m) ;
- Adaptation facile aux conditions climatiques et édaphiques ;
- Croissance rapide ;
- Potentiel d'embellissement reconnu.

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er Autorité Contractante, envisage de procéder au reboisement de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er selon les caractéristiques désignées ci-après :

DESCRIPTION TECHNIQUE DES ACTIVITES			
N°	COMPOSANTE	ACTIVITÉS À MENER	OBSERVATIONS
1	Adhésion des populations au projet	Informier et sensibiliser les populations sur le projet et leur implication	Cette articulation permet d'éviter les mécontentements et les actes de vandalisme sur les plants
2	Acquisition intrants et petit outillage	Achat et transport des plants	Plants ornementaux, fleurs et gazon
		Acquisition terre végétale	Terre humifère ou substrat constitué
		Achat des Produits phytosanitaires	Insecticide, nématicide et fongicide ou produit associant les trois
		Achat du petit outillage	Matériel de travail y compris les piquets en bois

3	Préparation du terrain	Nettoyage	-Nettoyer les points de mise en terre des plants -Harmoniser les niveaux du sol afin de faciliter l'épandage de la terre végétale
		Piquetage	Matérialiser les points de mise en terre des plants à des distances dépendant des espèces à planter
		Trouaison	-Trous de forme cubique de 50x50x50 Cm pour les arbres ornementaux, -Trous cylindriques de 30 Cm de diamètre et 30 Cm de profondeur pour fleurs.
		Fertilisation de départ	-Pose de terre végétale au fond du trou au moins 24h avant la mise en terre des plants -Epancre la terre végétale sur les sites à végétaliser
4	Mise en terre des plants	Distribution des plants	Pose de chaque plant à proximité du trou correspondant
		Mise en terre des plants	Jusqu'au niveau du collet et récupération des sachets déchirés
		Repiquage du gazon et des fleurs	A l'intérieur des terre-pleins et des ronds-points
5	Sécurisation des plants	Confection de cages individuelles	Pour les reboisements isolés dans la ville ou le long des axes routiers
6	Entretien des plants	Application fertilisant	2 semaines après implantation : 0.5 Kg/plant
		Traitement phytosanitaire	Effectuer un premier traitement dès la mise en terre des plants
		sarclage 1	4 semaines après implantation
		Sarclage 2	8 semaines après implantation
		Sarclage 3	12 semaines après implantation
		Arrosage	12 semaines (de mai à juillet) jusqu'au retour effectif du régime régulier des pluies

3. Cout Prévisionnel

Le Coût prévisionnel est de **20 000 000 (vingt millions) FRANCS CFA.**

4. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées sur le Territoire National.

Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2022 sur l'autorisation de dépense :

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au secrétariat général de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Quarante mille (40 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais avpt (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au secrétariat général de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er contre récépissé, au plus tard **le 02 Juin 2022 à 14 Heures** et devra porter la mention :

*DEMANDE DE COTATION N° 12/DC/CAN1/SG/CIPM/2022 DU 05 MAI 2022
RELATIVE AU REBOISEMENT BANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1er
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".*

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues au secrétariat général de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er aux dates et heures fixées dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres **Le 02/06/2022 à 14 heures**

8. Délai de Livraison

Délai d'Exécution (en jours calendaires) **Cent-cinquante (150) jours.**

Délai d'exécution

Le délai maximum de prestation prévu par le Maître d'Ouvrage est de **Cinq (05) mois.**

9. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux Date, heure et adressée précisées ci-dessous:

Date et heure d'ouverture des plis **Le 12 Juin 2022 à 15 Heures**

Lieu d'ouverture des plis **Mairie Ngaoundéré 1er sise Saïle des réunions de la Délégation régionale CAMTEL**

10. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur ;

1. L'absence d'une pièce administrative et non complétée après les délais réglementaires ;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
3. Absence d'un prix unitaire quantifié.

11. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante.

12. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat général de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er Téléphone : 698 14 33 00 ou au service d'hygiène Téléphone : 699 17 02 22 dès publication du présent avis.

NGAOUNDERE le 5 Mai 2022

Le MAIRE

IBRAHIMA

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

**COMMUNIQUE N° 57/22/C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG. /-PORTANT PUBLICATION DU
RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 07/AONO/MINESEC/CIPM/2022 DU 18 FEVRIER 2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires **COMMUNIQUE** :

L'Entreprise ci-après désignée est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres susmentionné, pour les travaux de construction du Lycée Technique et Professionnel Agricole de LAGDO, Région du Nord,département de la Bénoué, arrondissement de LAGDO, de la manière suivante :

N°AO	OBJET	ATTRIBUTAIRE	IMPUTATION	MONTANT TTC FCFA	DELAI (Mois)
07	Travaux de construction du Lycée Technique et Professionnel Agricole de LAGDO, Région du Nord, département de la Bénoué, arrondissement de LAGDO.	Etablissements JEMAK	56 25 333 01 451315 2331439	399 962 903	09

Le responsable de ladite entreprise est invité à prendre attache, dès publication du présent Communiqué, avec le **Service des Marchés Publics**, bâtiment "C" **porte 813**, pour l'établissement du projet du Marché correspondant.

Les autres soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de les retirer sous quinzaine, au **Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés**, faute de quoi elles seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de **mainlevée de caution de soumission**. /-

YAOUNDE le 5 Mai 2022

Le **MINISTRE**

NALOVA LYONGA

PRÉFECTURE MEFOU ET AKONO

COMMUNIQUE N°032/C/J12/SAEF DU 09/05/2022 PORTANT PUBLICATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE, N°003/AONO/J12/SAEF/CDPM/2022 DU 14/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO

COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR

Par **Décision Préfectorale N°039/DPI/J12/SAEF du 09/05/2022** communique que les résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert

LOT DE SOUMISSION	SOUSSIONNAIRE	MONTANT LU TTC DES OFFRES EN CFA	MONTANT CORRIGE OFFRES EN C
LOT UNIQUE	ETS MARKA, BP : 210 Ebolowa, téléphone : 695 69 77 79	39.998.000 (Trente-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille) francs CFA	39.998.000 (Trente-ne neuf cent quatre-vi mille) francs C

Le soumissionnaire, **ETS MARKA**, BP : 210 Ebolowa, téléphone : 695 69 77 79, est attributaire du projet, **en procédure d'urgence** **délégation départementale de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales de la Mefou et Akono, Région du Centre**, de **39.998.000 (Trente-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille) francs CFA** et un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué, au plus tard dans les **sept (07) jours** qui suivent l'établissement de la Lettre-Commande correspondante./-

NGOUMOU le 9 Mai 2022

Le PRÉFET

ZONGO NYAMBONE Antoinette Justine

COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 1ER

DEMANDE DE COTATION N° 16/DC/CAN1ER/CIPM/2022 DU 05 MAI 2022 RELATIVE AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN ESPACE VERT SUR LE SITE DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BEKA HOSSERE, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE(EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er, Autorité Contractante, lance une consultation en vue d'une demande de cotation pour les travaux d'aménagement d'un espace vert à la COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations, objet de la présente consultation, est de **10 000 000 (dix millions) francs CFA TTC**

3. Participation et origine

La participation à cette Consultation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou société de fourniture agréées, de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour les travaux d'aménagement desdits matériels et remplissant les conditions reprises dans le Règlement de la consultation,

ADMINISTRATION AU NOM DE LAQUELLE SERA CONCLU LE MARCHÉ

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er. les marchés d'aménagement de l'espace vert seront conclus entre les Adjudicataires et le Maître d'Ouvrage, pour le compte de la COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1er.

4. Financement

L'espace vert objet de la présente Consultation est financé par le Budget d'investissements Publics/ MINEPDED et MINFOF exercice 2022,

5. Acquisition du Dossier

Le dossier de Consultation peut être retiré à la COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **15 000 (quinze mille) francs CFA** pour le lot 1 et **20 000 (vingt mille) francs** pour le lot 2 à la Recette Municipale de la COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1er au titre des frais de dossier,

6. Remises des offres

Les offres rédigées en langue française ou anglaise seront remises en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), ainsi que le dossier administratif complet de l'EXERCICE 2020 et la déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous pli fermé à la Mairie de NGAOUNDERE, sise à la Délégation Régionale CAMTEL Adamaoua, au plus tard **le 02 Juin 2022 à 14 heures** précises et devront porter la mention suivante :

AVIS DE CONSULTATION N° 16/AC/CAN1er/CIPM/2022 DU 05 MAI 2022 EN VUE D'UNE DEMANDE DE COTATION POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN ESPACE VERT SUR LE SITE DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BEKA HOSSERE, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

7. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations est fixé à trois (03) mois.

DELAI DE REPONSE DES SOUSMISSIONNAIRES :

Il est accordé aux soumissionnaires désireux de participer à cet avis de consultation un délai de vingt et un jours (21) à compter de la date de publication de cet avis dans le JDM, dans la presse ou par affichage.

8. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de **200 000 (deux cent mille) francs CFA** délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministre Chargé des Finances,

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente Demande de cotation sera déclarée irrecevable.

Les chèques bancaires certifiés ne seront pas acceptés.

9. Recevabilité des Offres

Les offres seront présentées en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies. Elles seront contenues dans deux (02) enveloppes fermées et scellées, comprenant ;

Enveloppe A : Pièces administratives

- une déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe ;
- une copie légalisée du registre de commerce ;
- une attestation de non exclusion de l'entreprise, délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- une attestation de non-faillite délivrée par la Chambre de Commerce ou du Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'Entreprise ;
- l'Attestation de non redevance en cours de validité ;
- une attestation de soumission délivrée par le Directeur Général de la CNPS ;
- une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;
- une attestation du plan de localisation ;
- une copie du plan et d'attestation de localisation légalisée ;
- une quittance d'achat du Dossier de Consultation.

NB: Toutes les pièces énumérées ci-dessus devront dater de moins de trois mois et être signées par l'autorité compétente des administrations concernées.

Enveloppe B : Offre financière

- La soumission suivant le modèle fourni dans la présente Consultation ;
- Les spécifications techniques et types de plants proposés ;
- Le bordereau descriptif et quantitatif ;

Chacune des enveloppes A et B contenant l'original et les copies sera fermée et scellée.

Les deux (02) enveloppes seront placées dans une grande enveloppe elle même fermée et scellée portant la mention suivante :

*AVIS DE CONSULTATION N° 16/AC/CAN1er/CIPM/2022 DU 05 MAI 2022 EN VUE D'UNE DEMANDE DE COTATION POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN ESPACE VERT SUR LE SITE DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BEKA HOSSERE, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1er
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

10. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en un seul temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de N'Gaoundéré 1er, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés aux date, heure et lieu précisés dans l'Avis de Consultation. Il sera dressé un procès-verbal à l'ouverture des plis.

Le dépouillement aura lieu **le 02 Juin 2022 à 15 heures** précises dans la salle des réunions de la Délégation Régionale CAMTEL Adamaoua.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée même en cas de groupement.

11. Critères d'évaluation**1- EVALUATION DES OFFRES**

La Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de N'Gaoundéré 1er procédera par la suite à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant :

- A) examen de la conformité des pièces administratives et des offres financières du point de vue des délais et des spécifications techniques ;
- B) vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- C) élaboration d'un tableau des offres.

2-Principaux critères d'élimination

Ces critères sont les suivants :

- Absence ou non-conformité persistance d'une pièce administrative après épuisement de délai réglementaire, fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée ;
- Caractéristiques techniques non conforme aux prescriptions de DC ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de la caution de soumission
- n'avoir pas satisfait à au moins quatre des cinq critères essentiels.
- Non exécution ou abandon d'un marché au cours des 3 dernières années par le fait de l'entreprise.

3- Principaux critères de qualification

Le système de notation est binaire les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

- Présentation de l'offre
- Références du soumissionnaire dans le domaine de la prestation ;

12. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **soixante jours (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

DUREE DE LA RECEVABILITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant **90 (quatre-vingt-dix) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

NGAOUNDERE le 5 Mai 2022

Le MAIRE

IBRAHIMA

PRÉFECTURE MEFOU ET AKONO

COMMUNIQUE N°030/C/J12/SAEF DU 09/05/2022 PORTANT PUBLICATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE, N°001/AONO/J12/SAEF/CDPM/2022 DU 14/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES : TRONCON 1 : CARREFOUR NGON – BILIK I ; TRONCON 2 : CARREFOUR ELIG EDOA – NKOUMADJAP – ELIG ESSAMA DANS LES ARRONDISSEMENTS D'AKONO, NGOUMOU ET DE MBANKOMO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO

COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR

Par **Décision Préfectorale N°037/DPI/J12/SAEF du 09/05/2022** communique que les résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert

LOT DE SOUMISSION		MONTANT LU TTC DES OFFRES EN CFA	MONTANT CORRIGE OFFRES EN CFA
	SOUMISSIONNAIRES		
LOT UNIQUE	ETABLISSEMENTS MAITRISE CONSTRUCTION, BP : 15926 Yaoundé, téléphone : 675 102 025	RAS	RAS
LOT UNIQUE	ETABLISSEMENTS EGTP, BP : 37 Bafang, téléphone : 6674 257 024	119.994.038 (Cent-dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-quatorze mille trente-huit) francs CFA	119.994.038 (Cent-dix- neuf cent quatre-vingt- mille trente-huit) francs CFA

Le soumissionnaire, **ETABLISSEMENTS EGTP, BP : 37 Bafang, téléphone : 6674 257 024**, est attributaire du projet, **en procédure de réhabilitation des routes : tronçon 1 : Carrefour Ngon – Bilik 1 ; tronçon 2 : Carrefour Elig Edoa – Nkoumadjap – Elig Essama dans les arrondissements de Ngoumou et de Mbankomo, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre**, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **119.994.038 (Cent-dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-quatorze mille trente-huit) francs CFA** et un délai d'exécution de **trois (03) mois** calendaires.

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué, au plus tard dans les **sept (07) jours** qui suivent l'établissement de la Lettre-Commande correspondante./-

HOPITAL GENERAL DE YAOUNDE

DECISION N°0760-022/D/MSP/HGY/CIPM/22 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°004/AONO/HGY/CIPM/22 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE YAOUNDE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'HOPITAL GENERAL DE YAOUNDE MAITRE D'OUVRAGE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;

Vu la loi n° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et autres entités publiques

Vu la lettre-circulaire n° 005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à l'application du décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2007/268 du 7 septembre 2007 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2004/320 du 8 décembre 2004 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP

Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;

Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2018/506 du 20 septembre 2018 portant réorganisation de l'Hôpital Général de Yaoundé ;

Vu le Décret 2018/382 du 02 juillet 2018 portant nomination du Monsieur DJIENTCHEU NGUEMALEU Vincent de Paul au poste de

Directeur Général de l'Hôpital Général de Yaoundé;

Vu le Décret n° 2017/567 du 13 novembre 2017 portant nomination de M. ESSOMBA ASSE Auguste comme Président du Conseil

D'Administration de l'Hôpital Général de Yaoundé ;

Vu la circulaire n° 002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics

Vu la circulaire n° 00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions Relatives à l'Exécution des Lois des Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2022;

Vu la lettre N°000086/L/MINMAP/CCCM-AG/2022 of 23/03/2022 portant réexamen de la procédure attribution;

Vu l'Appel d'Offres national Ouvert n° 004/AONO/HGY/CIPM/22 en procédure d'urgence pour la fourniture et l'installation du matériel informatique à l'Hôpital Général de Yaoundé

Considérant les nécessités du service

DECIDE :

Article 1^{er} : La Société INTEK SARL est attributaire du marché relatif et à l'installation du matériel informatique à l'Hôpital Général de Yaoundé, pour un montant **TTC de 48 341 565 (Quarante-huit million trois cent quarante-un mille cinq soixante-cinq) FCFA** pour un délai d'exécution de soixante jours.

Article 2 : Le Directeur Général de ladite société est invité à se présenter à la Direction des Affaires Administratives et Financières (DAAF) de l'Hôpital Général de Yaoundé pour établissement des marchés correspondants.

YAOUNDE le 10 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DJIENTCHEU VINCENT DE PAUL

PRÉFECTURE MEFOU ET AKONO

DECISION PREFECTORALE N°039/DP/J12/SAEF PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE, N°003/AONO/J12/SAEF/CDPM/2022 DU 14/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'ELEVAGE, DES PECHEES ET DES INDUSTRIES ANIMALES DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO

COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°2021/026 du 16 Décembre 2021 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour le compte de l'exercice 2022;

Vu la loi N°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques;

Vu la Loi N°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques ;

Vu la Loi N°98/013 du 14 Juillet 1998 relative à la concurrence ;

Vu le décret N°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de **Madame ZONGO née NYAMBONE Antoinette Justine** aux fonctions de Préfet du Département de la Mefou et Akono ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le décret N°2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des Chefs des circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;

Vu le décret N°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et ses modificatifs subséquents;

Vu l'arrêté préfectoral N°142/AP/J12/SAEF du 04 avril 2019 constatant la composition de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Mefou et Akono ;

Vu l'arrêté N°003/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le Cahier de Clauses Administratives Générales, applicables aux Marchés Publics de travaux ;

Vu la décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents des Commissions

Départementales de Passation des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2022 ;

Vu la lettre-circulaire N°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°003/AONO/J12/SAEF/CDPM/2022 du 14 Mars 2022, en procédure d'urgence, pour les travaux de construction de la délégation départementale de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales de la Mefou et Akono Région du Centre ;

Vu la proposition d'attribution N°004/L/J12/CDPM du 25 Avril 2022 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Mefou et Akono;

Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

NGOUMOU le 9 Mai 2022

Article 1er: Le soumissionnaire, **ETS MARKA**, BP : 210 Ebolowa, téléphone : 695 69 77 79, est attributaire du projet, **en procédure d'urgence, pour les travaux de construction de la délégation départementale de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales de la Mefou et Akono, Région du Centre**, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **39.998.000 (Trente-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille) francs CFA** et un délai d'exécution de **trois (03) mois** calendaires.

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

COMMUNE D'OKOLA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/CO/J03.04/CIPM/2022
DU 04 MAI 2022, POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION ET AMENAGEMENT DE L'ANCIEN BATIMENT DE
LA MAIRIE D'OKOLA DANS LE DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE**

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet, la réalisation des travaux de rénovation et aménagement de l'ancien bâtiment de la mairie d'Okola dans le Département de la Lekie, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent appel d'offres se composent des natures et quantités décrites dans le cadre des devis quantitatifs et estimatifs notamment :

- Les travaux préliminaires ;
- Le terrassement ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries et élévations ;
- Le béton armé dosé à 350 kg/m³ en élévation ;
- La couverture et l'étanchéité de la toiture et de la terrasse ;
- Le revêtement ;
- La menuiserie bois/alu/ métallique - faux plafond - staff-vitrerie ;
- Les peintures ;
- La plomberie ;
- L'électricité- Sécurité incendie.

3. Cout Prévisionnel

80 000 000 (quatre-vingt millions)

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) du MINDEVEL, exercice 2022, pour un montant de francs CFA 80 000 000 (quatre-vingt millions) Toutes Taxes Comprises.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôtel de Ville d'Okola, Service des Marchés, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service de l'Assiette Fiscale, sis à l'Hôtel de Ville d'Okola, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) Francs CFA**, payable à la Recette Municipale de la Commune d'Okola, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée au Bureau d'Assiette Fiscale de la Commune d'Okola contre récépissé, au plus tard le **1^{er} juin 2022 à 11 Heures**, heure locale revêtue de la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 001/AONO/CO/J03.04/CIPM/2022 DU 04 MAI 2022, POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION ET AMENAGEMENT DE L'ANCIEN BATIMENT DE LA MAIRIE D'OKOLA DANS LE DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

NB : Aucun dossier ne sera reçu après l'heure limite de recevabilité des offres.

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de **cent cinquante (150) jours**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

N/A

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, d'un montant de : **1 600 000 (un million six cent mille) francs CFA.**

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

N.B. : Toutes les pièces exigées seront produites en version originale lorsqu'il est ainsi demandé, ou en photocopies légalisées par l'autorité émettrice, en cours de validité.

Par ailleurs, la date de délivrance desdites pièces doit être postérieure à celle du lancement de la consultation.

En outre, les pièces devront être rangées dans l'ordre ci-dessus, et séparées les unes des autres par un intercalaire de couleur autre que le blanc.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une phase le **1^{er} juin 2022 à 12 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés à la Maison de la Culture d'Okola, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

L'analyse des offres administratives, techniques et offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions pour les Soumissionnaires ayant justifié de la capacité juridique requise et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à **quatre-vingt pour cent (80%)**.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- c) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- d) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sou –détail des prix unitaires ;
- e) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'un des éléments suivants :
 - Ø L'une des preuves d'acceptation des conditions du marché paraphé sur chaque page, daté, signé, cacheté avec le nom du soumissionnaire à la fin du document ;
 - Ø Le rapport de visite de site paraphé sur chaque page daté, signé, cacheté avec le nom du soumissionnaire à la fin du document ;
 - Ø Une note d'organisation et méthodologie ;
 - Ø La capacité financière d'une valeur au moins égale à 50% du montant prévisionnel TTC.
- f) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes :
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible paraphé, daté et signé ;
 - Le détail quantitatif et estimatif (DQE) paraphé sur toutes les pages, daté et signé à la dernière page ;
 - Le sous-détail des prix unitaires paraphé sur toutes les pages, daté et signé à la dernière page.

g) N'avoir pas obtenu une note supérieure ou égale à 80%, soit 26 critères sur 32.

Critères essentiels :

Les offres techniques seront notées en fonction des trente-deux (32) critères essentiels ci-après :

- a. Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur **six (06)** critères ;
 - b. Le Matériel de chantier à mobiliser sur **sept (07)** critères ;
 - c. Références de l'Entreprise sur **deux (02)** critères ;
 - d. Méthodologie sur **six (06)** critères ;
 - e. Proposition technique, planning, visite des lieux sur **trois (03)** critères ;
 - f. Approvisionnement du chantier sur **deux (02)** critères ;
 - g. Planning du chantier sur **un (01)** critère ;
 - h. Présentation de l'offre sur **deux (02)** critères ;
 - i. Capacité financière **un (01)** critère ;
 - j. Preuve d'acceptation des conditions du marché sur **deux (02)** critères.
- L'offre technique sera évaluée selon le mode binaire (Oui/Non)

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont **l'offre aura été évaluée la moins-disante** et remplissant les capacités techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires et jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise desdites offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus, aux heures ouvrables auprès des Services compétents du Maître d'Ouvrage.

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par téléphone à la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) au numéro suivant : 1517.

YAOUNDE le 4 Mai 2022

Le MAIRE

NOA VINCENT DE PAUL

PORT AUTONOME DE KRIBI

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°0012/AOIO/PAK/CIPM/2022 DU 05/05/2022 POUR LE CONSEIL STRATEGIQUE DU PORT AUTONOME DE KRIBI DANS LA DEFINITION DES MODELES DE GESTION DES VOIRIES ET RESEAUX DIVERS (VRD) AU PORT DE KRIBI.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
632440

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Port Autonome de Kribi, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres pour le Conseil stratégique du Port Autonome de Kribi dans la définition des modèles de gestion des Voiries et Réseaux Divers (VRD) au port de Kribi.

2. Consistance des prestations

Le Consultant sera chargé d'assister le PAK dans la définition du modèle de gestion de ses réseaux, et notamment de :

Effectuer un diagnostic complet de la situation actuelle desdits réseaux sur les plans technique, organisationnel, commercial, institutionnel et financier ;

Analyser la faisabilité de chacune des options de gestion envisagées au regard des textes organiques du PAK et du cadre légal et réglementaire national régissant les activités concernées (distribution d'eau, d'énergie, de gaz, télécommunications etc.) ;

Effectuer une évaluation stratégique multicritère des différentes options afin de faciliter le choix du PAK;

Décliner de manière détaillée le(s) modèle(s) opérationnel(s), organisationnel(s) et institutionnel(s) découlant de l'option retenue pour chacun des réseaux ;

Elaborer le modèle économique et les projections financières y relatives (services offerts et tarification y associée, charges d'exploitation, investissements, états financiers prévisionnels etc.) ;

Proposer la planification opérationnelle du projet.

Le détail des prestations est précisé dans les Termes de Référence et le Détail Estimatif et Quantitatif.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'ensemble des prestations est de : Deux Cent Millions Francs FCFA (200 000 000 FCFA) Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres n'est pas alloti.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation s'adresse aux entreprises nationales et internationales ayant les expertises nécessaires détaillées dans les TDR.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BUDGET PAK exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire :

- Activité : 5211 « Management stratégique » ;
- Tâche 5211014 « Réalisation des études et des analyses prospectives et stratégiques » ;
- Ligne 632440 « Honoraires et conseils ».

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Département des Marchés du PAK, au rez de chaussée de l'Immeuble R+2, sis à côté de la MEAO, siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Département des Marchés du PAK, au rez de chaussée de l'Immeuble R+2, sis à côté de la MEAO, siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) FCFA dans le compte spécial CAS-ARMP n°33598860001 94 ouvert à la BICEC. La copie dudit reçu sera déposée lors du dépôt des offres au Département des marchés du Port Autonome de Kribi.

9. Remises des offres

En application des mesures de distanciation sociales arrêtées par le Gouvernement de la République du Cameroun et de l'organisation subséquente mise en place par la Direction Générale du PAK pour la gestion de la crise sanitaire liée à la propagation du Covid-19,

Chaque offre rédigée en français ou en anglais devra parvenir par voie électronique et physique **au plus tard le 09/06/2022 à 14 heures** précises, heure locale, à l'adresse suivante contact@pak.cm. Les fichiers constitutifs de l'offre électronique devront être transmis au format Microsoft Word ou PDF et protégés d'accès par un mot de passe dévolu exclusivement par le soumissionnaire, jusqu'à l'ouverture des offres. Chaque soumissionnaire indiquera également l'adresse électronique avec laquelle il compte assister à l'ouverture des plis qui se fera par visioconférence.

En outre, chaque offre sera remise concomitamment dans une clé USB et en 07 exemplaires physiques, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, par voie de courrier express pour être reçue au plus tard à la date d'ouverture des offres à l'adresse :

Siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Direction Générale, Département des Marchés, au rez de chaussée de l'immeuble R+2, sis à côté de la MEAO, tél : (237) 233 431 610, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm.

Elle portera la mention suivante:

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°0012/AOIO/PAK/CIPM/2022 DU 05/05/2022 POUR LE CONSEIL STRATEGIQUE DU PORT AUTONOME DE KRIBI DANS LA DEFINITION DES MODELES DE GESTION DES VOIRIES ET RESEAUX DIVERS (VRD) AU PORT DE KRIBI.A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations est de huit (08) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une institution financière ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres et d'un montant de : Quatre Millions Francs CFA (4 000 000 FCFA) Toutes Taxes Comprises

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques **aura lieu le 09 JUIN 2022 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du Port Autonome de Kribi dans la salle de réunion sise à l'immeuble EMERGENCE à Kribi.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires

1) Offre administrative

Absence d'une pièce administrative ;

Fausse déclaration ou pièce falsifiée,

Présence des informations de l'offre financière.

2) Dossier technique

Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

Présence des informations de l'offre financière ; Obtention d'un score technique inférieur à 70 points/100.

3) Dossier financier

Absence d'un prix unitaire quantifié.

B. Critères essentiels

N°	Critères d'évaluation	Points
01	Références du soumissionnaire dans les prestations similaires	20
02	Capacité de financement	5
03	Adéquation de la méthodologie et du plan de travail proposés aux Termes de Référence	20
04	Qualification et compétence du personnel-clé affecté à la réalisation de la mission	50
05	Moyens logistiques affectés à la réalisation de la mission	5
Note totale d'évaluation du dossier		100

La méthode de sélection du consultant est celle fondée sur la qualité et le coût conformément aux spécifications du RPAO, à savoir que :

Les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont : Poids de l'offre technique (T) = 80%

Poids de l'offre financière (F) = 20%

La note globale (Ng) d'une offre est obtenue par pondération de la note technique (Nt) par le poids de l'offre technique (T) et de la note financière (Nf) par le poids de l'offre financière (F) selon la formule suivante : $Ng = (Nt \times T + Nf \times F)$.

L'offre ayant obtenu la note globale (Ng) la plus élevée est classée la « mieux disante ». Les autres offres seront

classées suivant l'ordre décroissant des notes globales

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre la mieux disante

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse suivante : Siège social du PAK à Kribi B.P. : 203 Kribi Tél. : (237) 222 46 21 04, E-mail : contactepak.cm. site web : www.pak.cm.

KRIBI le 5 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MELOM Patrice

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/DG/CSI/CIPM-SCDP/2022 DU 06/05/2022
RELATIF A L'INTERCONNEXION ET AU CÂBLAGE INFORMATIQUE DES GUÉRITES DES DEPÔTS SCDP
DE NSAM-YAOUNDE, DE BAFOUSSAM ET DE BESSENGUE-DOUALA. FINANCEMENT : BUDGET
D'INVESTISSEMENT SCDP 2022**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
I12A1.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP) lance, pour le compte de cet organisme, un Appel d'Offres National Ouvert relatif à **l'interconnexion et au câblage informatique des guérites des dépôts de NSAM-YAOUNDE, de BAFOUSSAM et de BESSENGUE-DOUALA.**

2. Consistance des prestations

Les Prestations à exécuter dans le cadre du présent Appel d'Offres sont détaillées dans le CCTP du DAO.

3. Cout Prévisionnel

coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **soixante-dix-sept millions cinq cent douze mille cinq cent francs (77 512 500F) CFA TTC.**

4. Allotissement

Les Prestations à réaliser dans le cadre du présent Appel d'Offres sont définies en un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises citoyennes de droit camerounais installées au Cameroun, justifiant des compétences dans les domaines relatifs à l'objet.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget d'investissement de la SCDP de l'exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire **I12A1.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Cellule des Marchés au Siège de la SCDP (sise au-dessus du Club House de la SCDP, Tel : (+237) 233 40 54 45, Poste : 12060/12061 ou (+237) 650 21 02 64), dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Direction Générale de la SCDP/Cellule des Marchés sise au-dessus du Club House B.P : 2271 Tél (237) 233 40 54 45, N° de poste 12060/12061 ou 650 21 02 64/Fax (237) 233 40 47 96 dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille francs (150 000 F) CFA** payable dans le compte **N°33598800001-89** intitulé « **Compte Spécial CAS-ARMP** » ouvert dans les Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et des villes de Limbe et Dschang.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels et conformes aux prescriptions du dossier d'appel d'offres devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le **26/05/2022 à 09h00min**, heure locale à la Cellule des Marchés (sise au-dessus du Club House de la SCDP) B.P 2271 Tél (237) 233 40 54 45, poste 12060/12061 ou (+237) 650 21 02 64/ Fax(237) 233 40 47 96 avec la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT RELATIF A L'INTERCONNEXION ET AU CABLAGE INFORMATIQUE DES GUERITES DES DEPOTS DE NSAM-YAOUNDE, DE BAFOUSSAM ET DE BESSENGUE-DOUALA ».

« À N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des Prestations est de quatre (04) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de 1er ordre ou tout organisme financier agréés par le Ministre en charge des Finances, dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, d'un montant d'un **million cinq cent francs (1.500.000 F) CFA**.

Elle devra comporter une mention manuscrite engageant solidairement ledit établissement conformément à l'article 14 de l'Acte Uniforme OHADA révisé portant organisation des sociétés.

S'agissant des PME à capitaux et dirigeants nationaux, la caution de soumission peut être remplacée par une hypothèque légale.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

En cas de groupement d'entreprises, celui exigé dans le présent Appel d'Offres est de type solidaire. Chaque membre du groupement devra produire son dossier administratif complet. Toutefois, l'attestation de domiciliation bancaire, la caution de soumission, le reçu d'achat du DAO seront produits uniquement par le mandataire du groupement.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu le **26/05/2022 à 10, heure** locale par la Commission Interne de Passation des Marchés au Siège de la SCDP (sise au-dessus du Club House), en présence des soumissionnaires ou des représentants dûment mandatés.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation des Offres.

Il s'agit notamment :

Dossier administratif

- Absence d'une pièce du dossier administratif dans les plis à l'ouverture des offres ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Pièce administrative jugée non conforme à l'ouverture des offres et non régularisée dans le délai accordé par la CIPM à cet effet.
- Absence d'une copie conforme d'un agrément installateur délivré par l'ART
- Absence d'une copie conforme de l'agrément distributeur du matériel réseau proposé, délivré par le fabricant

Offre technique

- Non-obtention de 80 % des critères essentiels, soit la non-validation de 4 critères essentiels sur 5.

Offre financière

- Non-conformité des documents suivants aux modèles prescrits par le DAO :
 - Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;
 - Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;
 - Lettre de soumission timbrée et signée.

- Absence d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

L'évaluation des offres sera binaire (Oui/Non) et se fera sur la base des critères suivants :

- Références de l'Entreprise Oui/Non
- Organisation / Méthodologie Oui/Non
- Moyens humains Oui/Non
- Conformité aux spécifications techniques Oui/Non
- Preuve de la capacité financière et d'acceptation des conditions du Marché Oui/Non

15. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises, résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires conformément à l'article 50 al 1(a) du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés ; Téléphone (237) 233 40 54 45, N° de poste 12060/12061 ou 650 21 02 64.

Les plans, les documents techniques et toutes autres informations à caractère technique peuvent être obtenus au siège de la SCDP à Douala, à la Cellule des Systèmes d'Information (CSI) ; Téléphone (+237) 650 08 56 84.

Visite des sites

Une visite des sites est nécessaire à chaque candidat dès la publication de présent Appel d'Offres.

Une visite groupée des sites sera organisée par l'ingénieur du Marché selon un planning communiqué à tous les soumissionnaires lors de l'acquisition du présent DAO.

A l'issue de ladite visite, une attestation de visite de site signée par le Responsable de chaque site concerné leur sera délivrée.

DOUALA le 6 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

PORT AUTONOME DE KRIBI

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°0013/AOIO/PAK/CIPM/2022 DU 05/05/2022 POUR LA REALISATION DE LA MISSION D'ASSISTANCE A LA STRUCTURATION ET A LA MISE EN OEUVRE DU PROJET D'IMPLANTATION D'UNE CENTRALE THERMIQUE AU PORT DE KRIBI.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
605700

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Port Autonome de Kribi, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres pour la réalisation de la mission d'Assistance à la structuration et à la mise en oeuvre du projet d'implantation d'une centrale thermique au Port de Kribi.

2. Consistance des prestations

Consultant sera notamment chargé de La réalisation d'une due diligence technique, financière, juridique et commerciale complète ;

La définition de la solution technique à implémenter, en prenant soin de préciser notamment la capacité installée, le type de technologie à utiliser (cycle simple, cycle combiné etc.) et l'impact sur les performances opérationnelles de la centrale ;

La structuration institutionnelle, juridique et financière du projet ;

La planification opérationnelle du projet ;

L'élaboration du dossier de consultation à utiliser dans le cadre du processus de sélection des partenaires privés, ainsi que des documents contractuels envisagés dans le cadre du projet, notamment le contrat d'achat d'énergie ;

L'assistance à la conduite du processus de sélection du partenaire privé, de la phase d'appel d'offre à la signature du contrat entre le PAK et le partenaire. Le détail des prestations est précisé dans les Termes de Référence et le Détail Estimatif et Quantitatif.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'ensemble des prestations est de : Cent-Vingt Millions Francs FCFA (120 000 000 FCFA) Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres n'est pas alloti.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation s'adresse aux entreprises nationales et internationales disposant de l'expertise requise tel qu'évoqué dans les TDR.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BUDGET PAK exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire :

Activité : 5211 « Management stratégique » ;

Tâche 5211015 « Réalisation des études de faisabilité et business plans des projets d'investissement du PAK » ;

Ligne 605700 « Achat d'études et prestations de service ».

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Département des Marchés du PAK, au rez de chaussée de l'Immeuble R+2, sis à côté de la MEAO, siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Département des Marchés du PAK, au rez de chaussée de l'Immeuble R+2, sis à côté de la MEAO, siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm ou cipm@pak.cm dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000 FCFA) Francs CFA dans le compte spécial CAS-ARMP n°33598860001 94 ouvert à la BICEC.

La copie dudit reçu sera déposée lors du dépôt des offres au Département des marchés du Port Autonome de Kribi.

9. Remises des offres

En application des mesures de distanciation sociales arrêtées par le Gouvernement de la République du Cameroun et de l'organisation subséquente mise en place par la Direction Générale du PAK pour la gestion de la crise sanitaire liée à la propagation du Covid-19,

Vâquuffre rédigée en français ou en anglais devra parvenir par voie électronique et physique **au plus tard LE 09/06/2022 à 14 heures** précises, heure locale, à l'adresse suivante : Les fichiers constitutifs de l'offre électronique devront être transmis au format Microsoft Word ou PDF et protégés d'accès par un mot de passe détenu exclusivement par le soumissionnaire, jusqu'à l'ouverture des offres. Chaque soumissionnaire indiquera également l'adresse électronique avec laquelle il compte assister à l'ouverture des plis qui se fera par visioconférence.

En outre, chaque offre sera remise concomitamment dans une clé USB et en 07 exemplaires physiques, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, par voie de courrier express pour être reçue au plus tard à la date d'ouverture des offres à l'adresse

Siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Direction Générale, Département des Marchés, au rez de chaussée de l'immeuble R+2, sis à côté de la MEAO, tél : (237) 233 431 610, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm.

Elle portera la mention suivante

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°0013/AOIO/PAK/CIPM/2022 DU 05/05/2022 POUR LA REALISATION DE LA MISSION D'ASSISTANCE A LA STRUCTURATION ET A LA MISE EN OEUVRE DU PROJET D'IMPLANTATION D'UNE CENTRALE THERMIQUE AU PORT DE KRIBI.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations est de huit (08) mois maximum, dont quatre (4) mois pour la réalisation de la phase de structuration du projet (tranche ferme), et quatre (4) mois pour l'assistance à la sélection du partenaire privé (tranche conditionnelle).

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une institution financière ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres et d'un montant de : Deux Millions Quatre Cent Mille Francs CFA (2 400 000 FCFA) Toutes Taxes Comprises

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques **aura lieu le 09/05/2022 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du Port Autonome de Kribi dans la salle de réunion sise à l'immeuble EMERGENCE à Kribi.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation**A. Critères éliminatoires****1) Offre administrative**

Absence d'une pièce administrative ;

Fausse déclaration ou pièce falsifiée,

Présence des informations de l'offre financière

2) Dossier technique

Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

Présence des informations de l'offre financière ; Obtention d'un score technique inférieur à 70 points/100

3) Dossier financier

- Absence d'un prix unitaire quantifié.

B. Critères essentiels

N°	Critères d'évaluation	Points
01	Références du soumissionnaire dans les prestations similaires	20
02	Capacité de financement	5
03	Adéquation de la méthodologie et du plan de travail proposés aux Termes de Référence	20
04	Qualification et compétence du personnel-clé affecté à la réalisation de la mission	50
05	Moyens logistiques affectés à la réalisation de la mission	5
Note totale d'évaluation du dossier		100

La méthode de sélection du consultant est celle fondée sur la qualité et le coût conformément aux spécifications du RPAO, à savoir que

Les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont

Poids de l'offre technique (T) = 80% Poids de l'offre financière (F) = 20%

La note globale (Ng) d'une offre est obtenue par pondération de la note technique (Nt) par le poids de l'offre technique (T) et de la note financière (Nf) par le poids de l'offre financière (F) selon la formule suivante : $Ng = (Nt \times T + Nf \times F)$.

L'offre ayant obtenu la note globale (Ng) la plus élevée est classée la « mieux disante ». Les autres offres seront classées suivant l'ordre décroissant des notes globales

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre la mieux disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse suivante : Siège social du PAK à Kribi B.P. : 203 Kribi Tél. : (237) 222 46 21 04, E-mail : contact@pak.cm. site web : www.pak.cm.

KRIBI le 5 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MELOM Patrice

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !